

# **LISTE XLVII - GABON**

**22 May 2017**

**Liste XLVII - GABON**  
**Seul le texte français de la présente liste fait foi**

*PARTIE I - TAUX NPF*

*SECTION I - Produits agricoles*

*SECTION I - A Droits*

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre 3.B	Ad valorem (%)	Autre 4.B	De 5.A	À 5.B			
0703		Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliés, à l'état frais ou réfrigéré.									
07031000		- Oignons et échalotes			40						18
07032000		- Aulx			40						18
07039000		- Poireaux et autres légumes alliés			60						18
0710		Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés.									
07101000		- Pommes de terre			60						18
07102		- Légumes à cosse, écosés ou non:									
07102100		-- Pois ( <i>Pisum sativum</i> )			60						18
07102200		-- Haricots ( <i>Vigna spp.</i> , <i>Phaseolus spp.</i> )			60						18
07102900		-- Autres			60						18
07103000		- Epinards, tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants)			60						18
07104000		- Maïs doux			60						18
07108000		- Autres légumes			40						18
07109000		- Mélanges de légumes			60						18
0712		Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés.									
07122000		- Oignons			60						18
07123		- Champignons, oreilles-de-Judas ( <i>Auricularia spp.</i> ), trémelles ( <i>Tremella spp.</i> ) et truffes:									
07123100		-- Champignons du genre <i>Agaricus</i>			40						18
07123200		-- Oreilles-de-Judas ( <i>Auricularia spp.</i> )			60						18
07123300		-- Trémelles ( <i>Tremella spp.</i> )			60						18
07123900		-- Autres			60						18
071290		- Autres légumes; mélanges de légumes									
07129010		-- Maïs doux secs, coupés, broyés ou pulvérisés mais non autrement préparés			40						18
07129090		-- Légumes secs et mélanges de légumes, coupés broyés du 0712 autres que du 0712.20 à 0712.39			40						18
0808		Pommes, poires et coings, frais.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
			(%)		(%)		De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
08081000		- Pommes			40						18
08082000		- Poires et coings			60						18
0811		Fruits, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.									
081110		- Fraises									
08111010		-- Fraises non sucré ni édulcoré non cuits ou cuits à la vapeur, congelés			40						18
08111090		-- Fraises sucrés ou édulcorés, cuits ou non, congelés			40						18
08112000		- Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres-framboises et groseilles à grappes ou à maquereau			60						18
08119000		- Autres			60						18
0902		Thé, même aromatisé.									
09021000		- Thé vert (non fermenté) présenté en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg			40						18
09022000		- Thé vert (non fermenté) présenté autrement			60						18
09023000		- Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présentés en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg			60						18
09024000		- Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présentés autrement			60						18
0904		Poivre (du genre Piper); piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, séchés ou broyés ou pulvérisés.									
09041		- Poivre:									
09041100		-- Non broyé ni pulvérisé			60						18
09041200		-- Broyé ou pulvérisé			60						18
090420		- Piments séchés ou broyés ou pulvérisés									
09042010		-- Piments doux ou poivrons séchés non broyés ni pulvérisés			40						18
09042090		-- Piments, autres que du 0904.2010, sous toutes formes			40						18
1006		Riz.									
100610		- Riz en paille (riz paddy)									
10061010		-- Riz de semence			40						18
10061090		-- Riz autre que de semence			40						18
10062000		- Riz décortiqué (riz cargo ou riz brun)			40						18
100630		- Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé									
10063010		-- Riz semi blanchi ou blanchi, même poli ou glacé conditionné pour la vente au détail			40						18
10063090		-- Riz semi blanchi ou blanchi, poli ou glacé non conditionné pour la vente au détail			40						18
10064000		- Riz en brisures			40						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
1202		Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées.									
120210		- En coques									
12021010		-- Arachides d'huilerie			40						18
12021090		-- Arachides en coques non grillés autres que pour huilerie			40						18
12022000		- Décortiquées, même concassées			40						18
12060000		Graines de tournesol, même concassées.			40						18
1212		Caroubes, algues, betteraves à sucre et cannes à sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux (y compris les racines de chicorée non torréfiées de la variété Cichorium intybus sativum) servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs.									
12122000		- Algues			60						18
12129		- Autres:									
12129100		-- Betteraves à sucre			40						18
12129900		-- Autres			40						18
1701		Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide.									
17011		- Sucres bruts sans addition d'aromatisants ou de colorants :									
17011100		-- De canne			40						18
17011200		-- De betterave			40						18
17019		- Autres:									
17019100		-- Additionnés d'aromatisants ou de colorants			60						18
17019900		-- Autres			60						18
1806		Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao.									
18061000		- Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants			60						18
18062000		- Autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg			60						18
18063		- Autres, présentés en tablettes, barres ou bâtons:									
18063100		-- Fourrés			40						18
18063200		-- Non fourrés			40						18
18069000		- Autres			60						18
1901		Extraits de malt; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs; préparations alimentaires de produits des n°s 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
19011000		- Préparations pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail			60						9
190120		- Mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 19.05									
19012010		-- Mélange et pâte pr boulangerie, patisserie ou la biscuiterie contenant du cacao			40						9
19012090		-- Mélange et pâte pr boulangerie, patisserie ou biscuiterie ne contenant pas de cacao			40						9
19019000		- Autres			60						9
1905		Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits similaires.									
19051000		- Pain croustillant dit « knäckebrot »			60						9
19052000		- Pain d'épices			60						9
19053		- Biscuits additionnés d'édulcorants; gaufres et gaufrettes :									
19053100		-- Biscuits additionnés d'édulcorants			60						9
19053200		-- Gaufres et gaufrettes			60						9
19054000		- Biscottes, pain grillé et produits similaires grillés			60						9
190590		- Autres									
19059010		-- Produits de la boulangerie fine, patisserie ou biscuiterie même additionnés de cacao			40						9
19059090		-- Produits de la boulangerie, patisserie ou biscuiterie autres que du 1905.10 à 1905.9010			40						9
2002		Tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique.									
20021000		- Tomates, entières ou en morceaux			40						18
20029000		- Autres			40						18
2003		Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique.									
20031000		- Champignons du genre Agaricus			40						18
20032000		- Truffes			60						18
20039000		- Autres			60						18
2005		Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, autres que les produits du n° 20.06.									
20051000		- Légumes homogénéisés			60						18
20052000		- Pommes de terre			60						18
20054000		- Pois (Pisum sativum)			40						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
			(%)		(%)		De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
20055		- Haricots (Vigna spp., Phaseolus spp.):									
20055100		-- Haricots en grains			60						18
20055900		-- Autres			60						18
20056000		- Asperges			60						18
20057000		- Olives			60						18
20058000		- Maïs doux (Zea mays var. saccharata)			60						18
20059		- Autres légumes et mélanges de légumes:									
20059100		-- Jets de bambou			60						18
20059900		-- Autres			40						18
2008		Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommés ni compris ailleurs.									
20081		- Fruits à coques, arachides et autres graines, même mélangés entre eux:									
20081100		-- Arachides			60						18
20081900		-- Autres, y compris les mélanges			60						18
20082000		- Ananas			60						18
20083000		- Agrumes			60						18
20084000		- Poires			60						18
20085000		Abricots			60						18
20086000		- Cerises			60						18
200870		- Pêches, y compris les brugnonns et nectarines									
20087010		-- Pêches, brugnonns, nectarines préparés ou conservés à l'eau de vie ou alcool, sucrés ou non			40						18
20087090		-- Pêches, brugnonns, nectarines préparés ou conservés autre qu'à l'eau de vie ou alcool, sucrés or non			40						18
20088000		- Fraises			60						18
20089		- Autres, y compris les mélanges à l'exception de ceux du n° 2008.19:									
20089100		-- Coeurs de palmiers			60						18
20089200		-- Mélanges			60						18
20089900		-- Autres			60						18
2009		Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.									
20091		- Jus d'orange:									
20091100		-- Congelés			60						18
20091200		-- Non congelés, d'une valeur Brix n'excédant pas 20			60						18
20091900		-- Autres			60						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
			(%)		(%)		De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
20092		- Jus de pamplemousse ou de pomelo:									
20092100		-- D'une valeur Brix n'excédant pas 20			60						18
20092900		-- Autres			60						18
20093		- Jus de tout autre agrume:									
20093100		-- D'une valeur Brix n'excédant pas 20			60						18
20093900		-- Autres			60						18
20094		- Jus d'ananas:									
20094100		-- D'une valeur Brix n'excédant pas 20			60						18
20094900		-- Autres			60						18
20095000		- Jus de tomate			60						18
20096		- Jus de raisin (y compris les moûts de raisin):									
20096100		-- D'une valeur Brix n'excédant pas 30			60						18
20096900		-- Autres			60						18
20097		- Jus de pomme:									
20097100		-- D'une valeur Brix n'excédant pas 20			40						18
20097900		-- Autres			40						18
20098000		- Jus de tout autre fruit ou légume			60						18
20099000		- Mélanges de jus			60						18
2102		Levures (vivantes ou mortes); autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'exclusion des vaccins du n° 30.02); poudres à lever préparées.									
21021000		- Levures vivantes			40						18
21022000		- Levures mortes; autres micro-organismes monocellulaires morts			60						18
21023000		- Poudres à lever préparées			40						18
2103		Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés; farine de moutarde et moutarde préparée.									
21031000		- Sauce de soja			60						18
21032000		- «Tomato-ketchup» et autres sauces tomates			60						18
21033000		- Farine de moutarde et moutarde préparée			60						18
21039000		- Autres			45						18
2202		Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.									
22021000		- Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées			60						48
22029000		- Autres			45						48
220300		Bières de malt.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
22030010		- Bieres de malt titrant 6,5 % ou moins d'alcool			45						28
22030090		- Bières de malt titrant plus de 6,5 % d'alcool en volume			45						28



**Liste XLVII - GABON**  
**Seul le texte français de la présente liste fait foi**  
*PARTIE I - TAUX NPF*  
*SECTION II - Autres Produits*

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
0301		Poissons vivants.									
03011000		- Poissons d'ornement			30						18
03019		- Autres poissons vivants:									
03019100		-- Truites ( <i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i> )			30						18
03019200		-- Anguilles ( <i>Anguilla</i> spp.)			30						18
03019300		-- Carpes			30						18
03019400		-- Thons rouges ( <i>Thunnus thynnus</i> )			30						18
03019500		-- Thons rouges du sud ( <i>Thunnus maccoyii</i> )			30						18
030199		-- Autres									
03019910		--- Alevins.			30						18
03019990		--- Poissons vivants autres que ceux des numéros 0301.9100 à 0301.9300			30						18
0302		Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04.									
03021		- Salmonidés, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03021100		-- Truites ( <i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i> )			20						18
03021200		-- Saumons du Pacifique ( <i>Oncorhynchus nerka</i> , <i>Oncorhynchus gorbuscha</i> , <i>Oncorhynchus keta</i> , <i>Oncorhynchus tshawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i> ), saumons de l'Atlantique ( <i>Salmo salar</i> ) et saumons du Danube ( <i>Hucho hucho</i> )			20						18
03021900		-- Autres			20						18
03022		- Poissons plats (Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et Citharidés), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03022100		-- Flétans ( <i>Reinhardtius hippoglossoides</i> , <i>Hippoglossus hippoglossus</i> , <i>Hippoglossus stenolepis</i> )			20						18
03022200		-- Plies ou carrelets ( <i>Pleuronectes platessa</i> )			20						18
03022300		-- Soles ( <i>Solea</i> spp.)			20						18
03022900		-- Autres			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
03023		- Thons (du genre <i>Thunnus</i> ), listaos ou bonites à ventre rayé ( <i>Euthynnus</i> ( <i>Katsuwonus</i> ) pelamis), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03023100		-- Thons blancs ou germans ( <i>Thunnus alalunga</i> )			20						18
03023200		-- Thons à nageoires jaunes ( <i>Thunnus albacares</i> )			20						18
03023300		-- Listaos ou bonites à ventre rayé			20						18
03023400		-- Thons obèses ( <i>Thunnus obesus</i> )			20						18
03023500		-- Thons rouges ( <i>Thunnus thynnus</i> )			20						18
03023600		-- Thons rouges du sud ( <i>Thunnus maccoyii</i> )			20						18
03023900		-- Autres			20						18
03024000		- Harengs ( <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> ), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances			20						18
03025000		- Morues ( <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> ), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances			20						18
03026		- Autres poissons, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03026100		-- Sardines ( <i>Sardina pilchardus</i> , <i>Sardinops</i> spp.), sardinelles ( <i>Sardinella</i> spp.), sprats ou esprotts ( <i>Sprattus sprattus</i> )			20						18
03026200		-- Eglefins ( <i>Melanogrammus aeglefinus</i> )			20						18
03026300		-- Lieus noirs ( <i>Pollachius virens</i> )			20						18
03026400		-- Maquereaux ( <i>Scomber scombrus</i> , <i>Scomber australasicus</i> , <i>Scomber japonicus</i> )			20						18
03026500		-- Squales			20						18
03026600		-- Anguilles ( <i>Anguilla</i> spp.)			20						18
03026700		-- Espadons ( <i>Xiphias gladius</i> )			20						18
03026800		-- Légines ( <i>Dissostichus</i> spp.)			20						18
030269		-- Autres									
03026910		--- Bars (loups)			20						18
03026990	ex	--- Poissons à l'exclusion des foies oeufs et laitances autres que ceux du No. 0302.6910			20						18
03026990	ex	--- Dorades (Sparidés) ( <i>Sparidae</i> )			20						18
03027000		- Foies, oeufs et laitances			20						18
0303		Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04.									
03031		- Saumons du Pacifique ( <i>Oncorhynchus nerka</i> , <i>Oncorhynchus gorboscha</i> , <i>Oncorhynchus keta</i> , <i>Oncorhynchus tshawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i> ), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03031100		-- Saumons rouges ( <i>Oncorhynchus nerka</i> )			20						18
03031900		-- Autres			20						18
03032		- Autres salmonidés, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
03032100		-- Truites ( <i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i> )			20						18
03032200		-- Saumons de l'Atlantique ( <i>Salmo salar</i> ) et saumons du Danube ( <i>Hucho hucho</i> )			30						18
03032900		-- Autres			20						18
03033		- Poissons plats (Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et Citharidés), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03033100		-- Flétans ( <i>Reinhardtius hippoglossoides</i> , <i>Hippoglossus hippoglossus</i> , <i>Hippoglossus stenolepis</i> )			20						18
03033200		-- Plies ou carrelets ( <i>Pleuronectes platessa</i> )			20						18
03033300		-- Soles ( <i>Solea</i> spp.)			20						18
03033900		-- Autres			20						18
03034		- Thons (du genre <i>Thunnus</i> ), listaos ou bonites à ventre rayé ( <i>Euthynnus</i> ( <i>Katsuwonus</i> ) pelamis), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03034100		-- Thons blancs ou germons ( <i>Thunnus alalunga</i> )			20						18
03034200		-- Thons à nageoires jaunes ( <i>Thunnus albacares</i> )			20						18
03034300		-- Listaos ou bonites à ventre rayé			20						18
03034400		-- Thons obèses ( <i>Thunnus obesus</i> )			20						18
03034500		-- Thons rouges ( <i>Thunnus thynnus</i> )			20						18
03034600		-- Thons rouges du sud ( <i>Thunnus maccoyii</i> )			20						18
03034900		-- Autres			20						18
03035		- Harengs ( <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> ) et morues ( <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> ), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03035100		-- Harengs ( <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> )			20						18
03035200		-- Morues ( <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> )			20						18
03036		- Espadons ( <i>Xiphias gladius</i> ) et légines ( <i>Dissostichus</i> spp.), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03036100		-- Espadons ( <i>Xiphias gladius</i> )			20						18
03036200		-- Légines ( <i>Dissostichus</i> spp.)			20						18
03037		- Autres poissons, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances:									
03037100		-- Sardines ( <i>Sardina pilchardus</i> , <i>Sardinops</i> spp.), sardinelles ( <i>Sardinella</i> spp.), sprats ou esprotts ( <i>Sprattus sprattus</i> )			20						18
03037200		-- Eglefins ( <i>Melanogrammus aeglefinus</i> )			20						18
03037300		-- Lieus noirs ( <i>Pollachius virens</i> )			20						18
03037400		-- Maquereaux ( <i>Scomber scombrus</i> , <i>Scomber australasicus</i> , <i>Scomber japonicus</i> )			20						18
03037500		-- Squales			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
03037600		-- Anguilles ( <i>Anguilla</i> spp.)			20						18
03037700		-- Bars (loups) ( <i>Dicentrarchus labrax</i> , <i>Dicentrarchus punctatus</i> )			20						18
03037800		-- Merlus ( <i>Merluccius</i> spp., <i>Urophycis</i> spp.)			20						18
03037900		-- Autres			20						18
03038000		- Foies, oeufs et laitances			30						18
0304		Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés.									
03041		- Frais ou réfrigérés:									
03041100		-- Espadons ( <i>Xiphias gladius</i> )			30						18
03041200		-- Légines ( <i>Dissostichus</i> spp.)			30						18
03041900		-- Autres			30						18
03042		- Filets congelés:									
03042100		-- Espadons ( <i>Xiphias gladius</i> )			30						18
03042200		-- Légines ( <i>Dissostichus</i> spp.)			30						18
03042900		-- Autres			30						18
03049		- Autres:									
03049100		-- Espadons ( <i>Xiphias gladius</i> )			30						18
03049200		-- Légines ( <i>Dissostichus</i> spp.)			30						18
03049900		-- Autres			30						18
0305		Poissons séchés, salés ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine.									
03051000		- Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine			20						18
03052000		- Foies, oeufs et laitances de poissons, séchés, fumés, salés ou en saumure			20						18
030530		- Filets de poissons, séchés, salés ou en saumure, mais non fumés									
03053010		-- Filets de hareng séchés salés ou en saumure mais non fumés.			20						18
03053020		-- Filets de morue et de flétans séchés salés ou en saumure mais non fumés.			20						18
03053030		-- Filets de sardine séchés salés ou en saumure mais non fumés.			20						18
03053091		-- Filets de poissons autres du 0305.3010 à 30 séchés salés saumure en caisses ou boîtes			20						18
03053099	ex	-- Filets de poissons autres que 0305.3010 à 30 séchés salés saumure présentés autrement que 0305.3091			20						18
03053099	ex	-- Tilapias ( <i>Oreochromis</i> spp.) siluridés ( <i>Pangasius</i> spp. <i>Silurus</i> spp. <i>Clarias</i> spp. <i>Ictalurus</i> spp.) carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> <i>Carassius</i> <i>Carassius</i> <i>Ctenopharyngodon idellus</i> <i>Hypophthalmichthys</i> spp. <i>Cirrhinus</i> spp. <i>Mylopharyngodon piceus</i> ) anguilles ( <i>Anguil</i>			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
03054		- Poissons fumés, y compris les filets:									
03054100		-- Saumons du Pacifique ( <i>Oncorhynchus nerka</i> , <i>Oncorhynchus gorbuscha</i> , <i>Oncorhynchus keta</i> , <i>Oncorhynchus tshawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i> ), saumons de l'Atlantique ( <i>Salmo</i> <i>salar</i> ) et saumons du Danube ( <i>Hucho hucho</i> )			20						18
03054200		-- Harengs ( <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> )			20						18
030549		-- Autres									
03054910		--- Morues et flétans.			20						18
03054920		--- Sardines fumées.			20						18
03054991		--- Poissons autres que 0305.41 à 0305.4919 fumés présentés en caisses ou en boîtes			20						18
03054999		--- Poissons fumés autres que 0305.41 à 0305.91 présentés autre qu'en caisses ou en boîtes			20						18
03055		- Poissons séchés, même salés mais non fumés:									
030551		-- Morues ( <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> )									
03055110		--- Stockfish séchés même salés mais non fumés			20						18
03055120		--- Klippfish séchés même salés mais non fumés			20						18
03055190		--- Morues autres que stock et klipfish séchées même salées mais non fumées			20						18
030559		-- Autres									
03055910		--- Flétans séchés même salés mais non fumés			20						18
03055920		--- Sardines séchées même salées mais non fumées			20						18
03055991		--- Poissons séchés même salés mais non fumés présentés en caisses ou boîtes			20						18
03055999		--- Poissons séchés salés maison fumés présentés autrement qu'en boites ou en caisses			20						18
03056		- Poissons salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure :									
03056100		-- Harengs ( <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> )			20						18
030562		-- Morues ( <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> )									
03056210		--- Stockfish salés mais non séchés ni fumés			20						18
03056220		--- Klippfish salés mais non séchés ni fumés			20						18
03056290		--- Morues autres que stokfish et klipfish salées ou en saumure mais non séchées ni fumées			20						18
030563		-- Anchois ( <i>Engraulis spp.</i> )									
03056310		--- Anchois salés mais non séchés présentés en caisse en boîte			20						18
03056390		--- Anchois salés mais non séchés présentés autrement qu'en caisse en boîte			20						18
030569		-- Autres									
03056910		--- Flétans salés mais non séchés			20						18
03056920		--- Sardines salés mais non séchés			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
03056991		--- Poissons salés non séchés autre que 0305.61 à 0305.6920 présentés en caisses ou boîtes			20						18
03056999		--- Poissons salés non séchés autre que 0305.61 à 6991 présentés autre qu'en caisse ou boîte			20						18
0306		Crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; crustacés non décortiqués, cuits à l'eau ou à la vapeur, même réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine.									
03061		- Congelés:									
03061100		-- Langoustes (Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp.)			30						18
03061200		-- Homards (Homarus spp.)			30						18
03061300		-- Crevettes			30						18
03061400		-- Crabes			30						18
03061900		-- Autres, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine			30						18
03062		- Non congelés:									
03062100		-- Langoustes (Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp.)			30						18
03062200		-- Homards (Homarus spp.)			30						18
03062300		-- Crevettes			30						18
03062400		-- Crabes			30						18
03062900		-- Autres, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine			30						18
0307		Mollusques, même séparés de leur coquille, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; invertébrés aquatiques autres que les crustacés et mollusques, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés, propres à l'alimentation humaine.									
03071000		- Huîtres			30						18
03072		- Coquilles St Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux, autres coquillages des genres Pecten, Chlamys ou Placopecten:									
03072100		-- Vivants, frais ou réfrigérés			30						18
03072900		-- Autres			30						18
03073		- Moules (Mytilus spp., Perna spp.):									
03073100		-- Vivantes, fraîches ou réfrigérées			30						18
03073900		-- Autres			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
03074	- Seiches ( <i>Sepia officinalis</i> , <i>Rossia macrosoma</i> ) et sépioles ( <i>Sepiola</i> spp.); calmars et encornets ( <i>Ommastrephes</i> spp., <i>Loligo</i> spp., <i>Nototodarus</i> spp., <i>Sepioteuthis</i> spp.):									
03074100	-- Vivants, frais ou réfrigérés			30						18
03074900	-- Autres			30						18
03075	- Poulpes ou pieuvres ( <i>Octopus</i> spp.):									
03075100	-- Vivants, frais ou réfrigérés			30						18
03075900	-- Autres			30						18
03076000	- Escargots autres que de mer			30						18
03079	- Autres, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés, propres à l'alimentation humaine:									
03079100	-- Vivants, frais ou réfrigérés			30						18
03079900	-- Autres			30						18
05080000	Corail et matières similaires, bruts ou simplement préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simplement préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets.			60						18
0511	Produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs; animaux morts des Chapitres 1 ou 3, impropres à l'alimentation humaine.									
05119	- Autres:									
05119100	-- Produits de poissons ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques; animaux morts du Chapitre 3			60						18
1504	Graisses et huiles et leurs fractions, de poissons ou de mammifères marins, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.									
15041000	- Huiles de foies de poissons et leurs fractions			30						18
15042000	- Graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foies			10						18
16030000	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques.			30						18
1604	Préparations et conserves de poissons; caviar et ses succédanés préparés à partir d'oeufs de poisson.									
16041	- Poissons entiers ou en morceaux, à l'exclusion des poissons hachés:									
16041100	-- Saumons			30						18
16041200	-- Harengs			30						18
16041300	-- Sardines, sardinelles et sprats ou esprotos			30						18
16041400	-- Thons, listaos et bonites ( <i>Sarda</i> spp.)			30						18
16041500	-- Maquereaux			30						18
16041600	-- Anchois			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
16041900	--	Autres			30						18
16042000	-	Autres préparations et conserves de poissons			30						18
16043000	-	Caviar et ses succédanés			30						18
1605		Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés.									
16051000	-	Crabes			30						18
16052000	-	Crevettes			30						18
16053000	-	Homards			30						18
16054000	-	Autres crustacés			30						18
16059000	-	Autres			30						18
2301		Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes, d'abats, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine; cretons.									
23012000	-	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques			10						18
250100		Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité; eau de mer.									
25010011	-	Sel de table conditionné pour la vente au détail			20						18
25010019	-	Sel de table non conditionné pour la vente au détail			10						18
25010090	-	Chlorure de sodium pur eau de mer et autres sels du 2501 non dénommés ni compris ailleurs			5						18
25020000		Pyrites de fer non grillées.			10						18
250300		Soufres de toute espèce, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal.									
25030010	-	Souffres bruts et souffres non raffinés			10						18
25030090	-	Souffres de ttes espèces travaillés; exclus soufre sublimé précipité et colloïdales			10						18
2504		Graphite naturel.									
25041000	-	En poudre ou en paillettes			10						18
25049000	-	Autre			10						18
2505		Sables naturels de toute espèce, même colorés, à l'exclusion des sables métallifères du Chapitre 26.									
25051000	-	Sables siliceux et sables quartzeux			10						18
25059000	-	Autres sables			10						18
2506		Quartz (autres que les sables naturels); quartzites, même dégrossies ou simplement débitées, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
25061000	- Quartz			10						18
25062000	- Quartzites			10						18
25070000	Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés.			10						18
2508	Autres argiles (à l'exclusion des argiles expansées du n° 68.06), andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite; terres de chamotte ou de dinas.									
25081000	- Bentonite			10						18
25083000	- Argiles réfractaires			10						18
25084000	- Autres argiles			10						18
25085000	- Andalousite, cyanite et sillimanite			10						18
25086000	- Mullite			10						18
25087000	- Terres de chamotte ou de dinas			10						18
25090000	Craie.			10						18
2510	Phosphates de calcium naturels, phosphates alumino-calciques naturels et craies phosphatées.									
25101000	- Non moulus			10						18
25102000	- Moulus			10						18
2511	Sulfate de baryum naturel (barytine); carbonate de baryum naturel (withérite), même calciné, à l'exclusion de l'oxyde de baryum du n° 28.16.									
25111000	- Sulfate de baryum naturel (barytine)			5						18
25112000	- Carbonate de baryum naturel (withérite)			10						18
25120000	Farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente n'excédant pas 1, même calcinées.			10						18
2513	Pierre ponce; émeri; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement.									
25131000	- Pierre ponce			10						18
25132000	- Emeri, corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels			10						18
25140000	Ardoise, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.			10						18
2515	Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente égale ou supérieure à 2,5, et albâtre, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.									
25151	- Marbres et travertins:									
25151100	-- Bruts ou dégrossis			10						18
25151200	-- Simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
25152000		- Ecaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction; albâtre			10						18
2516		Granit, porphyre, basalte, grès et autres pierres de taille ou de construction, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.									
25161		- Granit:									
25161100		-- Brut ou dégrossi			10						18
25161200		-- Simplement débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire			10						18
25162000		- Grès			10						18
25169000		- Autres pierres de taille ou de construction			10						18
2517		Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement; macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels similaires, même comprenant des matières reprises dans la première partie du libellé; tarmacadam; granules, éclats et poudres de pierres des n°s 25.15 ou 25.16, même traités thermiquement.									
25171000		- Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement			10						18
25172000		- Macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels similaires, même comprenant des matières citées dans le n° 2517.10			10						18
25173000		- Tarmacadam			10						18
25174		- Granules, éclats et poudres de pierres des n°s 25.15 ou 25.16, même traités thermiquement:									
25174100		-- De marbre			10						18
25174900		-- Autres			10						18
2518		Dolomie, même frittée ou calcinée; y compris la dolomie dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire; pisé de dolomie.									
25181000		- Dolomie non calcinée ni frittée, dite «crue»			10						18
25182000		- Dolomie calcinée ou frittée			10						18
25183000		- Pisé de dolomie			10						18
2519		Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur.									
25191000		- Carbonate de magnésium naturel (magnésite)			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
25199000		- Autres			10						18
2520		Gypse; anhydrite; plâtres, même colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs.									
25201000		- Gypse; anhydrite			10						18
252020		- Plâtres									
25202010		-- Plâtre spécialement préparé pour l'art dentaire			5						18
25202090		-- Plâtre autre que pour l'art dentaire			10						18
25210000		Castines; pierres à chaux ou à ciment.			10						18
2522		Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 28.25.									
25221000		- Chaux vive			5						18
25222000		- Chaux éteinte			5						18
25223000		- Chaux hydraulique			10						18
2523		Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés.									
25231000		- Ciments non pulvérisés dits «clinkers»			10						18
25232		- Ciments Portland:									
25232100		-- Ciments blancs, même colorés artificiellement			20						18
25232900		-- Autres			20						18
25233000		- Ciments alumineux			20						18
25239000		- Autres ciments hydrauliques			20						18
2524		Amiante (asbeste).									
25241000		- Crocidolite			20						18
25249000		- Autres			20						18
2525		Mica, y compris le mica clivé en lamelles irrégulières (« splittings »); déchets de mica.									
25251000		- Mica brut ou clivé en feuilles ou lamelles irrégulières			10						18
25252000		- Mica en poudre			10						18
25253000		- Déchets de mica			10						18
2526		Stéatite naturelle, même dégrossie ou simplement débitée par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire; talc.									
25261000		- Non broyés ni pulvérisés			10						18
25262000		- Broyés ou pulvérisés			15						18
2528		Borates naturels et leurs concentrés (même calcinés), à l'exclusion des borates extraits des saumures naturelles; acide borique naturel titrant au maximum 85 % de H3BO3 sur produit sec.									
25281000		- Borates de sodium naturels et leurs concentrés (même calcinés)			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
25289000		- Autres			10						18
2529		Feldspath; leucite; néphéline et néphéline syénite; spath fluor.									
25291000		- Feldspath			10						18
25292		- Spath fluor:									
25292100		-- Contenant en poids 97 % ou moins de fluorure de calcium			10						18
25292200		-- Contenant en poids plus de 97 % de fluorure de calcium			10						18
25293000		- Leucite; néphéline et néphéline syénite			10						18
2530		Matières minérales non dénommées ni comprises ailleurs.									
25301000		- Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées			10						18
25302000		- Kiésérite, epsomite (sulfates de magnésium naturels)			10						18
253090		- Autres									
25309010		-- Natron			10						18
25309090		-- Matières minérales du Chapitre 25 non reprises ailleurs			10						18
2601		Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites).									
26011		- Minerais de fer et leurs concentrés, autres que les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites):									
26011100		-- Non agglomérés			10						18
26011200		-- Agglomérés			10						18
26012000		- Pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)			10						18
260200		Minerais de manganèse et leurs concentrés, y compris les minerais de manganèse ferrugineux et leurs concentrés d'une teneur en manganèse de 20 % ou plus en poids, sur produit sec.									
26020011		- Minerais de manganèse type RSD (ROCHEUX)			10						18
26020012		- Minerais de manganèse type HMF (FINES)			10						18
26020013		- Minerais de manganèse type G (BIOXYDE NATUREL)			10						18
26020014		- Agglomérés de tous types			10						18
26020019		- Minerais de manganèse type P (BIOXYDE NATUREL)			10						18
26030000		Minerais de cuivre et leurs concentrés.			10						18
26040000		Minerais de nickel et leurs concentrés.			10						18
26050000		Minerais de cobalt et leurs concentrés.			10						18
26060000		Minerais d'aluminium et leurs concentrés.			10						18
26070000		Minerais de plomb et leurs concentrés.			10						18
26080000		Minerais de zinc et leurs concentrés.			10						18
26090000		Minerais d'étain et leurs concentrés.			10						18
26100000		Minerais de chrome et leurs concentrés.			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
26110000		Minerais de tungstène et leurs concentrés.			10						18
2612		Minerais d'uranium ou de thorium et leurs concentrés.									
26121000		- Minerais d'uranium et leurs concentrés			10						18
26122000		- Minerais de thorium et leurs concentrés			10						18
2613		Minerais de molybdène et leurs concentrés.									
26131000		- Grillés			10						18
26139000		- Autres			10						18
26140000		Minerais de titane et leurs concentrés.			10						18
2615		Minerais de niobium, de tantale, de vanadium ou de zirconium et leurs concentrés.									
26151000		- Minerais de zirconium et leurs concentrés			10						18
26159000		- Autres			10						18
2616		Minerais de métaux précieux et leurs concentrés.									
26161000		- Minerais d'argent et leurs concentrés			10						18
26169000		- Autres			10						18
2617		Autres minerais et leurs concentrés.									
26171000		- Minerais d'antimoine et leurs concentrés			10						18
26179000		- Autres			10						18
26180000		Laitier granulé (sable-laitier) provenant de la fabrication de la fonte, du fer ou de			10						18
26190000		Scories, laitiers (autres que le laitier granulé), battitures et autres déchets de la fabrication de la fontes, du fer ou de l'acier.			10						18
2620		Scories, cendres et résidus (autres que ceux provenant de la fabrication de la fonte, du fer ou de l'acier) contenant des métaux, de l'arsenic ou leurs composés.									
26201		- Contenant principalement du zinc:									
26201100		-- Mattes de galvanisation			10						18
26201900		-- Autres			10						18
26202		- Contenant principalement du plomb:									
26202100		-- Boues d'essence au plomb et boues de composés antidétonants contenant du plomb			10						18
26202900		-- Autres			10						18
26203000		- Contenant principalement du cuivre			10						18
26204000		- Contenant principalement de l'aluminium			10						18
26206000		- Contenant de l'arsenic, du mercure, du thallium ou leurs mélanges, des types utilisés pour l'extraction de l'arsenic ou de ces métaux ou pour la fabrication de leurs composés chimiques			10						18
26209		- Autres:									
26209100		-- Contenant de l'antimoine, du béryllium, du cadmium, du chrome ou leurs mélanges			10						18
26209900		-- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
2621		Autres scories et cendres, y compris les cendres de varech; cendres et résidus provenant de l'incinération des déchets municipaux.									
26211000		- Cendres et résidus provenant de l'incinération des déchets municipaux			10						18
26219000		- Autres			10						18
2701		Houilles; briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille.									
27011		- Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées:									
27011100		-- Anthracite			10						18
27011200		-- Houille bitumineuse			10						18
27011900		-- Autres houilles			10						18
27012000		- Briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille			10						18
2702		Lignite, même agglomérés, à l'exclusion du jais.									
27021000		- Lignite, même pulvérisés, mais non agglomérés			10						18
27022000		- Lignite agglomérés			10						18
27030000		Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée.			10						18
27040000		Cokes et semi-cokes de houille, de lignite ou de tourbe, même agglomérés; charbon de cornue.			10						18
27050000		Gaz de houille, gaz à l'eau, gaz pauvre et gaz similaires, à l'exclusion des gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.			10						18
27060000		Goudrons de houille, de lignite ou de tourbe et autres goudrons minéraux, même déshydratés ou ététés, y compris les goudrons reconstitués.			10						18
2707		Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température; produits analogues dans lesquels les constituants aromatiques prédominent en poids par rapport aux constituants non aromatiques.									
27071000		- Benzol (benzène)			10						18
27072000		- Toluol (toluène)			10						18
27073000		- Xylol (xylènes)			10						18
27074000		- Naphtalène			10						18
27075000		- Autres mélanges d'hydrocarbures aromatiques distillant 65 % ou plus de leur volume (y compris les pertes) à 250 °C d'après la méthode ASTM D 86			10						18
27079		- Autres:									
27079100		-- Huiles de créosote			10						18
27079900		-- Autres			10						18
2708		Brai et coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux.									
27081000		- Brai			10						18
27082000		- Coke de brai			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
270900		Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux.									
27090010		- Huiles brutes de pétrole			10						18
27090090		- Huiles brutes de minéraux bitumineux autres que les huiles de pétrole			10						18
2710		Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.									
27101		- Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que les huiles brutes) et préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, autres que les déchets:									
271011		-- Huiles légères et préparations									
27101111		--- Essence destinée à l'aviation			10						18
27101112		--- Essence ordinaire			10						18
27101113		--- Super carburant			10						18
27101121		--- Naphta			10						18
27101122		--- White Spirit			10						18
27101123		--- Pétrole lampant			10						18
27101124		--- Carburéacteurs (de type essence ou pétrole lampant)			10						18
27101160		--- Huiles dites agricoles ou de plantation			10						18
27101170		--- Autres huiles légères ou moyennes			10						18
271019		-- Autres									
27101910		--- Gazoles			10						18
27101920		--- Fiouls intermédiaires			10						18
27101930		--- Fiouls lourds			10						18
27101940		--- Lubrifiants destinés l'aviation			10						18
27101950		--- Lubrifiants industriels			10						18
27101960		--- Lubrifiants automobiles			10						18
27101970		--- Lubrifiants solides graisses			10						18
27101990		--- Huiles lubrifiants et préparations du 2710.19 autres que du 2710.1910, 2710.1970			10						18
27109		- Déchets d'huiles:									
27109100		-- Contenant des diphényles polychlorés (PCB), des terphényles polychlorés (PCT) ou des diphényles polybromés (PBB)			10						18
27109900		-- Autres			10						18
2711		Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.									
27111		- Liquéfiés:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
27111100	--	Gaz naturel			10						18
27111200	--	Propane			10						18
27111300	--	Butanes			10						18
27111400	--	Ethylène, propylène, butylène et butadiène			10						18
27111900	--	Autres			10						18
27112	-	A l'état gazeux:									
27112100	--	Gaz naturel			10						18
27112900	--	Autres			10						18
2712		Vaseline; paraffine, cire de pétrole micro-cristalline, «slack wax», ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés.									
27121000	-	Vaseline			20						18
27122000	-	Paraffine contenant en poids moins de 0,75 % d'huile			10						18
27129000	-	Autres			10						18
2713		Coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux.									
27131	-	Coke de pétrole:									
27131100	--	Non calciné			10						18
27131200	--	Calciné			10						18
27132000	-	Bitume de pétrole			10						18
27139000	-	Autres résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux			10						18
2714		Bitumes et asphaltes, naturels; schistes et sables bitumineux; asphaltites et roches asphaltiques.									
27141000	-	Schistes et sables bitumineux			10						18
27149000	-	Autres			10						18
27150000		Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, «cut-backs», par exemple).			10						18
27160000		Energie électrique. (position facultative)			10						18
2801		Fluor, chlore, brome et iode.									
28011000	-	Chlore			10						18
28012000	-	Iode			10						18
28013000	-	Fluor; brome			10						18
280200		Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal.									
28020011	-	Soufre sublimé à usage agricole			10						18
28020019	-	Souffre sublimé à usage autre qu'agricole			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
28020020		- Soufre précipité et soufre colloïdal			10						18
28030000		Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone non dénommées ni comprises ailleurs).			10						18
2804		Hydrogène, gaz rares et autres éléments non métalliques.									
28041000		- Hydrogène			10						18
28042		- Gaz rares:									
28042100		-- Argon			10						18
28042900		-- Autres			10						18
28043000		- Azote			10						18
28044000		- Oxygène			10						18
28045000		- Bore; tellure			10						18
28046		- Silicium:									
28046100		-- Contenant en poids au moins 99,99 % de silicium			10						18
28046900		-- Autre			10						18
28047000		- Phosphore			10						18
28048000		- Arsenic			10						18
28049000		- Sélénium			10						18
2805		Métaux alcalins ou alcalino-terreux; métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux; mercure.									
28051		- Métaux alcalins ou alcalino-terreux:									
28051100		-- Sodium			10						18
28051200		-- Calcium			10						18
28051900		-- Autres			10						18
28053000		- Métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux			10						18
28054000		- Mercure			10						18
2806		Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique); acide chlorosulfurique.									
28061000		- Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)			10						18
28062000		- Acide chlorosulfurique			10						18
28070000		Acide sulfurique; oléum.			10						18
28080000		Acide nitrique; acides sulfonitriques.			10						18
2809		Pentaoxyde de diphosphore; acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non.									
28091000		- Pentaoxyde de diphosphore			10						18
28092000		- Acide phosphorique et acides polyphosphoriques			10						18
28100000		Oxydes de bore; acides boriques.			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
2811		Autres acides inorganiques et autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques.									
28111		- Autres acides inorganiques:									
28111100		-- Fluorure d'hydrogène (acide fluorhydrique)			10						18
28111900		-- Autres			10						18
28112		- Autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques:									
28112100		-- Dioxyde de carbone			10						18
28112200		-- Dioxyde de silicium			10						18
28112900		-- Autres			10						18
2812		Halogénures et oxyhalogénures des éléments non métalliques.									
28121000		- Chlorures et oxychlorures			10						18
28129000		- Autres			10						18
2813		Sulfures des éléments non métalliques; trisulfure de phosphore du commerce.									
28131000		- Disulfure de carbone			10						18
28139000		- Autres			10						18
2814		Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque).									
28141000		- Ammoniac anhydre			10						18
28142000		- Ammoniac en solution aqueuse (ammoniaque)			10						18
2815		Hydroxyde de sodium (soude caustique); hydroxyde de potassium (potasse caustique); peroxydes de sodium ou de potassium.									
28151		- Hydroxyde de sodium (soude caustique):									
28151100		-- Solide			10						18
28151200		-- En solution aqueuse (lessive de soude caustique)			10						18
28152000		- Hydroxyde de potassium (potasse caustique)			10						18
28153000		- Peroxydes de sodium ou de potassium			10						18
2816		Hydroxyde et peroxyde de magnésium; oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum.									
28161000		- Hydroxyde et peroxyde de magnésium			10						18
28164000		- Oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum			10						18
28170000		Oxyde de zinc; peroxyde de zinc.			10						18
2818		Corindon artificiel, chimiquement défini ou non; oxyde d'aluminium; hydroxyde d'aluminium.									
28181000		- Corindon artificiel, chimiquement défini ou non			10						18
28182000		- Oxyde d'aluminium autre que le corindon artificiel			10						18
28183000		- Hydroxyde d'aluminium			10						18
2819		Oxydes et hydroxydes de chrome.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
28191000	- Trioxyde de chrome			10						18
28199000	- Autres			10						18
2820	Oxydes de manganèse.									
28201000	- Dioxyde de manganèse			10						18
28209000	- Autres			10						18
2821	Oxydes et hydroxydes de fer; terres colorantes contenant en poids 70 % ou plus de fer combiné évalué en Fe2O3.									
28211000	- Oxydes et hydroxydes de fer			10						18
28212000	- Terres colorantes			10						18
28220000	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce.			10						18
28230000	Oxydes de titane.			10						18
2824	Oxydes de plomb; minium et mine orange.									
28241000	- Monoxyde de plomb (litharge, massicot)			10						18
28249000	- Autres			10						18
2825	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques; autres bases inorganiques; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux.									
28251000	- Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques			10						18
28252000	- Oxyde et hydroxyde de lithium			10						18
28253000	- Oxydes et hydroxydes de vanadium			10						18
28254000	- Oxydes et hydroxydes de nickel			10						18
28255000	- Oxydes et hydroxydes de cuivre			10						18
28256000	- Oxydes de germanium et dioxyde de zirconium			10						18
28257000	- Oxydes et hydroxydes de molybdène			10						18
28258000	- Oxydes d'antimoine			10						18
28259000	- Autres			10						18
2826	Fluorures; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor.									
28261	- Fluorures:									
28261200	-- D'aluminium			10						18
28261900	-- Autres			10						18
28263000	- Hexafluoroaluminate de sodium (cryolithe synthétique)			10						18
28269000	- Autres			10						18
2827	Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures.									
28271000	- Chlorure d'ammonium			10						18
28272000	- Chlorure de calcium			10						18
28273	- Autres chlorures:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
28273100	-- De magnésium			10						18
28273200	-- D'aluminium			10						18
28273500	-- De nickel			10						18
28273900	-- Autres			10						18
28274	- Oxychlorures et hydroxychlorures:									
28274100	-- De cuivre			10						18
28274900	-- Autres			10						18
28275	- Bromures et oxybromures:									
28275100	-- Bromures de sodium ou de potassium			10						18
28275900	-- Autres			10						18
28276000	- Iodures et oxyiodures			10						18
2828	Hypochlorites; hypochlorite de calcium du commerce; chlorites; hypobromites.									
28281000	- Hypochlorite de calcium du commerce et autres hypochlorites de calcium			10						18
282890	- Autres									
28289010	-- Hypochlorite de sodium (eau de javel)			20						18
28289020	-- Hypochlorite de potassium (eau de labarque)			10						18
28289030	-- Hypobromites			10						18
28289040	-- Chlorites			10						18
28289090	-- Produits chimiques du 2828 autres que du 2828.10 à 2828.9040			10						18
2829	Chlorates et perchlorates; bromates et perbromates; iodates et periodates.									
28291	- Chlorates:									
28291100	-- De sodium			10						18
28291900	-- Autres			10						18
28299000	- Autres			10						18
2830	Sulfures; polysulfures, de constitution chimique définie ou non.									
28301000	- Sulfures de sodium			10						18
28309000	- Autres			10						18
2831	Dithionites et sulfoxylates.									
28311000	- De sodium			10						18
28319000	- Autres			10						18
2832	Sulfites; thiosulfates.									
28321000	- Sulfites de sodium			10						18
28322000	- Autres sulfites			10						18
28323000	- Thiosulfates			10						18
2833	Sulfates; aluns; peroxosulfates (persulfates).									
28331	- Sulfates de sodium:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
28331100	-- Sulfate de disodium			10						18
28331900	-- Autres			10						18
28332	- Autres sulfates:									
28332100	-- De magnésium			10						18
28332200	-- D'aluminium			10						18
28332400	-- De nickel			10						18
28332500	-- De cuivre			10						18
28332700	-- De baryum			10						18
28332900	-- Autres			10						18
28333000	- Aluns			10						18
28334000	- Peroxosulfates (persulfates)			10						18
2834	Nitrites; nitrates.									
28341000	- Nitrites			10						18
28342	- Nitrates:									
283421	-- De potassium									
28342110	--- Nitrates de potassium à usage d'engrais			5						18
28342190	--- Nitrates de potassium autres que d'engrais			10						18
28342900	-- Autres			10						18
2835	Phosphinates (hypophosphites), phosphonates (phosphites) et phosphates; polyphosphates, de constitution chimique définie ou non.									
28351000	- Phosphinates (hypophosphites) et phosphonates (phosphites)			10						18
28352	- Phosphates:									
28352200	-- De mono- ou de disodium			10						18
283524	-- De potassium									
28352410	--- Phosphates de potassium à usages d'engrais			5						18
28352490	--- Phosphates de potassium autres qu'à usage d'engrais.			10						18
28352500	-- Hydrogénoorthophosphate de calcium («phosphate dicalcique»)			10						18
28352600	-- Autres phosphates de calcium			10						18
28352900	-- Autres			10						18
28353	- Polyphosphates:									
28353100	-- Triphosphate de sodium (tripolyphosphate de sodium)			10						18
28353900	-- Autres			10						18
2836	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium.									
28362000	- Carbonate de disodium			10						18
28363000	- Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
28364000	- Carbonates de potassium			10						18
28365000	- Carbonate de calcium			10						18
28366000	- Carbonate de baryum			10						18
28369	- Autres:									
28369100	-- Carbonates de lithium			10						18
28369200	-- Carbonate de strontium			10						18
28369900	-- Autres			10						18
2837	Cyanures, oxycyanures et cyanures complexes.									
28371	- Cyanures et oxycyanures:									
28371100	-- De sodium			10						18
28371900	-- Autres			10						18
28372000	- Cyanures complexes			10						18
2839	Silicates; silicates des métaux alcalins du commerce.									
28391	- De sodium:									
28391100	-- Métasilicates			10						18
28391900	-- Autres			10						18
28399000	- Autres			10						18
2840	Borates; peroxoborates (perborates).									
28401	- Tétraborate de disodium (borax raffiné):									
28401100	-- Anhydre			10						18
28401900	-- Autre			10						18
28402000	- Autres borates			10						18
28403000	- Peroxoborates (perborates)			10						18
2841	Sels des acides oxométalliques ou peroxyométalliques.									
28413000	- Dichromate de sodium			10						18
28415000	- Autres chromates et dichromates; peroxychromates			10						18
28416	- Manganites, manganates et permanganates:									
28416100	-- Permanganate de potassium			10						18
28416900	-- Autres			10						18
28417000	- Molybdates			10						18
28418000	- Tungstates (wolframates)			10						18
28419000	- Autres			10						18
2842	Autres sels des acides ou peroxyacides inorganiques (y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non), autres que les azotures.									
28421000	- Silicates doubles ou complexes, y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
284290	- Autres									
28429010	-- Arséniates de plomb pour l'agriculture et l'horticulture présentés en fûts contenant > 1kg			10						18
28429090	-- Sels de acides ou peroxyacides inorganiques à l'exclusion des azotes; arséniates			10						18
2843	Métaux précieux à l'état colloïdal; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non; amalgames de métaux précieux.									
28431000	- Métaux précieux à l'état colloïdal			10						18
28432	- Composés d'argent:									
28432100	-- Nitrate d'argent			10						18
28432900	-- Autres			10						18
28433000	- Composés d'or			10						18
28439000	- Autres composés; amalgames			10						18
2844	Eléments chimiques radioactifs et isotopes radioactifs (y compris les éléments chimiques et isotopes fissiles ou fertiles) et leurs composés; mélanges et résidus contenant ces produits.									
28441000	- Uranium naturel et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium naturel ou des composés de l'uranium naturel			10						18
28442000	- Uranium enrichi en U 235 et ses composés; plutonium et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium enrichi en U 235, du plutonium ou des composés de ces produits			10						18
28443000	- Uranium appauvri en U 235 et ses composés; thorium et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium appauvri en U 235, du thorium ou des composés de ces produits			10						18
28444000	- Eléments et isotopes et composés radioactifs autres que ceux des n°s 2844.10, 2844.20 ou 2844.30; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant ces éléments, isotopes ou composés; résidus radioactifs			10						18
28445000	- Eléments combustibles (cartouches) usés (irradiés) de réacteurs nucléaires			10						18
2845	Isotopes autres que ceux du n° 28.44; leurs composés inorganiques ou organiques, de constitution chimique définie ou non.									
28451000	- Eau lourde (oxyde de deutérium)			10						18
28459000	- Autres			10						18
2846	Composés, inorganiques ou organiques, des métaux des terres rares, de l'yttrium ou du scandium ou des mélanges de ces métaux.									
28461000	- Composés de cérium			10						18
28469000	- Autres			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
28470000	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) même solidifié avec de l'urée.			15						18
28480000	Phosphures, de constitution chimique définie ou non, à l'exclusion des			10						18
2849	Carbures, de constitution chimique définie ou non.									
28491000	- De calcium			10						18
28492000	- De silicium			10						18
28499000	- Autres			10						18
28500000	Hydrures, nitrures, azotures, siliciures et borures, de constitution chimique définie ou non, autres que les composés qui constituent également des carbures du n° 28.49.			10						18
28520000	Composés, inorganiques ou organiques, du mercure, à l'exclusion des amalgames.			10						18
28530000	Autres composés inorganiques (y compris les eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté); air liquide (y compris l'air liquide dont les gaz rares ont été éliminés); air comprimé; amalgames autres que de métaux précieux.			10						18
2901	Hydrocarbures acycliques.									
29011000	- Saturés			10						18
29012	- Non saturés:									
29012100	-- Ethylène			10						18
29012200	-- Propène (propylène)			10						18
29012300	-- Butène (butylène) et ses isomères			10						18
29012400	-- Buta-1,3-diène et isoprène			10						18
29012900	-- Autres			10						18
2902	Hydrocarbures cycliques.									
29021	- Cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques:									
29021100	-- Cyclohexane			10						18
29021900	-- Autres			10						18
29022000	- Benzène			10						18
29023000	- Toluène			10						18
29024	- Xylènes:									
29024100	-- o-Xylène			10						18
29024200	-- m-Xylène			10						18
29024300	-- p-Xylène			10						18
29024400	-- Isomères du xylène en mélange			10						18
29025000	- Styène			10						18
29026000	- Ethylbenzène			10						18
29027000	- Cumène			10						18
29029000	- Autres			10						18
2903	Dérivés halogénés des hydrocarbures.									



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre	De			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29031		- Dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques:									
29031100		-- Chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)			10						18
29031200		-- Dichlorométhane (chlorure de méthylène)			10						18
29031300		-- Chloroforme (trichlorométhane)			10						18
29031400		-- Tétrachlorure de carbone			10						18
29031500		-- Dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane)			10						18
29031900		-- Autres			10						18
29032		- Dérivés chlorés non saturés des hydrocarbures acycliques :									
29032100		-- Chlorure de vinyle (chloroéthylène)			10						18
29032200		-- Trichloroéthylène			10						18
29032300		-- Tétrachloroéthylène (perchloroéthylène)			10						18
29032900		-- Autres			10						18
29033		- Dérivés fluorés, dérivés bromés et dérivés iodés d'hydrocarbures acycliques:									
29033100		-- Dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane)			10						18
29033900		-- Autres			10						18
29034		- Dérivés halogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents:									
29034100		-- Trichlorofluorométhane			10						18
29034200		-- Dichlorodifluorométhane			10						18
29034300		-- Trichlorotrifluoroéthanes			10						18
29034400		-- Dichlorotétrafluoroéthanes et chloropentafluoroéthane			10						18
29034500		-- Autres dérivés perhalogénés uniquement avec du fluor et du chlore			10						18
29034600		-- Bromochlorodifluorométhane, bromotrifluorométhane et dibromotétrafluoroéthanes			10						18
29034700		-- Autres dérivés perhalogénés			10						18
29034900		-- Autres			10						18
29035		- Dérivés halogénés des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques:									
29035100		-- 1,2,3,4,5,6-Hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris lindane (ISO, DCI)			10						18
29035200		-- Aldrine (ISO), chlordane (ISO) et heptachlore (ISO)			10						18
29035900		-- Autres			10						18
29036		- Dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques:									
29036100		-- Chlorobenzène, o-dichlorobenzène et p-dichlorobenzène			10						18
29036200		-- Hexachlorobenzène (ISO) et DDT (ISO) (clofénotane (DCI), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane)			10						18
29036900		-- Autres			10						18
2904		Dérivés sulfonés, nitrés ou nitrosés des hydrocarbures, même halogénés.									
29041000		- Dérivés seulement sulfonés, leurs sels et leurs esters éthyliques			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
29042000		- Dérivés seulement nitrés ou seulement nitrosés			10						18
29049000		- Autres			10						18
2905		Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29051		- Monoalcools saturés:									
29051100		-- Méthanol (alcool méthylique)			10						18
29051200		-- Propane-1-ol (alcool propylique) et propane-2-ol (alcool isopropylique)			10						18
29051300		-- Butane-1-ol (alcool n-butylique)			10						18
29051400		-- Autres butanols			10						18
29051600		-- Octanol (alcool octylique) et ses isomères			10						18
29051700		-- Dodécane-1-ol (alcool laurique), hexadécane-1-ol (alcool cétylique) et octadécane-1-ol (alcool stéarique)			10						18
29051900		-- Autres			10						18
29052		- Monoalcools non saturés:									
29052200		-- Alcools terpéniques acycliques			10						18
29052900		-- Autres			10						18
29053		- Diols:									
29053100		-- Ethylène glycol (éthanediol)			10						18
29053200		-- Propylène glycol (propane-1,2-diol)			10						18
29053900		-- Autres			10						18
29054100		-- 2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol (triméthylolpropane)			10						18
29054200		-- Pentaérythritol (pentaérythrite)			10						18
29054900		-- Autres			10						18
29055		- Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acycliques :									
29055100		-- Ethchlorvynol (DCI)			10						18
29055900		-- Autres			10						18
2906		Alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29061		- Cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques:									
29061100		-- Menthol			10						18
29061200		-- Cyclohexanol, méthylcyclohexanols et diméthylcyclohexanols			10						18
29061300		-- Stéroïls et inositols			10						18
29061900		-- Autres			10						18
29062		- Aromatiques:									
29062100		-- Alcool benzylique			10						18
29062900		-- Autres			10						18
2907		Phénols; phénols-alcools.									
29071		- Monophénols:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
29071100	--	Phénol (hydroxybenzène) et ses sels			10						18
29071200	--	Crésols et leurs sels			10						18
29071300	--	Octylphénol, nonylphénol et leurs isomères; sels de ces produits			10						18
29071500	--	Naphtols et leurs sels			10						18
29071900	--	Autres			10						18
29072	-	Polyphénols; phénols-alcools :									
29072100	--	Résorcinol et ses sels			10						18
29072200	--	Hydroquinone et ses sels			10						18
29072300	--	4,4'-Isopropylidènediphénol (bisphénol A, diphénylpropane) et ses sels			10						18
29072900	--	Autres			10						18
2908		Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des phénols ou des phénols-alcools.									
29081	-	Dérivés seulement halogénés et leurs sels:									
29081100	--	Pentachlorophénol (ISO)			10						18
29081900	--	Autres			10						18
29089	-	Autres:									
29089100	--	Dinosèbe (ISO) et ses sels			10						18
29089900	--	Autres			10						18
2909		Ethers, éthers-alcools, éthers-phénols, éthers-alcools-phénols, peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones (de constitution chimique définie ou non), et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29091	-	Ethers acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :									
29091100	--	Ether diéthylique (oxyde de diéthyle)			10						18
29091900	--	Autres			15						18
29092000	-	Ethers cyclaniques, cycléniques, cycloterpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			10						18
29093000	-	Ethers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			10						18
29094	-	Ethers-alcools et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés:									
29094100	--	2,2'-Oxydiéthanol (diéthylène glycol)			10						18
29094300	--	Ethers monobutyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol			10						18
29094400	--	Autres éthers monoalkyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol			10						18
29094900	--	Autres			10						18
29095000	-	Ethers-phénols, éthers-alcools-phénols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			10						18
29096000	-	Peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
2910		Epoxydes, époxy-alcools, époxy-phénols et époxy-éthers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29101000		- Oxiranne (oxyde d'éthylène)			10						18
29102000		- Méthyloxiranne (oxyde de propylène)			10						18
29103000		- 1-Chloro-2,3-époxypropane (épichlorhydrine)			10						18
29104000		- Dieldrine (ISO, DCI)			10						18
29109000		- Autres			10						18
29110000		Acétals et hémi-acétals, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.			10						18
2912		Aldéhydes, même contenant d'autres fonctions oxygénées; polymères cycliques des aldéhydes; paraformaldéhyde.									
29121		- Aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées:									
29121100		-- Méthanal (formaldéhyde)			10						18
29121200		-- Ethanal (acétaldéhyde)			10						18
29121900		-- Autres			10						18
29122		- Aldéhydes cycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées:									
29122100		-- Benzaldéhyde (aldéhyde benzoïque)			10						18
29122900		-- Autres			10						18
29123000		- Aldéhydes-alcools			10						18
29124		- Aldéhydes-éthers, aldéhydes-phénols et aldéhydes contenant d'autres fonctions oxygénées:									
29124100		-- Vanilline (aldéhyde méthylprotocatéchique)			10						18
29124200		-- Ethylvanilline (aldéhyde éthylprotocatéchique)			10						18
29124900		-- Autres			10						18
29125000		- Polymères cycliques des aldéhydes			10						18
29126000		- Paraformaldéhyde			10						18
29130000		Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des produits du n° 29.12.			10						18
2914		Cétones et quinones, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29141		- Cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées:									
29141100		-- Acétone			10						18
29141200		-- Butanone (méthyléthylcétone)			10						18
29141300		-- 4-Méthylpentane-2-one (méthylisobutylcétone)			10						18
29141900		-- Autres			10						18
29142		- Cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29142100	-- Camphre			10						18
29142200	-- Cyclohexanone et méthylcyclohexanones			10						18
29142300	-- Ionones et méthylionones			10						18
29142900	-- Autres			10						18
29143	- Cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées:									
29143100	-- Phénylacétone (phénylpropane-2-one)			10						18
29143900	-- Autres			10						18
29144000	- Cétones-alcools et cétones-aldéhydes			10						18
29145000	- Cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées			10						18
29146	- Quinones:									
29146100	-- Anthraquinone			10						18
29146900	-- Autres			10						18
29147000	- Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			10						18
2915	Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29151	- Acide formique, ses sels et ses esters:									
29151100	-- Acide formique			10						18
29151200	-- Sels de l'acide formique			10						18
29151300	-- Esters de l'acide formique			10						18
29152	- Acide acétique et ses sels; anhydride acétique:									
29152100	-- Acide acétique			10						18
29152400	-- Anhydride acétique			10						18
29152900	-- Autres			10						18
29153	- Esters de l'acide acétique:									
29153100	-- Acétate d'éthyle			10						18
29153200	-- Acétate de vinyle			10						18
29153300	-- Acétate de n-butyle			10						18
29153600	-- Acétate de dinosèbe (ISO)			10						18
29153900	-- Autres			10						18
29154000	- Acides mono-, di- ou trichloroacétiques, leurs sels et leurs esters			10						18
29155000	- Acide propionique, ses sels et ses esters			10						18
29156000	- Acides butanoïques, acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters			10						18
29157000	- Acide palmitique, acide stéarique, leurs sels et leurs esters			10						18
29159000	- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
2916		Acides monocarboxyliques acycliques non saturés et acides monocarboxyliques cycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29161		- Acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:									
29161100		-- Acide acrylique et ses sels			10						18
29161200		-- Esters de l'acide acrylique			10						18
29161300		-- Acide méthacrylique et ses sels			10						18
29161400		-- Esters de l'acide méthacrylique			10						18
29161500		-- Acides oléique, linoléique ou linoléinique, leurs sels et leurs esters			10						18
29161900		-- Autres			10						18
29162000		- Acides monocarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés			10						18
29163		- Acides monocarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:									
29163100		-- Acide benzoïque, ses sels et ses esters			10						18
29163200		-- Peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle			10						18
29163400		-- Acide phénylacétique et ses sels			10						18
29163500		-- Esters de l'acide phénylacétique			10						18
29163600		-- Sous-position à supprimer, le "Binapacryl (ISO)" doit être classifié dans la sous-position 2916.19 - voir OMD NC1248F1b – Annexe3 (CSH/40/oct. 2007)			10						18
29163900		-- Autres			10						18
2917		Acides polycarboxyliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29171		- Acides polycarboxyliques acycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:									
29171100		-- Acide oxalique, ses sels et ses esters			10						18
29171200		-- Acide adipique, ses sels et ses esters			10						18
29171300		-- Acide azélaïque, acide sébacique, leurs sels et leurs esters			10						18
29171400		-- Anhydride maléique			10						18
29171900		-- Autres			10						18
29172000		- Acides polycarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés			10						18
29173		- Acides polycarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:									
29173200		-- Orthophtalates de dioctyle			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29173300	--	Orthophtalates de dinonyle ou de didécyle			10						18
29173400	--	Autres esters de l'acide orthophtalique			10						18
29173500	--	Anhydride phtalique			10						18
29173600	--	Acide téréphtalique et ses sels			10						18
29173700	--	Téréphtalate de diméthyle			10						18
29173900	--	Autres			10						18
2918		Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29181	-	Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:									
29181100	--	Acide lactique, ses sels et ses esters			10						18
29181200	--	Acide tartrique			10						18
29181300	--	Sels et esters de l'acide tartrique			10						18
29181400	--	Acide citrique			10						18
29181500	--	Sels et esters de l'acide citrique			10						18
29181600	--	Acide gluconique, ses sels et ses esters			10						18
29181800	--	Chlorobenzilate (ISO)			10						18
29181900	--	Autres			10						18
29182	-	Acides carboxyliques à fonction phénol mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:									
29182100	--	Acide salicylique et ses sels			10						18
29182200	--	Acide O-acétylsalicylique, ses sels et ses esters			10						18
29182300	--	Autres esters de l'acide salicylique et leurs sels			10						18
29182900	--	Autres			10						18
29183000	-	Acides carboxyliques à fonction aldéhyde ou cétone mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés			10						18
29189	-	Autres:									
29189100	--	2,4,5-T (ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique), ses sels et ses esters			10						18
29189900	--	Autres			10						18
2919		Esters phosphoriques et leurs sels, y compris les lactophosphates; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29191000	-	Phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)			10						18
29199000	-	Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
2920		Esters des autres acides inorganiques des non-métaux (à l'exclusion des esters des halogénures d'hydrogène) et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.									
29201		- Esters thiophosphoriques (phosphorothioates) et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés:									
29201100		-- Parathion (ISO) et parathion-méthyle (ISO) (méthyle parathion)			10						18
29201900		-- Autres			10						18
29209000		- Autres			10						18
2921		Composés à fonction amine.									
29211		- Monoamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29211100		-- Mono-, di- ou triméthylamine et leurs sels			10						18
29211900		-- Autres			10						18
29212		- Polyamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29212100		-- Ethylènediamine et ses sels			10						18
29212200		-- Hexaméthylènediamine et ses sels			10						18
29212900		-- Autres			10						18
29213000		- Monoamines et polyamines cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, et leurs dérivés; sels de ces produits			10						18
29214		- Monoamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29214100		-- Aniline et ses sels			10						18
29214200		-- Dérivés de l'aniline et leurs sels			10						18
29214300		-- Toluidines et leurs dérivés; sels de ces produits			10						18
29214400		-- Diphénylamine et ses dérivés; sels de ces produits			10						18
29214500		-- 1-Naphtylamine (alpha-naphtylamine), 2-naphtylamine (bêta-naphtylamine) et leurs dérivés; sels de ces produits			10						18
29214600		-- Amfétamine (DCI), benzfétamine (DCI), dexanfétamine (DCI), étillanfétamine (DCI), fencanfamine (DCI), léfétamine (DCI), lévanfétamine (DCI), méfénorex (DCI) et phentermine (DCI); sels de ces produits			10						18
29214900		-- Autres			10						18
29215		- Polyamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29215100		-- o-, m-, p-Phénylènediamine, diaminotoluènes, et leurs dérivés; sels de ces produits			10						18
29215900		-- Autres			10						18
2922		Composés aminés à fonctions oxygénées.									
29221		- Amino-alcools, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits :									
29221100		-- Monoéthanolamine et ses sels			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29221200	--	Diéthanolamine et ses sels			10						18
29221300	--	Triéthanolamine et ses sels			10						18
29221400	--	Dextropropoxyphène (DCI) et ses sels			10						18
29221900	--	Autres			10						18
29222	-	Amino-naphtols et autres amino-phénols, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits :									
29222100	--	Acides aminonaphtolsulfoniques et leurs sels			10						18
29222900	--	Autres			10						18
29223	-	Amino-aldéhydes, amino-cétones et amino-quinones, autres que ceux à fonctions oxygénées différentes; sels de ces produits :									
29223100	--	Amfépramone (DCI), méthadone (DCI) et norméthadone (DCI); sels de ces produits			10						18
29223900	--	Autres			10						18
29224	-	Amino-acides, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, et leurs esters; sels de ces produits :									
29224100	--	Lysine et ses esters; sels de ces produits			10						18
29224200	--	Acide glutamique et ses sels			10						18
29224300	--	Acide anthranilique et ses sels			10						18
29224400	--	Tilidine (DCI) et ses sels			10						18
29224900	--	Autres			10						18
29225000	-	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées			10						18
2923	-	Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires; lécithines et autres phosphoaminolipides, de constitution chimique définie ou non.									
29231000	-	Choline et ses sels			10						18
29232000	-	Lécithines et autres phosphoaminolipides			10						18
29239000	-	Autres			10						18
2924	-	Composés à fonction carboxyamide; composés à fonction amide de l'acide carbonique.									
29241	-	Amides (y compris les carbamates) acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29241100	--	Méprobamate (DCI)			10						18
29241200	--	Fluoroacétamide (ISO), monocrotophos (ISO) et phosphamidon (ISO)			10						18
29241900	--	Autres			10						18
29242	-	Amides (y compris les carbamates) cycliques et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29242100	--	Uréines et leurs dérivés; sels de ces produits			10						18
29242300	--	Acide 2-acétamidobenzoïque (acide N-acétylanthranilique) et ses sels			10						18
29242400	--	Ethinamate (DCI)			10						18
29242900	--	Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
2925		Composés à fonction carboxyimide (y compris la saccharine et ses sels) ou à fonction imine.									
29251		- Imides et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29251100		-- Saccharine et ses sels			10						18
29251200		-- Glutéthimide (DCI)			10						18
29251900		-- Autres			10						18
29252		- Imines et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29252100		-- Chlordiméforme (ISO)			10						18
29252900		-- Autres			10						18
2926		Composés à fonction nitrile.									
29261000		- Acrylonitrile			10						18
29262000		- 1-Cyanoguanidine (dicyandiamide)			10						18
29263000		- Fenproporex (DCI) et ses sels; méthadone (DCI) intermédiaire (4-cyano-2-diméthylamino-4,4-diphénylbutane)			10						18
29269000		- Autres			10						18
29270000		Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques.			10						18
29280000		Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine.			10						18
2929		Composés à autres fonctions azotées.									
29291000		- Isocyanates			10						18
29299000		- Autres			10						18
2930		Thiocomposés organiques.									
29302000		- Thiocarbamates et dithiocarbamates			10						18
29303000		- Mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame			10						18
29304000		- Méthionine			10						18
29305000		- Captafol (ISO) et méthamidophos (ISO)			10						18
29309000		- Autres			10						18
29310000		Autres composés organo-inorganiques.			10						18
2932		Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'oxygène exclusivement.									
29321		- Composés dont la structure comporte un cycle furanne (hydrogéné ou non) non condensé:									
29321100		-- Tétrahydrofuranne			10						18
29321200		-- 2-Furaldéhyde (furfural)			10						18
29321300		-- Alcool furfurylique et alcool tétrahydrofurfurylique			10						18
29321900		-- Autres			10						18
29322		- Lactones:									
29322100		-- Coumarine, méthylcoumarines et éthylcoumarines			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29322900	-- Autres lactones			10						18
29329	- Autres:									
29329100	-- Isosafrole			10						18
29329200	-- 1-(1,3-Benzodioxole-5-yl)propane-2-one			10						18
29329300	-- Pipéronal			10						18
29329400	-- Safrole			10						18
29329500	-- Tétrahydrocannabinols (tous les isomères)			10						18
29329900	-- Autres			10						18
2933	Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'azote exclusivement.									
29331	- Composés dont la structure comporte un cycle pyrazole (hydrogéné ou non) non condensé:									
29331100	-- Phénazone (antipyrine) et ses dérivés			10						18
29331900	-- Autres			10						18
29332	- Composés dont la structure comporte un cycle imidazole (hydrogéné ou non) non condensé:									
29332100	-- Hydantoïne et ses dérivés			10						18
29332900	-- Autres			10						18
29333	- Composés dont la structure comporte un cycle pyridine (hydrogéné ou non) non condensé:									
29333100	-- Pyridine et ses sels			10						18
29333200	-- Pipéridine et ses sels			10						18
29333300	-- Alfentanil (DCI), aniléridine (DCI), bézitramide (DCI), bromazépam (DCI), cétobémidone (DCI), difénoxine (DCI), diphénoxylylate (DCI), dipipanone (DCI), fentanyl (DCI), méthylphénidate (DCI), pentazocine (DCI), péthidine (DCI), péthidine (DCI) intermédiaire A, phencyclidine (DCI) (PCP), phénopéridine (DCI), pipradrol (DCI), piritramide (DCI), propiram (DCI) et trimépéridine (DCI); sels de ces produits			10						18
29333900	-- Autres			10						18
29334	- Composés comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine (hydrogénés ou non) sans autres condensations :									
29334100	-- Lévorphanol (DCI) et ses sels			10						18
29334900	-- Autres			10						18
29335	- Composés dont la structure comporte un cycle pyrimidine (hydrogéné ou non) ou pipérazine :									
29335200	-- Malonylurée (acide barbiturique) et ses sels			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29335300		-- Allobarbital (DCI), amobarbital (DCI), barbital (DCI), butalbital (DCI), butobarbital, cyclobarbital (DCI), méthylphénobarbital (DCI), pentobarbital (DCI), phénobarbital (DCI), secbutabarbital (DCI), sécobarbital (DCI) et vinylbital (DCI); sels des ces produits			10						18
29335400		-- Autres dérivés de malonylurée (acide barbiturique); sels de ces produits			10						18
29335500		-- Loprazolam (DCI), mécloqualone (DCI), méthaqualone (DCI) et zipéprol (DCI); sels de ces produits			10						18
29335900		-- Autres			10						18
29336		- Composés dont la structure comporte un cycle triazine (hydrogéné ou non) non condensé:									
29336100		-- Mélamine			10						18
29336900		-- Autres			10						18
29337		- Lactames:									
29337100		-- 6-Hexanelactame (epsilon-caprolactame)			10						18
29337200		-- Clobazam (DCI) et méthylpyrrolone (DCI)			10						18
29337900		-- Autres lactames			10						18
29339		- Autres :									
29339100		-- Alprazolam (DCI), camazépam (DCI), chlordiazépoxyde (DCI), clonazépam (DCI), clorazépate, délrazépam (DCI), diazépam (DCI), estazolam (DCI), fludiazépam (DCI), flunitrazépam (DCI), flurazépam (DCI), halazépam (DCI), loflazépate d'éthyle (DCI), lorazépam (DCI), lormétazépam (DCI), mazindol (DCI), médazépam (DCI), midazolam (DCI), nimétazépam (DCI), nitrazépam (DCI), nordazépam (DCI), oxazépam (DCI), pinazépam (DCI), prazépam (DCI), pyrovalérone (DCI), témazépam (DCI), tétrazépam (DCI) et triazolam (DCI); sels de ces produits			10					18	
29339900		-- Autres			10						18
2934		Acides nucléiques et leurs sels, de constitution chimique définie ou non; autres composés hétérocycliques.									
29341000		- Composés dont la structure comporte un cycle thiazole (hydrogéné ou non) non condensé			10						18
29342000		- Composés comportant une structure à cycles benzothiazole (hydrogénés ou non) sans autres condensations			10						18
29343000		- Composés comportant une structure à cycles phénothiazine (hydrogénés ou non) sans autres condensations			10						18
29349		- Autres :									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29349100		-- Aminorex (DCI), brotizolam (DCI), clotiazépam (DCI), cloxazolam (DCI), dextromoramide (DCI), haloxazolam (DCI), kétazolam (DCI), mésocarb (DCI), oxazolam (DCI), pémoline (DCI), phendimétrazine (DCI), phenmétrazine (DCI) et sufentanil (DCI); sels de ces produits			10						18
29349900		-- Autres			10						18
29350000		Sulfonamides.			10						18
2936		Provitamines et vitamines, naturelles ou reproduites par synthèse (y compris les concentrats naturels), ainsi que leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, mélangés ou non entre eux, même en solutions quelconques.									
29362		- Vitamines et leurs dérivés, non mélangés:									
29362100		-- Vitamines A et leurs dérivés			10						18
29362200		-- Vitamine B1 et ses dérivés			10						18
29362300		-- Vitamine B2 et ses dérivés			10						18
29362400		-- Acide D- ou DL- pantothénique (vitamine B3 ou vitamine B5) et ses dérivés			10						18
29362500		-- Vitamine B6 et ses dérivés			10						18
29362600		-- Vitamine B12 et ses dérivés			10						18
29362700		-- Vitamine C et ses dérivés			10						18
29362800		-- Vitamine E et ses dérivés			10						18
29362900		-- Autres vitamines et leurs dérivés			10						18
29369000		- Autres, y compris les concentrats naturels			10						18
2937		Hormones, prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, naturels ou reproduits par synthèse; leurs dérivés et analogues structurels, y compris les polypeptides à chaîne modifiée, utilisés principalement comme hormones.									
29371		- Hormones polypeptidiques, hormones protéiques et hormones glycoprotéiques, leurs dérivés et analogues structurels:									
29371100		-- Somatotropine, ses dérivés et analogues structurels			10						18
29371200		-- Insuline et ses sels			15						18
29371900		-- Autres			10						18
29372		- Hormones stéroïdes, leurs dérivés et analogues structurels:									
29372100		-- Cortisone, hydrocortisone, prednisone (déhydrocortisone) et prednisolone (déhydrohydrocortisone)			10						18
29372200		-- Dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes			5						18
29372300		-- Oestrogènes et progestogènes			10						18
29372900		-- Autres			10						18
29373		- Hormones de la catécholamine, leurs dérivés et analogues structurels:									
29373100		-- Epinéphrine			5						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29373900	--	Autres			5						18
29374000	-	Dérivés des amino-acides			5						18
29375000	-	Prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, leurs dérivés et analogues structuraux			5						18
29379000	-	Autres			5						18
2938		Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.									
29381000	-	Rutoside (rutine) et ses dérivés			10						18
29389000	-	Autres			10						18
2939		Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.									
29391	-	Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits:									
293911	--	Concentrés de paille de pavot; buprénorphine (DCI), codéine, dihydrocodéine (DCI), éthylmorphine, étorphine (DCI), héroïne, hydrocodone (DCI), hydromorphone (DCI), morphine, nicomorphine (DCI), oxycodone (DCI), oxymorphone (DCI), pholcodine (DCI), thébacone (DCI) et thébaïne; sels de ces produits									
29391110	---	Concentrés de paille de pavot contenant au moins 50 % en poids d'alcaloïdes.			60						18
29391190	---	Autres			10						18
29391900	--	Autres			5						18
29392000	-	Alcaloïdes du quinquina et leurs dérivés; sels de ces produits			5						18
29393000	-	Caféine et ses sels			10						18
29394	-	Ephédrines et leurs sels:									
29394100	--	Ephédrine et ses sels			10						18
29394200	--	Pseudoéphédrine (DCI) et ses sels			10						18
29394300	--	Cathine (DCI) et ses sels			10						18
29394900	--	Autres			10						18
29395	-	Théophylline et aminophylline (théophylline-éthylènediamine) et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29395100	--	Fénétylline (DCI) et ses sels			10						18
29395900	--	Autres			10						18
29396	-	Alcaloïdes de l'ergot de seigle et leurs dérivés; sels de ces produits:									
29396100	--	Ergométrine (DCI) et ses sels			10						18
29396200	--	Ergotamine (DCI) et ses sels			10						18
29396300	--	Acide lysergique et ses sels			10						18
29396900	--	Autres			10						18
29399	-	Autres :									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
29399100	--	Cocaïne, ecgonine, lévométfamfetamine, métfamfetamine (DCI), racémate de métfamfetamine; sels, esters et autres dérivés de ces produits			10						18
29399900	--	Autres			10						18
29400000		Sucres chimiquement purs, à l'exception du saccharose, du lactose, du maltose, du glucose et du fructose (lévulose); éthers, acétals et esters de sucres et leurs sels, autres que les produits des n°s 29.37, 29.38 et 29.39.			10						18
2941		Antibiotiques.									
29411000	-	Pénicillines et leurs dérivés, à structure d'acide pénicillanique; sels de ces produits			15						18
29412000	-	Streptomycines et leurs dérivés; sels de ces produits			15						18
29413000	-	Tétracyclines et leurs dérivés; sels de ces produits			15						18
29414000	-	Chloramphénicol et ses dérivés; sels de ces produits			15						18
29415000	-	Erythromycine et ses dérivés; sels de ces produits			15						18
29419000	-	Autres			15						18
29420000		Autres composés organiques.			5						18
3001		Glandes et autres organes à usages opothérapeutiques, à l'état desséché, même pulvérisés; extraits, à usages opothérapeutiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions; héparine et ses sels; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques non dénommées ni comprises ailleurs.									
30012000	-	Extraits de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions			5						18
300190	-	Autres									
30019010	--	Héparines et ses sels			5						18
30019090	--	Substances à usages thérapeutiques ou prophylactiques autres que 3001.10 à 3001.9010			5						18
3002		Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures) et produits similaires.									
300210	-	Antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique									
30021010	--	Antisérums autres ... par voie biotechno			5						18
30021090	--	Sérums spécifiques pour animaux autres			5						18
30022000	-	Vaccins pour la médecine humaine			5						18
300230	-	Vaccins pour la médecine vétérinaire									
30023010	--	Vaccins antiaphteux			5						18
30023090	--	Vaccins pour la médecine vétérinaire autres			5						18
30029000	-	Autres			5						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
3003		Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, mais ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail.									
30031000		- Contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits			5						18
30032000		- Contenant d'autres antibiotiques			5						18
30033		- Contenant des hormones ou d'autres produits du n° 29.37, mais ne contenant pas d'antibiotiques:									
30033100		-- Contenant de l'insuline			5						18
30033900		-- Autres			5						18
30034000		- Contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni autres produits du n° 29.37, ni antibiotiques			5						18
30039000		- Autres			5						18
3004		Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée) ou conditionnés pour la vente au détail.									
30041000		- Contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits			5						18
30042000		- Contenant d'autres antibiotiques			5						18
30043		- Contenant des hormones ou d'autres produits du n° 29.37, mais ne contenant pas d'antibiotiques:									
30043100		-- Contenant de l'insuline			5						18
30043200		-- Contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structurels			5						18
30043900		-- Autres			5						18
30044000		- Contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni autres produits du n° 29.37, ni antibiotiques			5						18
30045000		- Autres médicaments contenant des vitamines ou d'autres produits du n° 29.36			5						18
30049000		- Autres			5						18
3005		Ouates, gazes, bandes et articles analogues (pansements, sparadraps, sinapismes, par exemple), imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires.									
30051000		- Pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive			5						18
30059000		- Autres			5						18
3006		Préparations et articles pharmaceutiques visés à la Note 4 du présent Chapitre.									



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
30061000		- Catguts stériles, ligatures stériles similaires pour sutures chirurgicales (y compris les fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire) et adhésifs stériles pour tissus organiques utilisés en chirurgie pour refermer les plaies; laminaires stériles; hémostatiques résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire; barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire, résorbables ou non			5						18
30062000		- Réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins			5						18
30063000		- Préparations opacifiantes pour examens radiographiques; réactifs de diagnostic conçus pour être employés sur le patient			5						18
300640		- Ciments et autres produits d'obturation dentaire; ciments pour la réfection osseuse									
30064010		-- Ciments pour la réfection osseuse			5						18
30064090		-- Ciments et produits d'obturation dentaire autres que du 3006.4010			5						18
30065000		- Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence			5						18
300660		- Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, d'autres produits du n° 29.37 ou de spermicides									
30066010		-- Préparation chimiques contraceptives à base d'hormones ou de spermicides			5						18
30066090		-- Préparations chimiques contraceptives à base de produits du 2937 autres que 3006.6010			5						18
30067000		- Préparations présentées sous forme de gel conçues pour être utilisées en médecine humaine ou vétérinaire comme lubrifiant pour certaines parties du corps lors des opérations chirurgicales ou des examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps et les instruments médicaux			5						18
30069		- Autres:									
30069100		-- Appareillages identifiables de stomie			5						18
30069200		-- Déchets pharmaceutiques			5						18
310100		Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale.									
31010010		- Fumiers et composts			5						18
31010090		- Engrais d'origine animale ou végétale autres que le 3101.0010			5						18
3102		Engrais minéraux ou chimiques azotés.									
31021000		- Urée, même en solution aqueuse			5						18
31022		- Sulfate d'ammonium; sels doubles et mélanges de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium:									
31022100		-- Sulfate d'ammonium			5						18
31022900		-- Autres			5						18
31023000		- Nitrate d'ammonium, même en solution aqueuse			5						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
31024000		- Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant			5						18
310250		- Nitrate de sodium									
31025010		-- Nitrate de sodium d'une teneur en azote supérieure à 16,3 %			5						18
31025090		-- Nitrate de sodium d'une teneur en azote n'excédent pas 16,3 %			5						18
31026000		- Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium			5						18
31028000		- Mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales			5						18
31029000		- Autres, y compris les mélanges non visés dans les sous-positions précédentes			5						18
3103		Engrais minéraux ou chimiques phosphatés.									
31031000		- Superphosphates			60						18
31039000		- Autres			60						18
3104		Engrais minéraux ou chimiques potassiques.									
31042000		- Chlorure de potassium			5						18
310430		- Sulfate de potassium									
31043010		-- Sulfate de potassium d'une teneur en k2 o supérieure à 52 %			5						18
31043090		-- Sulfate de potassium d'une teneur en k2 o n'excédent pas 52%			5						18
310490		- Autres									
31049010		-- Sulfate de magnésium et de potassium d'une teneur en k2 o supérieure à 30 %			5						18
31049090		-- Sulfate de magnésium et de potassium d'une teneur en k2 o n'excédant pas 30 %			5						18
3105		Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent Chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg.									
310510		- Produits du présent Chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg									
31051010		-- Urée à usage d'engrais			5						18
31051090		-- Engrais minéraux ou chimiques présenté en tablettes ou dans des emballages PB<=10kg			5						18
31052000		- Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants: azote, phosphore et potassium			5						18
31053000		- Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)			5						18
31054000		- Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)			5						18
31055		- Autres engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants: azote et phosphore:									
31055100		-- Contenant des nitrates et des phosphates			5						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
31055900	-- Autres			5						18
31056000	- Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants: phosphore et potassium			5						18
31059000	- Autres			5						18
3201	Extraits tannants d'origine végétale; tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés.									
32011000	- Extrait de quebracho			10						18
32012000	- Extrait de mimosa			10						18
32019000	- Autres			10						18
3202	Produits tannants organiques synthétiques; produits tannants inorganiques; préparations tannantes, même contenant des produits tannants naturels; préparations enzymatiques pour le prêtannage.									
32021000	- Produits tannants organiques synthétiques			10						18
32029000	- Autres			10						18
32030000	Matières colorantes d'origine végétale ou animale (y compris les extraits tinctoriaux mais à l'exclusion des noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorantes d'origine végétale ou animale.			10						18
3204	Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorantes organiques synthétiques; produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents ou comme luminophores, même de constitution chimique définie.									
32041	- Matières colorantes organiques synthétiques et préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de ces matières colorantes:									
32041100	-- Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants			10						18
32041200	-- Colorants acides, même métallisés, et préparations à base de ces colorants; colorants à mordants et préparations à base de ces colorants			10						18
32041300	-- Colorants basiques et préparations à base de ces colorants			10						18
32041400	-- Colorants directs et préparations à base de ces colorants			10						18
32041500	-- Colorants de cuve (y compris ceux utilisables en l'état comme colorants pigmentaires) et préparations à base de ces colorants			10						18
32041600	-- Colorants réactifs et préparations à base de ces colorants			10						18
32041700	-- Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants			10						18
32041900	-- Autres, y compris les mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n°s 3204.11 à 3204.19			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
32042000		- Produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents			10						18
32049000		- Autres			10						18
32050000		Laques colorantes; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de laques colorantes.			10						18
3206		Autres matières colorantes; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, autres que celles des n°s 32.03, 32.04 ou 32.05; produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie.									
32061		- Pigments et préparations à base de dioxyde de titane :									
32061100		-- Contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche			10						18
32061900		-- Autres			10						18
32062000		- Pigments et préparations à base de composés du chrome			10						18
32064		- Autres matières colorantes et autres préparations:									
32064100		-- Outremer et ses préparations			10						18
32064200		-- Lithopone, autres pigments et préparations à base de sulfure de zinc			10						18
32064900		-- Autres			10						18
32065000		- Produits inorganiques des types utilisés comme luminophores			10						18
3207		Pigments, opacifiants et couleurs préparés, compositions vitrifiables, engobes, lustres liquides et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie; frites de verre et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons.									
32071000		- Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations similaires			10						18
32072000		- Compositions vitrifiables, engobes et préparations similaires			10						18
32073000		- Lustres liquides et préparations similaires			10						18
32074000		- Frites et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons			10						18
3208		Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la Note 4 du présent Chapitre.									
32081000		- A base de polyesters			5						18
32082000		- A base de polymères acryliques ou vinyliques			30						18
32089000		- Autres			5						18
3209		Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux.									
32091000		- A base de polymères acryliques ou vinyliques			5						18
32099000		- Autres			5						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
32100000	Autres peintures et vernis; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs.			30						18
32110000	Siccatis préparés.			60						18
3212	Pigments (y compris les poudres et flocons métalliques) dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; feuilles pour le marquage au fer; teintures et autres matières colorantes présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail.									
32121000	- Feuilles pour le marquage au fer			5						18
32129000	- Autres			10						18
3213	Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements similaires.									
32131000	- Couleurs en assortiments			10						18
32139000	- Autres			10						18
3214	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie.									
32141000	- Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture			20						18
32149000	- Autres			20						18
3215	Encres d'imprimerie, encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides.									
32151	- Encres d'imprimerie:									
32151100	-- Noires			5						18
32151900	-- Autres			5						18
32159000	- Autres			10						18
3302	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons.									
33021000	- Des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons			15						18
33029000	- Autres			10						18
33030000	Parfums et eaux de toilette.			30						18
3304	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, autres que les médicaments, y compris les préparations antisolaire et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures.									
33041000	- Produits de maquillage pour les lèvres			30						18
33042000	- Produits de maquillage pour les yeux			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
33043000		- Préparations pour manucures ou pédicures			30						18
33049		- Autres:									
33049100		-- Poudres, y compris les poudres compactes			30						18
33049900		-- Autres			30						18
3305		Préparations capillaires.									
33051000		- Shampoings			30						18
33052000		- Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents			30						18
33053000		- Laques pour cheveux			30						18
33059000		- Autres			30						18
3306		Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers; fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires), en emballages individuels de détail.									
33061000		- Dentifrices			30						18
33062000		- Fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires)			30						18
33069000		- Autres			30						18
3307		Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après- rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes.									
33071000		- Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après- rasage			30						18
33072000		- Désodorisants corporels et antisudoraux			30						18
33073000		- Sels parfumés et autres préparations pour bains			30						18
33074		- Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y compris les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses:									
33074100		-- «Agarbatti» et autres préparations odoriférantes agissant par combustion			30						18
33074900		-- Autres			30						18
33079000		- Autres			30						18
3401		Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
34011	- Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents:									
34011100	-- De toilette (y compris ceux à usages médicaux)			30						18
3401119	-- Autres									
34011910	--- Savons de ménage			30						18
34011990	--- Savons détergent préparations tensio-active en barres morceaux sur papiers ou feutres..			30						18
34012000	- Savons sous autres formes			30						18
34013000	- Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon			30						18
3402	Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01.									
34021	- Agents de surface organiques, même conditionnés pour la vente au détail:									
34021100	-- Anioniques			20						18
34021200	-- Cationiques			20						18
34021300	-- Non-ioniques			20						18
34021900	-- Autres			20						18
34022000	- Préparations conditionnées pour la vente au détail			30						18
34029000	- Autres			30						18
3403	Préparations lubrifiantes (y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants) et préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, à l'exclusion de celles contenant comme constituants de base 70 % ou davantage en poids d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux.									
34031	- Contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux :									
34031100	-- Préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières			10						18
34031900	-- Autres			10						18
34039	- Autres:									
34039100	-- Préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières			10						18
34039900	-- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
3404		Cires artificielles et cires préparées.									
34042000		- De poly(oxyéthylène) (polyéthylène glycol)			30						18
34049000		- Autres			30						18
3405		Cirages et crèmes pour chaussures, encaustiques, brillants pour carrosseries, verre ou métaux, pâtes et poudres à récurer et préparations similaires, (même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations), à l'exclusion des cires du n° 34.04.									
34051000		- Cirages, crèmes et préparations similaires pour chaussures ou pour cuir			30						18
34052000		- Encaustiques et préparations similaires pour l'entretien des meubles en bois, des parquets ou d'autres boiseries			30						18
34053000		- Brillants et préparations similaires pour carrosseries, autres que les brillants pour métaux			30						18
34054000		- Pâtes, poudres et autres préparations à récurer			30						18
34059000		- Autres			30						18
34060000		Bougies, chandelles, cierges et articles similaires.			20						18
340700		Pâtes à modeler, y compris celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites "cires pour l'art dentaire" présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes similaires; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre.									
34070010		- Cire pour l'art dentaire autres compositions...			5						18
34070020		- Pâte à modeler			30						18
34070090		- Autres produits du No. 3407			30						18
3506		Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs; produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg.									
35061000		- Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg			20						18
35069		- Autres:									
350691		-- Adhésifs à base de polymères des n°s 39.01 à 39.13 ou de caoutchouc									
35069110		--- Adhésifs à base de polymères des No. 3901 ou de caoutchouc pour l'industrie de l'édition			5						18
35069120		--- Adhésifs à base de polymère des No. 3901 à 3913 usages industriels autre que l'édition			10						18
35069130		--- Adhésif à base de caoutchouc ou de matière plastique pour autre usages			20						18
350699		-- Autres									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
35069910	--- Colles et adhésifs autres que du 3506.10 et 91 destinés pour l'industrie de l'édition			5						18
35069920	--- Colles et adhésifs autres que du 3506.10 et 91 pour industrie à l'exclusion de			10						18
35069930	--- Colles et autres adhésifs autres que ceux des No. 3506.9110 à 3506.9920			20						18
3507	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs.									
35071000	- Présure et ses concentrats			10						18
35079000	- Autres			10						18
36010000	Poudres propulsives.			10						18
36020000	Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives.			10						18
36030000	Mèches de sûreté; cordeaux détonants; amorces et capsules fulminantes; allumeurs; détonateurs électriques.			10						18
3604	Articles pour feux d'artifice, fusées de signalisation ou paragrêles et similaires, pétards et autres articles de pyrotechnie.									
36041000	- Articles pour feux d'artifice			30						18
36049000	- Autres			30						18
36050000	Allumettes, autres que les articles de pyrotechnie du n° 36.04.			30						18
3606	Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques sous toutes formes; articles en matières inflammables cités à la Note 2 du présent Chapitre.									
36061000	- Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité n'excédant pas 300 cm3			30						18
360690	- Autres									
36069010	-- Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques			30						18
36069090	-- Articles en matières inflammables autres que du 3606.9010			30						18
3701	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles; films photographiques plans à développement et tirage instantanés, sensibilisés, non impressionnés, même en chargeurs.									
37011000	- Pour rayons X			5						18
37012000	- Films à développement et tirage instantanés			30						18
37013000	- Autres plaques et films dont la dimension d'au moins un côté excède 255 mm			5						18
37019	- Autres:									
37019100	-- Pour la photographie en couleurs (polychrome)			30						18
37019900	-- Autres			5						18
3702	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, en rouleaux, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles; pellicules photographiques à développement et tirage instantanés, en rouleaux, sensibilisées, non impressionnées.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
37021000		- Pour rayons X			5						18
37023		- Autres pellicules, non perforées, d'une largeur n'excédant pas 105 mm:									
37023100		-- Pour la photographie en couleurs (polychrome)			30						18
37023200		-- Autres, comportant une émulsion aux halogénures d'argent			30						18
37023900		-- Autres			30						18
37024		- Autres pellicules, non perforées, d'une largeur excédant 105 mm:									
37024100		-- D'une largeur excédant 610 mm et d'une longueur excédant 200 m, pour la photographie en couleurs (polychrome)			30						18
37024200		-- D'une largeur excédant 610 mm et d'une longueur excédant 200 m, autres que pour la photographie en couleurs			30						18
37024300		-- D'une largeur excédant 610 mm et d'une longueur n'excédant pas 200 m			10						18
37024400		-- D'une largeur excédant 105 mm mais n'excédant pas 610 mm			5						18
37025		- Autres pellicules, pour la photographie en couleurs (polychrome):									
37025100		-- D'une largeur n'excédant pas 16 mm et d'une longueur n'excédant pas 14 m			30						18
37025200		-- D'une largeur n'excédant pas 16 mm et d'une longueur excédant 14 m			30						18
37025300		-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur n'excédant pas 30 m, pour diapositives			30						18
37025400		-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur n'excédant pas 30 m, autres que pour diapositives			30						18
37025500		-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur excédant 30 m			30						18
37025600		-- D'une largeur excédant 35 mm			30						18
37029		- Autres:									
37029100		-- D'une largeur n'excédant pas 16 mm			30						18
37029300		-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur n'excédant pas 30 m			30						18
37029400		-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur excédant 30 m			30						18
37029500		-- D'une largeur excédant 35 mm			10						18
3703		Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés.									
370310		- En rouleaux, d'une largeur excédant 610 mm									
37031010		-- Papiers cartons et textiles photographiques en rouleaux d'une largeur > 610 mm pour l'industrie de l'édition			5						18
37031090		-- Papiers cartons textiles photographiques en rouleaux d'une largeur >610 mm autres que pour l'industrie de l'édition			10						18
370320		- Autres, pour la photographie en couleurs (polychrome)									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
37032010	-- Papiers et cartons pr photographie en couleur (polychrome) pour l'industrie de			5						18
37032090	-- Papiers pour la photographie en couleur autres que ceux destinés à l'industrie de l'édition			30						18
370390	- Autres									
37039010	-- Papiers cartons textiles pr la photographieautr que 3703.10 à 3703.2010 pour l'industrie de l'édition			5						18
37039090	-- Papiers cartons textiles pour photographie autres que du 3703.10 à 3703.9010			30						18
37040000	Plaques, pellicules, films, papiers, cartons et textiles, photographiques, impressionnés mais non développés.			30						18
3705	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, autres que les films cinématographiques.									
37051000	- Pour la reproduction offset			5						18
370590	- Autres									
37059010	-- Microfilms			30						18
37059090	-- Autres			10						18
3706	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son.									
37061000	- D'une largeur de 35 mm ou plus			30						18
37069000	- Autres			30						18
3707	Préparations chimiques pour usages photographiques, autres que les vernis, colles, adhésifs et préparations similaires; produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi.									
37071000	- Emulsions pour la sensibilisation des surfaces			30						18
37079000	- Autres			5						18
3801	Graphite artificiel; graphite colloïdal ou semi-colloïdal; préparations à base de graphite ou d'autre carbone, sous forme de pâtes, blocs, plaquettes ou d'autres demi- produits.									
38011000	- Graphite artificiel			60						18
38012000	- Graphite colloïdal ou semi-colloïdal			10						18
38013000	- Pâtes carbonées pour électrodes et pâtes similaires pour le revêtement intérieur des fours			10						18
38019000	- Autres			10						18
3802	Charbons activés; matières minérales naturelles activées; noirs d'origine animale, y compris le noir animal épuisé.									
38021000	- Charbons activés			10						18
38029000	- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
38030000		Tall oil, même raffiné.			10						18
38040000		Lessives résiduelles de la fabrication des pâtes de cellulose, même concentrées, désuées ou traitées chimiquement, y compris les lignosulfonates, mais à l'exclusion du tall oil du n° 38.03.			10						18
3805		Essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate et autres essences terpéniques provenant de la distillation ou d'autres traitements des bois de conifères; dipentène brut; essence de papeterie au bisulfite et autres paracymènes bruts; huile de pin contenant l'alpha-terpinéol comme constituant principal.									
38051000		- Essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate			10						18
38059000		- Autres			10						18
3806		Colophanes et acides résiniques, et leurs dérivés; essence de colophane et huiles de colophane; gommages fondus.									
38061000		- Colophanes et acides résiniques			60						18
38062000		- Sels de colophanes, d'acides résiniques ou de dérivés de colophanes ou d'acides résiniques, autres que les sels des adduits de colophanes			10						18
38063000		- Gommages esters			10						18
38069000		- Autres			10						18
380700		Goudrons de bois; huiles de goudron de bois; créosote de bois; méthylène; poix végétales; poix de brasserie et préparations similaires à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales.									
38070010		- Méthylène			10						18
38070090		- Goudrons de bois huiles de goudrons de bois créosote de bois poix végétales et brasserie			10						18
3808		Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches.									
38085000		- Marchandises mentionnées dans la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre			5						18
38089		- Autres:									
380891		-- Insecticides									
38089110		--- Insecticides cvd ou dans emballage d'une contenance nette <= 1 kg ou forme article			5						18
38089190		--- Insecticides présentés autre que du 3808.9110			5						18
380892		-- Fongicides									
38089210		--- Fongicides cvd dans emballage contenance <= 1 kg ou sous forme d'article			5						18
38089290		--- Fongicides présentés autrement qu'au 3808.9210			5						18
380893		-- Herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
38089310		--- Herbicides cvd emballage contenance nette <= 1 kg ou sous forme d'articles			5						18
38089390		--- Herbicides présentés autrement qu'au 3808.9310			5						18
380894		-- Désinfectants									
38089410		--- Désinfectants cvd contenance nette <= 1 kg ou sous forme d'articles			5						18
38089490		--- Désinfectants présentés autrement qu'au 3808.9410			5						18
380899		-- Autres									
38089910		--- Produits du 3808 non repris cvd emballage contenance <= 1 kg ou sous forme d'articles			5						18
38089990		--- Produits du 3808 présentés autrement qu'au 3808.9910			5						18
3809		Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations (parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple), des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, non dénommés ni compris ailleurs.									
38099		- Autres:									
38099100		-- Des types utilisés dans l'industrie textile ou dans les industries similaires			10						18
38099200		-- Des types utilisés dans l'industrie du papier ou dans les industries similaires			10						18
38099300		-- Des types utilisés dans l'industrie du cuir ou dans les industries similaires			10						18
3810		Préparations pour le décapage des métaux; flux à souder ou à braser et autres préparations auxiliaires pour le soudage ou le brasage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits; préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage.									
38101000		- Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits			10						18
38109000		- Autres			10						18
3811		Préparations antidétonantes, inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anti-corrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales (y compris l'essence) ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales.									
38111		- Préparations antidétonantes:									
38111100		-- A base de composés du plomb			10						18
38111900		-- Autres			10						18
38112		- Additifs pour huiles lubrifiantes:									
38112100		-- Contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux			10						18
38112900		-- Autres			10						18
38119000		- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
3812		Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation»; plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs; préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques.									
38121000		- Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation»			10						18
38122000		- Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques			10						18
38123000		- Préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques			10						18
38130000		Compositions et charges pour appareils extincteurs; grenades et bombes extinctrices.			10						18
38140000		Solvants et diluants organiques composites, non dénommés ni compris ailleurs; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis.			5						18
3815		Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, non dénommés ni compris ailleurs.									
38151		- Catalyseurs supportés:									
38151100		-- Ayant comme substance active le nickel ou un composé de nickel			10						18
38151200		-- Ayant comme substance active un métal précieux ou un composé de métal précieux			10						18
38151900		-- Autres			10						18
38159000		- Autres			10						18
38160000		Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, autres que les produits du n° 38.01.			10						18
38170000		Alkylbenzènes en mélanges et alkylnaphtalènes en mélanges, autres que ceux des n°s 27.07 ou 29.02.			10						18
38180000		Eléments chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique, sous forme de disques, plaquettes ou formes analogues; composés chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique.			10						18
38190000		Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids.			10						18
38200000		Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage.			10						18
38210000		Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y compris les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales.			10						18
38220000		Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support, autres que ceux des n°s 30.02 ou 30.06; matériaux de référence certifiés.			15						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
3824	Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.									
38241000	- Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie			10						18
38243000	- Carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques			10						18
38244000	- Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons			10						18
38245000	- Mortiers et bétons, non réfractaires			10						18
38247	- Mélanges contenant des dérivés halogénés du méthane, de l'éthane ou du propane:									
38247100	-- Contenant des chlorofluorocarbures (CFC), même contenant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC)			10						18
38247200	-- Contenant du bromochlorodifluorométhane, du bromotrifluorométhane ou des dibromotétrafluoroéthanes			10						18
38247300	-- Contenant des hydrobromofluorocarbures (HBFC)			10						18
38247400	-- Contenant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), même contenant des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC), mais ne contenant pas de chlorofluorocarbures (CFC)			10						18
38247500	-- Contenant du tétrachlorure de carbone			10						18
38247600	-- Contenant du trichloroéthane-1,1,1 (méthylchloroforme)			10						18
38247700	-- Contenant du bromométhane (bromure de méthyle) ou du			10						18
38247800	-- Contenant des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC), mais ne contenant pas de chlorofluorocarbures (CFC) ou d'hydrochlorofluorocarbures (HCFC)			10						18
38247900	-- Autres			10						18
38248	- Mélanges et préparations contenant de l'oxiranne (oxyde d'éthylène), des polybromobiphényles (PBB), des polychlorobiphényles (PCB), des polychloroterphényles (PCT) ou du phosphate de tris(2,3-dibromopropyle):									
38248100	-- Contenant de l'oxiranne (oxyde d'éthylène)			10						18
38248200	-- Contenant des polybromobiphényles (PBB), des polychloroterphényles (PCT) ou des polychlorobiphényles (PCB)			10						18
38248300	-- Contenant du phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)			10						18
38249000	- Autres			10						18
3825	Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs; déchets municipaux; boues d'épuration; autres déchets mentionnés dans la Note 6 du présent Chapitre.									
38251000	- Déchets municipaux			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
38252000		- Boues d'épuration			10						18
38253000		- Déchets cliniques			15						18
38254		- Déchets de solvants organiques :									
38254100		-- Hallogénés			10						18
38254900		-- Autres			10						18
38255000		- Déchets de solutions (liqueurs) décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigel			10						18
38256		- Autres déchets des industries chimiques ou des industries connexes:									
38256100		-- Contenant principalement des constituants organiques			10						18
38256900		-- Autres			10						18
38259000		- Autres			10						18
3901		Polymères de l'éthylène, sous formes primaires.									
39011000		- Polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94			10						18
39012000		- Polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0,94			10						18
39013000		- Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle			10						18
39019000		- Autres			10						18
3902		Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires.									
39021000		- Polypropylène			10						18
39022000		- Polyisobutylène			10						18
39023000		- Copolymères de propylène			10						18
39029000		- Autres			10						18
3903		Polymères du styrène, sous formes primaires.									
39031		- Polystyrène:									
39031100		-- Expansible			10						18
39031900		-- Autres			10						18
39032000		- Copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN)			10						18
39033000		- Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)			10						18
39039000		- Autres			10						18
3904		Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes									
39041000		- Poly(chlorure de vinyle), non mélangé à d'autres substances			10						18
39042		- Autre poly(chlorure de vinyle):									
39042100		-- Non plastifié			10						18
39042200		-- Plastifié			10						18
39043000		- Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle			10						18
39044000		- Autres copolymères du chlorure de vinyle			10						18
39045000		- Polymères du chlorure de vinylidène			10						18



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
39046	- Polymères fluorés:									
39046100	-- Polytétrafluoroéthylène			10						18
39046900	-- Autres			10						18
39049000	- Autres			10						18
3905	Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires; autres polymères de vinyle, sous formes primaires.									
39051	- Poly(acétate de vinyle):									
39051200	-- En dispersion aqueuse			10						18
39051900	-- Autres			10						18
39052	- Copolymères d'acétate de vinyle:									
39052100	-- En dispersion aqueuse			10						18
39052900	-- Autres			10						18
39053000	- Poly(alcool vinylique), même contenant des groupes acétate non hydrolysés			10						18
39059	- Autres:									
39059100	-- Copolymères			10						18
39059900	-- Autres			10						18
3906	Polymères acryliques sous formes primaires.									
39061000	- Poly(méthacrylate de méthyle)			10						18
39069000	- Autres			10						18
3907	Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires.									
39071000	- Polyacétals			10						18
39072000	- Autres polyéthers			10						18
39073000	- Résines époxydes			10						18
39074000	- Polycarbonates			10						18
39075000	- Résines alkydes			10						18
39076000	- Poly(éthylène téréphtalate)			10						18
39077000	- Poly(acide lactique)			10						18
39079	- Autres polyesters:									
39079100	-- Non saturés			10						18
39079900	-- Autres			10						18
3908	Polyamides sous formes primaires.									
39081000	- Polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12			10						18
39089000	- Autres			10						18
3909	Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthanes, sous formes primaires.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
39091000	- Résines uréiques; résines de thiourée			10						18
39092000	- Résines mélaminiques			10						18
39093000	- Autres résines aminiques			10						18
39094000	- Résines phénoliques			10						18
39095000	- Polyuréthannes			10						18
39100000	Silicones sous formes primaires.			10						18
3911	Résines de pétrole, résines de coumarone-indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la Note 3 du présent Chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.									
39111000	- Résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes			10						18
39119000	- Autres			10						18
3912	Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.									
39121	- Acétates de cellulose:									
39121100	-- Non plastifiés			10						18
39121200	-- Plastifiés			10						18
39122000	- Nitrates de cellulose (y compris les collodions)			10						18
39123	- Ethers de cellulose:									
39123100	-- Carboxyméthylcellulose et ses sels			10						18
39123900	-- Autres			10						18
39129000	- Autres			10						18
3913	Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.									
39131000	- Acide alginique, ses sels et ses esters			10						18
39139000	- Autres			10						18
39140000	Echangeurs d'ions à base de polymères des n°s 39.01 à 39.13, sous formes primaires.			10						18
3915	Déchets, rognures et débris de matières plastiques.									
39151000	- De polymères de l'éthylène			10						18
39152000	- De polymères du styrène			10						18
39153000	- De polymères du chlorure de vinyle			10						18
39159000	- D'autres matières plastiques			10						18
3916	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1 mm (monofils), joncs, bâtons et profilés, même ouverts en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
39161000	- En polymères de l'éthylène			10						18
39162000	- En polymères du chlorure de vinyle			10						18
39169000	- En autres matières plastiques			10						18
3917	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques.									
39171000	- Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques			30						18
39172	- Tubes et tuyaux rigides:									
39172100	-- En polymères de l'éthylène			30						18
39172200	-- En polymères du propylène			30						18
39172300	-- En polymères du chlorure de vinyle			30						18
39172900	-- En autres matières plastiques			30						18
39173	- Autres tubes et tuyaux:									
39173100	-- Tubes et tuyaux souples pouvant supporter au minimum une pression de 27,6 MPa			20						18
39173200	-- Autres, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires			30						18
39173300	-- Autres, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires			30						18
39173900	-- Autres			30						18
39174000	- Accessoires			10						18
3918	Revêtements de sols en matières plastiques, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles; revêtements de murs ou de plafonds en matières plastiques définis dans la Note 9 du présent Chapitre.									
39181000	- En polymères du chlorure de vinyle			30						18
39189000	- En autres matières plastiques			30						18
3919	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux.									
39191000	- En rouleaux d'une largeur n'excédant pas 20 cm			5						18
39199000	- Autres			10						18
3920	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières.									
39201000	- En polymères de l'éthylène			10						18
39202000	- En polymères du propylène			10						18
39203000	- En polymères du styrène			10						18
39204	- En polymères du chlorure de vinyle:									
39204300	-- Contenant en poids au moins 6 % de plastifiants			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
39204900	--	Autres			10						18
39205	-	En polymères acryliques:									
39205100	--	En poly(méthacrylate de méthyle)			10						18
39205900	--	Autres			10						18
39206	-	En polycarbonates, en résines alkydes, en polyesters allyliques ou en autres									
39206100	--	En polycarbonates			10						18
39206200	--	En poly(éthylène téréphtalate)			5						18
39206300	--	En polyesters non saturés			10						18
39206900	--	En autres polyesters			10						18
39207	-	En cellulose ou en ses dérivés chimiques:									
39207100	--	En cellulose régénérée			10						18
39207300	--	En acétate de cellulose			10						18
39207900	--	En autres dérivés de la cellulose			10						18
39209	-	En autres matières plastiques:									
39209100	--	En poly(butyrac de vinyle)			10						18
39209200	--	En polyamides			10						18
39209300	--	En résines aminiques			10						18
39209400	--	En résines phénoliques			10						18
39209900	--	En autres matières plastiques			10						18
3921		Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques.									
39211	-	Produits alvéolaires:									
39211100	--	En polymères du styrène			10						18
39211200	--	En polymères du chlorure de vinyle			10						18
39211300	--	En polyuréthanes			20						18
39211400	--	En cellulose régénérée			10						18
39211900	--	En autres matières plastiques			10						18
39219000	-	Autres			10						18
3922		Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques.									
39221000	-	Baignoires, douches, éviers et lavabos			30						18
39222000	-	Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance			30						18
39229000	-	Autres			30						18
3923		Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.									
39231000	-	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
39232		- Sacs, sachets, pochettes et cornets:									
39232100		-- En polymères de l'éthylène			10						18
39232900		-- En autres matières plastiques			10						18
392330		- Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires									
39233010		-- Bonbonnes bouteilles flacons et articles similaires en mat. plastiques à usage médical			15						18
39233090		-- Bonbonnes bouteilles flacons et articles similaires en mat. plastique pour autre usage			10						18
39234000		- Bobines, fusettes, canettes et supports similaires			10						18
39235000		- Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture			10						18
392390		- Autres									
39239010		-- Glacières			30						18
39239090		-- Articles de transport du 3923 non dénommés ni compris ailleurs			10						18
3924		Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques.									
39241000		- Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine			30						18
39249000		- Autres			30						18
3925		Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs.									
39251000		- Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, d'une contenance excédant 300 l			10						18
39252000		- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils			20						18
39253000		- Volets, stores (y compris les stores vénitiens) et articles similaires, et leurs parties			20						18
39259000		- Autres			20						18
3926		Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n°s 39.01 à 39.14.									
39261000		- Articles de bureau et articles scolaires			30						18
39262000		- Vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles)			30						18
39263000		- Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires			30						18
39264000		- Statuettes et autres objets d'ornementation			30						18
392690		- Autres									
39269011		-- Ouvrages en matières plastiques pour la reliure			5						18
39269019		-- Ouvrages en matières plastiques du 3926 à usages techniques			5						18
39269090		-- Ouvrages en matières plastiques du 3926 non dénommés ni compris ailleurs			30						18
4001		Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommés naturelles analogues, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.									
40011000		- Latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé			10						18
40012		- Caoutchouc naturel sous d'autres formes:									
40012100		-- Feuilles fumées			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
40012200	--	Caoutchoucs techniquement spécifiés (TSNR)			10						18
40012900	--	Autres			10						18
40013000	-	Balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues			10						18
4002		Caoutchouc synthétique et factice pour caoutchouc dérivé des huiles, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes; mélanges des produits du n° 40.01 avec des produits de la présente position, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.									
40021	-	Caoutchouc styrène-butadiène (SBR); caoutchouc styrène-butadiène carboxylé (XSBR):									
40021100	--	Latex			10						18
40021900	--	Autres			10						18
40022000	-	Caoutchouc butadiène (BR)			10						18
40023	-	Caoutchouc isobutène-isoprène (butyle) (IIR); caoutchouc isobutène-isoprène halogéné (CIIR ou BIIR):									
40023100	--	Caoutchouc isobutène-isoprène (butyle) (IIR)			10						18
40023900	--	Autres			10						18
40024	-	Caoutchouc chloroprène (chlorobutadiène) (CR):									
40024100	--	Latex			10						18
40024900	--	Autres			10						18
40025	-	Caoutchouc acrylonitrile-butadiène (NBR):									
40025100	--	Latex			10						18
40025900	--	Autres			10						18
40026000	-	Caoutchouc isoprène (IR)			10						18
40027000	-	Caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué (EPDM)			10						18
40028000	-	Mélanges des produits du n° 40.01 avec des produits de la présente position			10						18
40029	-	Autres:									
40029100	--	Latex			10						18
40029900	--	Autres			10						18
40030000		Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.			10						18
40040000		Déchets, débris et rognures de caoutchouc non durci, même réduits en poudre ou en granulés.			10						18
4005		Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.									
40051000	-	Caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice			10						18
40052000	-	Solutions; dispersions autres que celles du n° 4005.10			10						18
40059	-	Autres:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
40059100	--	Plaques, feuilles et bandes			10								18
40059900	--	Autres			10								18
4006		Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé.											
40061000	-	Profilés pour le rechapage			30								18
40069000	-	Autres			30								18
40070000		Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé.			30								18
4008		Plaques, feuilles, bandes, baguettes et profilés, en caoutchouc vulcanisé non durci.											
40081	-	En caoutchouc alvéolaire:											
40081100	--	Plaques, feuilles et bandes			30								18
40081900	--	Autres			30								18
40082	-	En caoutchouc non alvéolaire:											
40082100	--	Plaques, feuilles et bandes			30								18
40082900	--	Autres			5								18
4009		Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple).											
40091	-	Non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières :											
40091100	--	Sans accessoires			30								18
40091200	--	Avec accessoires			30								18
40092	-	Renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal :											
40092100	--	Sans accessoires			30								18
40092200	--	Avec accessoires			30								18
40093	-	Renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles :											
40093100	--	Sans accessoires			30								18
40093200	--	Avec accessoires			30								18
40094	-	Renforcés à l'aide d'autres matières ou autrement associés à d'autres matières :											
40094100	--	Sans accessoires			30								18
40094200	--	Avec accessoires			30								18
4010		Courroies transporteuses ou de transmission, en caoutchouc vulcanisé.											
40101	-	Courroies transporteuses:											
40101100	--	Renforcées seulement de métal			30								18
40101200	--	Renforcées seulement de matières textiles			30								18
40101900	--	Autres			30								18
40103	-	Courroies de transmission:											

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
40103100		-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 180 cm			30						18
40103200		-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale autres que striées, d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 180 cm			30						18
40103300		-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure excédant 180 cm mais n'excédant pas 240 cm			30						18
40103400		-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, autres que striées, d'une circonférence extérieure excédant 180 cm mais n'excédant pas 240 cm			30						18
40103500		-- Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrones), d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 150 cm			30						18
40103600		-- Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrones), d'une circonférence extérieure excédant 150 cm mais n'excédant pas 198 cm			30						18
40103900		-- Autres			30						18
4011		Pneumatiques neufs, en caoutchouc.									
40111000		- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course)			10						18
40112000		- Des types utilisés pour autobus ou camions			10						18
40113000		- Des types utilisés pour véhicules aériens			15						18
40114000		- Des types utilisés pour motocycles			30						18
40115000		- Des types utilisés pour bicyclettes			30						18
40116		- Autres, à crampons, à chevrons ou similaires :									
40116100		-- Des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers			10						18
40116200		-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm			10						18
40116300		-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm			10						18
40116900		-- Autres			10						18
40119		- Autres :									
40119200		-- Des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers			10						18
40119300		-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm			10						18
40119400		-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm			10						18
40119900		-- Autres			10						18
4012		Pneumatiques rechapés ou usagés en caoutchouc; bandages, bandes de roulement pour pneumatiques et « flaps » en caoutchouc.									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
		(%)		(%)		De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
40121	- Pneumatiques rechapés:									
40121100	-- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type « break » et les voitures de course)			30						18
40121200	-- Des types utilisés pour autobus ou camions			30						18
40121300	-- Des types utilisés pour véhicules aériens			30						18
40121900	-- Autres			30						18
40122000	- Pneumatiques usagés			30						18
40129000	- Autres			30						18
4013	Chambres à air, en caoutchouc.									
40131000	- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course), les autobus ou les camions			10						18
40132000	- Des types utilisés pour bicyclettes			10						18
40139000	- Autres			10						18
4014	Articles d'hygiène ou de pharmacie (y compris les tétines), en caoutchouc vulcanisé non durci, même avec parties en caoutchouc durci.									
40141000	- Préservatifs			15						18
40149000	- Autres			15						18
4015	Vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles) en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages.									
40151	- Gants, mitaines et moufles :									
40151100	-- Pour chirurgie			15						18
40151900	-- Autres			30						18
40159000	- Autres			30						18
4016	Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci.									
40161000	- En caoutchouc alvéolaire			30						18
40169	- Autres:									
40169100	-- Revêtements de sol et tapis de pied			30						18
40169200	-- Gommages à effacer			30						18
40169300	-- Joints			30						18
40169400	-- Pare-chocs, même gonflables, pour accostage des bateaux			10						18
40169500	-- Autres articles gonflables			30						18
401699	-- Autres									
40169910	--- Semelles et dièdres destinés aux chemins de fer d'intérêt public			10						18
40169920	--- Bouchons en caoutchouc pour fûts			10						18
40169990	--- Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durcis du 4016 non dénommés ni compris ailleurs			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
40170000	Caoutchouc durci (ébonite, par exemple) sous toutes formes, y compris les déchets et débris; ouvrages en caoutchouc durci.			30						18
4104	Cuir et peaux tannés ou en croûte de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, mais non autrement préparés.									
41041	- A l'état humide (y compris wet-blue):									
41041100	-- Pleine fleur, non refendue; côtés fleur			10						18
41041900	-- Autres			10						18
41044	- A l'état sec (en croûte):									
41044100	-- Pleine fleur, non refendue; côtés fleur			10						18
41044900	-- Autres			10						18
4105	Peaux tannées ou en croûte d'ovins, épilées, même refendues, mais non autrement préparées.									
41051000	- A l'état humide (y compris wet-blue)			10						18
41053000	- A l'état sec (en croûte)			10						18
4106	Cuir et peaux épilés d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvus de poils, tannés ou en croûte, même refendus, mais non autrement préparés.									
41062	- De caprins:									
41062100	-- A l'état humide (y compris wet-blue)			10						18
41062200	-- A l'état sec (en croûte)			10						18
41063	- De porcins:									
41063100	-- A l'état humide (y compris wet-blue)			10						18
41063200	-- A l'état sec (en croûte)			10						18
41064000	- De reptiles			10						18
41069	- Autres:									
41069100	-- A l'état humide (y compris wet-blue)			10						18
41069200	-- A l'état sec (en croûte)			10						18
4107	Cuir préparés après tannage ou après dessèchement et cuir et peaux parcheminés, de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.									
41071	- Cuir et peaux entiers:									
41071100	-- Pleine fleur, non refendue			10						18
41071200	-- Côtés fleur			10						18
41071900	-- Autres			10						18
41079	- Autres, y compris les bandes:									
41079100	-- Pleine fleur, non refendue			10						18
41079200	-- Côtés fleur			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
41079900	-- Autres			10						18
41120000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.			10						18
4113	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'autres animaux, épilés, et cuirs préparés après tannage et cuirs et peaux parcheminés, d'animaux dépourvus de poils, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.									
41131000	- De caprins			10						18
41132000	- De porcins			10						18
41133000	- De reptiles			10						18
41139000	- Autres			10						18
4114	Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné); cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés.									
41141000	- Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné)			10						18
41142000	- Cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés			10						18
4115	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir.									
41151000	- Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées			10						18
41152000	- Rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non-utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir			10						18
42010000	Articles de sellerie ou de bourrellerie pour tous animaux (y compris les traits, laisses, genouillères, muselières, tapis de selles, fontes, manteaux pour chiens et articles similaires), en toutes matières.			30						18
4202	Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables, étuis à lunettes, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires; sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à main, sacs à provisions, portefeuilles, porte-monnaie, porte-cartes, étuis à cigarettes, blagues à tabac, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour flacons ou bijoux, boîtes à poudre, écrins pour orfèvrerie et contenants similaires, en cuir naturel ou reconstitué, en feuilles de matières plastiques, en matières textiles, en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
42021	- Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires:									
42021100	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni			30						18
42021200	-- A surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles			30						18
42021900	-- Autres			30						18
42022	- Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée:									
42022100	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni			30						18
42022200	-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles			30						18
42022900	-- Autres			30						18
42023	- Articles de poche ou de sac à main:									
42023100	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni			30						18
42023200	-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles			30						18
42023900	-- Autres			30						18
42029	- Autres:									
42029100	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni			30						18
42029200	-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles			30						18
42029900	-- Autres			30						18
4203	Vêtements et accessoires du vêtement en cuir naturel ou reconstitué.									
42031000	- Vêtements			30						18
42032	- Gants, mitaines et moufles:									
42032100	-- Spécialement conçus pour la pratique de sports			30						18
420329	-- Autres									
42032910	--- Gants de protection			20						18
42032990	--- Gants mitaines et moufles autres que du 4203.21 et 4203.2910			30						18
42033000	- Ceintures, ceinturons et baudriers			30						18
42034000	- Autres accessoires du vêtement			30						18
420500	Autres ouvrages en cuir naturel ou reconstitué.									
42050010	- Articles en cuir naturel ou reconstitué usage technique			10						18
42050090	- Autres			30						18
42060000	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons.			30						18
4302	Pelleteries tannées ou apprêtées (y compris les têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes), non assemblées ou assemblées (sans adjonction d'autres matières), autres que celles du n° 43.03.									
43021	- Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, non assemblées:									
43021100	-- De visons			30						18
43021900	-- Autres			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
43022000	- Têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes, non assemblés			30						18
43023000	- Pelleteries entières et leurs morceaux et chutes, assemblés			30						18
4303	Vêtements, accessoires du vêtement et autres articles en pelleteries.									
43031000	- Vêtements et accessoires du vêtement			30						18
43039000	- Autres			30						18
43040000	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices.			30						18
4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires; bois en plaquettes ou en particules; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires.									
44011000	- Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires			30						18
44012	- Bois en plaquettes ou en particules:									
44012100	-- De conifères			30						18
44012200	-- Autres que de conifères			30						18
44013000	- Sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires			30						18
4402	Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré.									
44021000	- De bambou			30						18
44029000	- Autres			30						18
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris.									
44031000	- Traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation			30						18
44032000	- Autres, de conifères			30						18
44034	- Autres, de bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre:									
44034100	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau			30						18
440349	-- Autres									
44034901	--- Bois bruts d'Abura non équarri (BAHIA)			30						18
44034902	--- Bois bruts d'Acajou non équarri			30						18
44034903	--- Bois bruts d'Afromosia non équarri			30						18
44034904	--- Bois bruts d'Aiélé non équarri			30						18
44034905	--- Bois bruts d'Ako non équarri			30						18
44034906	--- Bois bruts d'Andoung non équarri			30						18
44034907	--- Bois bruts d'Avodiré non équarri			30						18
44034908	--- Bois bruts de Bété non équarri			30						18
44034909	--- Bois bruts de Bilinga non équarri			30						18
44034910	--- Bois bruts de Bossé non équarri			30						18
44034911	--- Bois bruts de Bubinga non équarri			30						18
44034912	--- Bois bruts de Dabéma non équarri			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre					
			(%)	3.B	(%)	4.B	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	
44034913	---	Bois bruts de Douka non équarri			30							18
44034914	---	Bois bruts de Doussié non équarri			30							18
44034915	---	Bois bruts d'Ebène non équarri			30							18
44034916	---	Bois bruts d'Eyong non équarri			30							18
44034917	---	Bois bruts de Framiré non équarri			30							18
44034918	---	Bois bruts de Fromager non équarri			30							18
44034919	---	Bois bruts d'Igaganga non équarri			30							18
44034920	---	Bois bruts d'Izombé non équarri			30							18
44034921	---	Bois bruts de Kosipo non équarri			30							18
44034922	---	Bois bruts de Kotibé non équarri			30							18
44034923	---	Bois bruts de Kodrodua non équarri			30							18
44034924	---	Bois bruts de Limba des qualités "Loyal et Marchand" et "exportation" non équarri			30							18
44034925	---	Bois bruts de Limba d'autres categories non équarri			30							18
44034926	---	Bois bruts de Moabi non équarri			30							18
44034927	---	Bois bruts de Movingui non équarri			30							18
44034928	---	Bois bruts de Mutényé non équarri			30							18
44034929	---	Bois bruts de Niangon non équarri			30							18
44034930	---	Bois bruts de Niové non équarri			30							18
44034931	---	Bois bruts d'Olon non équarri			30							18
44034932	---	Bois bruts d'Ovoga non équarri			30							18
44034933	---	Bois bruts d'Ozigo non équarri			30							18
44034934	---	Bois bruts de Padouk non équarri			30							18
44034935	---	Bois bruts de Pau rosa non équarri			30							18
44034936	---	Bois bruts de Tchitola non équarri			30							18
44034937	---	Bois bruts de Tola non équarri			30							18
44034938	---	Bois bruts de Zingana non équarri			30							18
44034939	---	Bois bruts Azobé non équarri			30							18
44034940	---	Bois bruts Dibétou non équarri			30							18
44034941	---	Bois bruts Ilomba non équarri			30							18
44034942	---	Bois bruts Iroko non équarri			30							18
44034943	---	Bois bruts Makoré non équarri			30							18
44034944	---	Bois bruts Mansonia non équarri			30							18
44034945	---	Bois bruts Obéché non équarri			30							18
44034946	---	Bois bruts Okoumé loyal et marchand non équarri			30							18
44034947	---	Bois bruts Okoumé loyal et marchand tranchage non équarri			30							18
44034948	---	Bois bruts Okoumé qualité seconde non équarri			30							18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
44034949	---	Bois bruts Okoumé choix industriel non équarri			30						18
44034950	---	Bois bruts Okoumé choix économiques non équarri			30						18
44034951	---	Bois bruts Okoumé choix spécial non équarri			30						18
44034952	---	Bois bruts Ozigo loyal et marchand non équarri			30						18
44034953	---	Bois bruts Ozigo loyal et marchand tranchage non équarri			30						18
44034954	---	Bois bruts Ozigo qualié seconde non équarri			30						18
44034955	---	Bois bruts Ozigo choix industriel non équarri			30						18
44034956	---	Bois bruts Ozigo choix économique non équarri			30						18
44034957	---	Bois bruts Ozigo choix spécial non équarri			30						18
44034958	---	Bois bruts Sapelli non équarri			30						18
44034959	---	Bois bruts Sipo non équarri			30						18
44034960	---	Bois bruts Tiama non équarri			30						18
44034961	---	Bois brut d'ACCUMINATA non équarri			30						18
44034963	---	Bois brut de BELI BRUN (AWOURA) non équarri			30						18
44034965	---	Bois brut de BOMANGA non équarri			30						18
44034966	---	Bois brut de EBIARA (POCOULI) non équarri			30						18
44034967	---	Bois brut de EMIEN non équarri			30						18
44034969	---	Bois bruts tropicaux non équarri autres que ceux du 4403.4901 aux 4403.4969			30						18
44034970	---	Bois brut de PACHYLOBA non équarri			30						18
44034971	---	Bois brut de TALI non équarri			30						18
44034972	---	Bois brut de WENGUE non équarri			30						18
44034973	---	Bois brut de OKOUME IR non équarri			30						18
44034974	---	Bois brut de OKAN non équarri			30						18
44034975	---	Bois brut de ALONE (KONDROTTI) non équarri			30						18
44034976	---	Bois brut de ANZEM (ETIMOIE) non équarri			30						18
44034977	---	Bois brut de FARO non équarri			30						18
44034978	---	Bois brut de GOMBE non équarri			30						18
44034979	---	Bois brut de BELI ROUGE non équarri			30						18
44034980	---	Bois brut de GHEOMBI non équarri			30						18
44034981	---	Bois brut de ONZABILI non équarri			30						18
44034982	---	Bois brut de BODOIA non équarri			30						18
44034983	---	Bois brut d'Abeum non équarri			30						18
44034984	---	Bois brut d'Adzagon non équarri			30						18
44034985	---	Bois brut d'afina non équarri			30						18
44034986	---	Bois brut d'Afo non équarri			30						18
44034987	---	Bois brut d'Alep non équarri			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
44034988		--- Bois brut d'Angoa non équarri			30						18
44034989		--- Bois brut de bombax non équarri.			30						18
44034990		--- Bois brut de crawood non équarri			30						18
44034991		--- Bois brut d'Ebana non équarri			30						18
44034992		--- Bois brut d'Essessang			30						18
44034993		--- Bois brut d'Eveuss non équarri			30						18
44034994		--- Bois brut d'Evino non équarri			30						18
44034995		--- Bois brut d'Eyoum non équarri			30						18
44034996		--- Bois brut de Longui Mbebane			30						18
44034997		--- Bois brut de Mukulungu non équarri			30						18
44034998		--- Bois brut de Safoukala non équarri			30						18
44034999		--- Autres bois tropicaux non équarris non dénommés ni compris ailleurs			30						18
44039		- Autres:									
44039100		-- De chêne (Quercus spp.)			30						18
44039200		-- De hêtre (Fagus spp.)			30						18
440399		-- Autres									
44039910		--- Bois de trituration non équarri			30						18
44039920		--- Bois bruts non équarris autres que ceux du 4403.49 à 4403.9910			30						18
44039990		--- Bois équarri du 4403 non dénommées ni comprises ailleurs			30						18
4404		Bois feuillards; échalas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires.									
44041000		- De conifères			30						18
440420		- Autres que de conifères									
44042010		-- Bois feuillards échalas fendus			30						18
44042020		-- Bois du 4404 autres que ceux du 4404.10			30						18
44042090		-- Bois du 4404 autres que ceux du 4404.10 à 4404.2020			30						18
440500		Laine (paille) de bois; farine de bois.									
44050010		- Laine (paille) de bois			30						18
44050090		- Farine de bois			30						18
4406		Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires.									
44061000		- Non imprégnées			30						18
44069000		- Autres			30						18
4407		Bois sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.									



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De 5.A	À 5.B	6	7	8
44071000		- De conifères			30						18
44072		- De bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre:									
44072100		-- Mahogany (Swietenia spp.)			30						18
44072200		-- Virola, Imbuia et Balsa			30						18
44072500		-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau			30						18
44072600		-- White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan			30						18
44072700		-- Sapelli			30						18
44072800		-- Iroko			30						18
440729		-- Autres									
44072901		--- Bois d'Abura sciés d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072902		--- Bois d'Acajou scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072903		--- Bois d'Afromosia scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072904		--- Bois d'Aiélé scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072905		--- Bois d'Ako scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072906		--- Bois d'andoung scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072907		--- Bois d'Avodiré scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072908		--- Bois de Bété scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072909		--- Bois de Bilinga scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072910		--- Bois de Bossé scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072911		--- Bois Budinga scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072912		--- Bois de Dabéma scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072913		--- Bois de douka scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072914		--- Bois de Doussié scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072915		--- Bois d'Ebène scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072916		--- Bois d'Eyong scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072917		--- Bois de framiré scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072918		--- Bois de fromager scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072919		--- Bois d'Igaganga scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072920		--- Bois d'Izombé scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072921		--- Bois de Kosipo scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072922		--- Bois de kitibé scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072923		--- Bois de kodrodua scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072924		--- Bois de Limba scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072925		--- Bois de Moabi scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072926		--- Bois de Movingui scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072927		--- Bois de Mutényé scié d'une épaisseur > 6mm			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
44072928		--- Bois de Niangon scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072929		--- Bois de Niové scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072930		--- Bois d'Olon scié d' une épaisseur > 6mm			30						18
44072931		--- Bois d'Ovoga scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072932		--- Bois d 'Ozigo scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072933		--- Bois de Padauk scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072934		--- Bois de Pau rosa scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072935		--- Bois de Tchitola scié d'une épaisseur > 6mm			30						18
44072936		--- Bois de Tola scié épaisseur > 6 mm			30						18
44072937		--- Bois de Zingana scié épaisseur > 6 mm			30						18
44072938		--- Bois tropicaux autres que du 4407.2901 à 37 scié épaisseur > 6mm			30						18
44072939		--- Bois tropicaux du 4407 non sciés			30						18
44072940		--- Bois tropicaux du 4407 autres que ceux du 4407.2901 à 4407.2939			30						18
44079		- Autres:									
44079100		-- De chêne (Quercus spp.)			30						18
44079200		-- De hêtre (Fagus spp.)			30						18
44079300		-- D'érable (Acer spp.)			30						18
44079400		-- De cerisier '(Prunus spp.)			30						18
44079500		-- De frêne (Fraxinus spp.)			30						18
44079900		-- Autres			30						18
4408		Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm.									
44081000		- De conifères			30						18
44083		- De bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre:									
44083100		-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau			30						18
44083900		-- Autres			30						18
44089000		- Autres			30						18
4409		Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout.									
44091000		- De conifères			30						18
44092		- Autres que de conifères:									
44092100		-- En bambou			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
440929	-- Autres									
44092910	--- Bois filés autres que de conifères			30						18
44092990	--- Autres bois profilés que de conifères			30						18
4410	Panneaux de particules, panneaux dits « oriented strand board » (OSB) et panneaux similaires (par exemple « waferboard »), en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques.									
44101	- De bois:									
44101100	-- Panneaux de particules			30						18
44101200	-- Panneaux dits « oriented strand board » (OSB)			30						18
44101900	-- Autres			30						18
44109000	- Autres			30						18
4411	Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques.									
44111	- Panneaux de densité moyenne (dits « MDF »):									
44111200	-- D'une épaisseur n'excédant pas 5 mm			30						18
44111300	-- D'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm			30						18
44111400	-- D'une épaisseur excédant 9 mm			30						18
44119	- Autres:									
44119200	-- D'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup>			30						18
44119300	-- D'une masse volumique excédant 0,5 g/cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup>			30						18
44119400	-- D'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm <sup>3</sup>			30						18
4412	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires.									
44121000	- En bambou			30						18
44123	- Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm :									
44123100	-- Ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre			30						18
44123200	-- Autres, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères			30						18
44123900	-- Autres			30						18
44129	- Autres:									
44129400	-- A âme panneautée, lattée ou lamellée			30						18
44129900	-- Autres			30						18
441300	Bois dits « densifiés », en blocs, planches, lames ou profilés.									
44130010	- Bois dits densifiés en blocs planches lames ou profilés d'Okoumé			30						18
44130020	- Bois dits densifiés en blocs planches lames ou profilés de Limba			30						18
44130090	- Bois dits densifiés autres que ceux du 4413.0010 et 4413.0020			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
44140000		Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires.			30						18
4415		Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois; tambours (tourets) pour câbles, en bois; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois; rehausses de palettes en bois.									
44151000		- Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires; tambours (tourets) pour câbles			10						18
44152000		- Palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement; rehausses de palettes			30						18
44160000		Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties, en bois, y compris les merrains.			20						18
44170000		Outils, montures et manches d'outils, montures de brosse, manches de balais ou de brosse, en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois.			30						18
4418		Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux (« shingles » et « shakes »), en bois.									
44181000		- Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles			30						18
44182000		- Portes et leurs cadres, chambranles et seuils			30						18
44184000		- Coffrages pour le bétonnage			30						18
44185000		- Bardeaux (« shingles » et « shakes »)			30						18
44186000		- Poteaux et poutres			30						18
44187		- Panneaux assemblés pour revêtement de sol:									
44187100		-- Pour sols mosaïques			30						18
44187200		-- Autres, multicouches			30						18
44187900		-- Autres			30						18
44189000		- Autres			30						18
44190000		Articles en bois pour la table ou la cuisine.			30						18
4420		Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie, et ouvrages similaires, en bois; statuettes et autres objets d'ornement, en bois; articles d'ameublement en bois ne relevant pas du Chapitre 94.									
44201000		- Statuettes et autres objets d'ornement, en bois			30						18
44209000		- Autres			30						18
4421		Autres ouvrages en bois.									
44211000		- Cintres pour vêtements			30						18
442190		- Autres									
44219010		-- Canettes busettes et articles similaires en bois tourné			30						18
44219020		-- Lattis armés et treillages pour clotures			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
44219030	--	Articles en bois pour l'industrie			30						18
44219040	--	Rames pagaies et avirons			30						18
44219050	--	Pavés en bois			30						18
44219060	--	Bois préparés pour allumettes; chevilles en bois pour chaussures			30						18
44219090	--	Ouvrages en bois autres que ceux du 4421.9010 à 4421.9060			30						18
4501		Liège naturel brut ou simplement préparé; déchets de liège; liège concassé, granulé ou pulvérisé.									
45011000	-	Liège naturel brut ou simplement préparé			10						18
45019000	-	Autres			10						18
45020000		Liège naturel, écroûté ou simplement équarri, ou en cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire (y compris les ébauches à arêtes vives pour bouchons).			10						18
4503		Ouvrages en liège naturel.									
45031000	-	Bouchons			10						18
45039000	-	Autres			10						18
4504		Liège aggloméré (avec ou sans liant) et ouvrages en liège aggloméré.									
45041000	-	Cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y compris les disques			10						18
45049000	-	Autres			10						18
4601		Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes; matières à tresser, tresses et articles similaires en matières à tresser, tissés ou parallélisés, à plat, même finis (nattes, paillassons et claies, par exemple).									
46012		- Nattes, paillassons et claies en matières végétales:									
46012100	--	En bambou			30						18
46012200	--	En rotin			30						18
46012900	--	Autres			30						18
46019		- Autres:									
46019200	--	En bambou			30						18
46019300	--	En rotin			30						18
46019400	--	En autres matières végétales			30						18
46019900	--	Autres			30						18
4602		Ouvrages de vannerie obtenus directement en forme à partir de matières à tresser ou confectionnés à l'aide des articles du n° 46.01; ouvrages en luffa.									
46021		- En matières végétales:									
46021100	--	En bambou			30						18
46021200	--	En rotin			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
46021900	-- Autres			30						18
46029000	- Autres			30						18
47010000	Pâtes mécaniques de bois.			10						18
47020000	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre.			10						18
4703	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, autres que les pâtes à dissoudre.									
47031	- Ecrues:									
47031100	-- De conifères			10						18
47031900	-- Autres que de conifères			10						18
47032	- Mi-blanchies ou blanchies:									
47032100	-- De conifères			10						18
47032900	-- Autres que de conifères			10						18
4704	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, autres que les pâtes à dissoudre.									
47041	- Ecrues:									
47041100	-- De conifères			10						18
47041900	-- Autres que de conifères			10						18
47042	- Mi-blanchies ou blanchies:									
47042100	-- De conifères			10						18
47042900	-- Autres que de conifères			10						18
47050000	Pâtes de bois obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique.			10						18
4706	Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts) ou d'autres matières fibreuses cellulosiques.									
47061000	- Pâtes de linters de coton			10						18
47062000	- Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts)			10						18
47063000	- Autres, de bambou			10						18
47069	- Autres:									
47069100	-- Mécaniques			10						18
47069200	-- Chimiques			10						18
47069300	-- Mi-chimiques			10						18
4707	Papiers ou cartons à recycler (déchets et rebuts).									
47071000	- Papiers ou cartons Kraft écus ou papiers ou cartons ondulés			10						18
47072000	- Autres papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte chimique blanchie, non colorés dans la masse			10						18
47073000	- Papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte mécanique (journaux, périodiques et imprimés similaires, par exemple)			10						18
47079000	- Autres, y compris les déchets et rebuts non triés			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
48010000		Papier journal, en rouleaux ou en feuilles.			15						18
4802		Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les papiers des n°s 48.01 ou 48.03; papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main).									
48021000		- Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)			5						18
48022000		- Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles			10						18
48024000		- Papiers supports pour papiers peints			10						18
48025		- Autres papiers et cartons, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres:									
48025400		-- D'un poids au m <sup>2</sup> inférieur à 40 g			10						18
48025500		-- D'un poids au m <sup>2</sup> de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en rouleaux			5						18
48025600		-- D'un poids au m <sup>2</sup> de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié			10						18
48025700		-- Autres, d'un poids au m <sup>2</sup> de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g			5						18
48025800		-- D'un poids au m <sup>2</sup> excédant 150 g			5						18
48026		- Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique :									
48026100		-- En rouleaux			15						18
48026200		-- En feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié			10						18
480269		-- Autres									
48026910		--- Autres papiers pour journaux et publications périodiques			15						18
48026990		--- Autres			5						18
48030000		Papiers des types utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles.			10						18
4804		Papiers et cartons Kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, autres que ceux des n°s 48.02 ou 48.03.									
48041		- Papiers et cartons pour couverture, dits «Kraftliner»:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
48041100	--	Ecrus			10						18
48041900	--	Autres			10						18
48042		- Papiers Kraft pour sacs de grande contenance:									
48042100	--	Ecrus			10						18
48042900	--	Autres			10						18
48043		- Autres papiers et cartons Kraft d'un poids au m <sup>2</sup> n'excédant pas 150 g:									
48043100	--	Ecrus			10						18
48043900	--	Autres			5						18
48044		- Autres papiers et cartons Kraft d'un poids au m <sup>2</sup> compris entre 150 g exclus et 225 g exclus:									
48044100	--	Ecrus			10						18
48044200	--	Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique			10						18
48044900	--	Autres			10						18
48045		- Autres papiers et cartons Kraft, d'un poids au m <sup>2</sup> égal ou supérieur à 225 g:									
48045100	--	Ecrus			10						18
48045200	--	Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique			10						18
48045900	--	Autres			10						18
4805		Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, n'ayant pas subi d'ouvroison complémentaire ou de traitements autres que ceux stipulés dans la Note 3 du présent Chapitre.									
48051		- Papier pour cannelure:									
48051100	--	Papier mi-chimique pour cannelure			10						18
48051200	--	Papier paille pour cannelure			10						18
48051900	--	Autres			10						18
48052		- Testliner (fibres récupérées):									
48052400	--	D'un poids au m <sup>2</sup> n'excédant pas 150 g			10						18
48052500	--	D'un poids au m <sup>2</sup> excédant 150 g			10						18
48053000		- Papier sulfite d'emballage			10						18
48054000		- Papier et carton filtre			10						18
48055000		- Papier et carton feutre, papier et carton laineux			10						18
48059		- Autres:									
48059100	--	D'un poids au m <sup>2</sup> n'excédant pas 150 g			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
48059200	--	D'un poids au m <sup>2</sup> excédant 150 g, mais inférieur à 225 g			10						18
48059300	--	D'un poids au m <sup>2</sup> égal ou supérieur à 225 g			10						18
4806		Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles.									
48061000	-	Papiers et cartons sulfurisés (parchemin végétal)			10						18
48062000	-	Papiers ingraissables (greaseproof)			10						18
48063000	-	Papiers-calques			10						18
48064000	-	Papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides			10						18
48070000		Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux ou en feuilles.			10						18
4808		Papiers et cartons ondulés (même avec recouvrement par collage), crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles, autres que les papiers des types décrits dans le libellé du n° 48.03.									
48081000	-	Papiers et cartons ondulés, même perforés			5						18
48082000	-	Papiers Kraft pour sacs de grande contenance, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés			10						18
48083000	-	Autres papiers Kraft, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés			10						18
48089000	-	Autres			5						18
4809		Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (y compris les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux ou en feuilles.									
48092000	-	Papiers dits « autocopiants »			5						18
480990	-	Autres									
48099010	--	Papiers carbone et papiers similaires			5						18
48099090	--	Autres			10						18
4810		Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format.									
48101		- Papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres:									
48101300	--	En rouleaux			5						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
48101400	-- En feuilles dont un des côtés n'excède pas 435 mm et dont l'autre côté n'excède pas 297 mm à l'état non plié			5						18
48101900	-- Autres			5						18
48102	- Papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique:									
48102200	-- Papier couché léger, dit « L.W.C .»			5						18
48102900	-- Autres			10						18
48103	- Papiers et cartons Kraft autres que ceux des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques:									
48103100	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m <sup>2</sup> n'excédant pas 150 g			10						18
48103200	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m <sup>2</sup> excédant 150 g			10						18
48103900	-- Autres			10						18
48109	- Autres papiers et cartons:									
48109200	-- Multicouches			5						18
48109900	-- Autres			5						18
4811	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les produits des types décrits dans les libellés des n <sup>o</sup> s 48.03, 48.09 ou 48.10.									
48111000	- Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés			10						18
48114	- Papiers et cartons gommés ou adhésifs:									
48114100	-- Auto-adhésifs			5						18
48114900	-- Autres			5						18
48115	- Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs):									
48115100	-- Blanchis, d'un poids au m <sup>2</sup> excédant 150 g			10						18
48115900	-- Autres			10						18
48116000	- Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol			10						18
48119000	- Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose			10						18
48120000	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier.			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
4813		Papier à cigarettes, même découpé à format ou en cahiers ou en tubes.									
48131000		- En cahiers ou en tubes			10						18
48132000		- En rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm			10						18
48139000		- Autres			20						18
4814		Papiers peints et revêtements muraux similaires; vitrauphanies.									
48141000		- Papier dit « Ingrain »			30						18
48142000		- Papiers peints et revêtements muraux similaires, constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée			30						18
48149000		- Autres			30						18
4816		Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 48.09), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes.									
48162000		- Papiers dits «autocopiants»			10						18
48169000		- Autres			30						18
4817		Enveloppes, cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou carton; boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance.									
48171000		- Enveloppes			30						18
48172000		- Cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance			30						18
48173000		- Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance			30						18
4818		Papiers des types utilisés pour papiers de toilette et pour papiers similaires, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, serviettes de table, couches pour bébés, serviettes et tampons hygiéniques, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose.									
48181000		- Papier hygiénique			30						18
48182000		- Mouchoirs, serviettes à démaquiller et essuie-mains			30						18
48183000		- Nappes et serviettes de table			30						18
48184000		- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires			30						18
48185000		- Vêtements et accessoires du vêtement			30						18
48189000		- Autres			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
4819	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires.									
48191000	- Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé			10						18
48192000	- Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé			10						18
48193000	- Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus			10						18
48194000	- Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets			10						18
48195000	- Autres emballages, y compris les pochettes pour disques			10						18
48196000	- Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires			10						18
4820	Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuillets mobiles ou autres), chemises et couvertures à dossiers et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton.									
48201000	- Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages similaires			30						18
48202000	- Cahiers			30						18
48203000	- Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers			30						18
48204000	- Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone			30						18
48205000	- Albums pour échantillonnages ou pour collections			30						18
48209000	- Autres			30						18
4821	Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non.									
482110	- Imprimées									
48211010	-- Étiquettes de tous genres en papier ou cartimprimés sur support papier métallisé			10						18
48211090	-- Étiquettes de tous genres en papier/carton imprimés sur support papier non métallisé			20						18
482190	- Autres									
48219010	-- Étiquettes de tous genres en papier/cartonnon imprimées à usages industriels			10						18
48219090	-- Étiquettes de tous genres en papier/cartonnon imprimées autres que à usage			20						18
4822	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis.									
48221000	- Des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles			10						18
48229000	- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
4823		Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose.									
48232000		- Papier et carton-filtre			20						18
48234000		- Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques			20						18
48236		- Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton:									
48236100		-- En bambou			30						18
48236900		-- Autres			30						18
482370		- Articles moulés ou pressés en pâte à papier									
48237010		-- Articles moulés ou pressés pour emballage des oeufs			30						18
48237090		-- Articles moulés ou pressés en pâte à papier autres que ceux du 4823.7010			30						18
48239000		- Autres			30						18
4901		Livres, brochures et imprimés similaires même sur feuillets isolés.									
490110		- En feuillets isolés, même pliés									
49011010		-- Livres et brochures scolaires en feuilles isolés même pliés			15						18
49011090		-- Livres brochures et imprimés similaires en feuil isolés même pliés autre que scolaire			15						18
49019		- Autres:									
49019100		-- Dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules			15						18
490199		-- Autres									
49019910		--- Livres et brochures scolaires présentés autrement qu'en feuil isolés même pliés			15						18
49019990		--- Livres brochures et imprimés similaires en relure autres que scolaires			15						18
4902		Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité.									
49021000		- Paraissant au moins quatre fois par semaine			15						18
49029000		- Autres			15						18
49030000		Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants.			15						18
49040000		Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée.			15						18
4905		Ouvrages cartographiques de tous genres, y compris les cartes murales, les plans topographiques et les globes, imprimés.									
49051000		- Globes			15						18
49059		- Autres:									
49059100		-- Sous forme de livres ou de brochures			15						18
49059900		-- Autres			15						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
49060000		Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires, obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photographiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au carbone des plans, dessins ou textes visés ci-dessus.			10						18
490700		Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbré; billets de banque; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres similaires.									
49070010		- Titres d'actions ou d'obligations et titres similaires			10						18
49070020		- Carnets de chèques			30						18
49070090		- Timbres-poste fiscaux et analogues imprimés autres que du 4907.0010 et 4907.0020			10						18
4908		Décalcomanies de tous genres.									
49081000		- Décalcomanies vitrifiables			60						18
49089000		- Autres			60						18
49090000		Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des voeux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications.			10						18
49100000		Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller.			30						18
4911		Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies.									
49111000		- Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires			30						18
49119		- Autres:									
49119100		-- Images, gravures et photographies			30						18
49119900		-- Autres			30						18
50040000		Fils de soie (autres que les fils de déchets de soie) non conditionnés pour la vente au détail.			10						18
50050000		Fils de déchets de soie, non conditionnés pour la vente au détail.			10						18
50060000		Fils de soie ou de déchets de soie, conditionnés pour la vente au détail; poil de Messine (crin de Florence).			30						18
5007		Tissus de soie ou de déchets de soie.									
50071000		- Tissus de bourrette			30						18
50072000		- Autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de soie ou de déchets de soie autres que la bourrette			30						18
50079000		- Autres tissus			30						18
51040000		Effilochés de laine ou de poils fins ou grossiers.			10						18
5105		Laine, poils fins ou grossiers, cardés ou peignés (y compris la « laine peignée en vrac									
51051000		- Laine cardée			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
51052	- Laine peignée:									
51052100	-- « Laine peignée en vrac »			10						18
51052900	-- Autre			10						18
51053	- Poils fins, cardés ou peignés:									
51053100	-- De chèvre de Cachemire			10						18
51053900	-- Autres			10						18
51054000	- Poils grossiers, cardés ou peignés			10						18
5106	Fils de laine cardée, non conditionnés pour la vente au détail.									
51061000	- Contenant au moins 85 % en poids de laine			10						18
51062000	- Contenant moins de 85 % en poids de laine			10						18
5107	Fils de laine peignée, non conditionnés pour la vente au détail.									
51071000	- Contenant au moins 85 % en poids de laine			10						18
51072000	- Contenant moins de 85 % en poids de laine			10						18
5108	Fils de poils fins, cardés ou peignés, non conditionnés pour la vente au détail.									
51081000	- Cardés			10						18
51082000	- Peignés			10						18
5109	Fils de laine ou de poils fins, conditionnés pour la vente au détail.									
51091000	- Contenant au moins 85 % en poids de laine ou de poils fins			10						18
51099000	- Autres			10						18
51100000	Fils de poils grossiers ou de crin (y compris les fils de crin guipés), même conditionnés pour la vente au détail.			10						18
5111	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés.									
51111	- Contenant au moins 85 % en poids de laine ou de poils fins:									
51111100	-- D'un poids n'excédant pas 300 g/m <sup>2</sup>			30						18
51111900	-- Autres			30						18
51112000	- Autres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			30						18
51113000	- Autres, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles discontinues			30						18
51119000	- Autres			30						18
5112	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés.									
51121	- Contenant au moins 85 % en poids de laine ou de poils fins:									
51121100	-- D'un poids n'excédant pas 200 g/m <sup>2</sup>			30						18
51121900	-- Autres			30						18
51122000	- Autres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
51123000	- Autres, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles discontinues			30						18
51129000	- Autres			30						18
51130000	Tissus de poils grossiers ou de crin.			30						18
5204	Fils à coudre de coton, même conditionnés pour la vente au détail.									
52041	- Non conditionnés pour la vente au détail:									
52041100	-- Contenant au moins 85 % en poids de coton			5						18
52041900	-- Autres			5						18
52042000	- Conditionnés pour la vente au détail			30						18
5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant au moins 85 % en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail.									
52051	- Fils simples, en fibres non peignées:									
52051100	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)			10						18
52051200	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)			20						18
52051300	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)			20						18
52051400	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)			20						18
52051500	-- Titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)			20						18
52052	- Fils simples, en fibres peignées:									
52052100	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)			10						18
52052200	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)			10						18
52052300	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)			10						18
52052400	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)			10						18
52052600	-- Titrant moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques)			10						18
52052700	-- Titrant moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques)			10						18
52052800	-- Titrant moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques)			10						18
52053	- Fils retors ou câblés, en fibres non peignées:									
52053100	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
			(%)		(%)		De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
52053200		-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)			20						18
52053300		-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)			20						18
52053400		-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)			20						18
52053500		-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)			20						18
52054		- Fils retors ou câblés, en fibres peignées:									
52054100		-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)			10						18
52054200		-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)			10						18
52054300		-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)			10						18
52054400		-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)			10						18
52054600		-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques en fils simples)			10						18
52054700		-- Titrant en fils simples moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples)			10						18
52054800		-- Titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples)			10						18
5206		Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85 % en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail.									
52061		- Fils simples, en fibres non peignées:									
52061100		-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
52061200	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)			20						18
52061300	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)			20						18
52061400	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)			20						18
52061500	-- Titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)			20						18
52062	- Fils simples, en fibres peignées:									
52062100	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)			20						18
52062200	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)			10						18
52062300	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)			10						18
52062400	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)			10						18
52062500	-- Titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)			10						18
52063	- Fils retors ou câblés, en fibres non peignées:									
52063100	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)			20						18
52063200	-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)			20						18
52063300	-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)			20						18
52063400	-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)			20						18
52063500	-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)			20						18
52064	- Fils retors ou câblés, en fibres peignées:									
52064100	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)			10						18
52064200	-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
52064300	-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)			10						18
52064400	-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)			10						18
52064500	-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)			10						18
5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail.									
52071000	- Contenant au moins 85 % en poids de coton			30						18
52079000	- Autres			30						18
5208	Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids n'excédant pas 200 g/m <sup>2</sup> .									
52081	- Ecrus:									
52081100	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52081200	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52081300	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52081900	-- Autres tissus			20						18
52082	- Blanchis:									
52082100	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52082200	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52082300	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52082900	-- Autres tissus			20						18
52083	- Teints:									
52083100	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52083200	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52083300	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52083900	-- Autres tissus			20						18
52084	- En fils de diverses couleurs:									
52084100	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m <sup>2</sup>			20						18
52084200	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m <sup>2</sup>			30						18
52084300	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52084900	-- Autres tissus			30						18
52085	- Imprimés:									
52085100	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m <sup>2</sup>			30						18
52085200	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m <sup>2</sup>			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De 5.A	À 5.B	6	7	8
52085900		-- Autres tissus			30						18
5209		Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids excédant 200 g/m <sup>2</sup> .									
52091		- Ecrus:									
52091100		-- A armure toile			20						18
52091200		-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52091900		-- Autres tissus			20						18
52092		- Blanchis:									
52092100		-- A armure toile			20						18
52092200		-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52092900		-- Autres tissus			20						18
52093		- Teints:									
52093100		-- A armure toile			20						18
52093200		-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52093900		-- Autres tissus			20						18
52094		- En fils de diverses couleurs:									
52094100		-- A armure toile			20						18
52094200		-- Tissus dits « Denim »			20						18
52094300		-- Autres tissus à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52094900		-- Autres tissus			20						18
52095		- Imprimés:									
52095100		-- A armure toile			30						18
52095200		-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			30						18
52095900		-- Autres tissus			30						18
5210		Tissus de coton, contenant moins de 85 % en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids n'excédant pas 200 g/m <sup>2</sup> .									
52101		- Ecrus:									
52101100		-- A armure toile			10						18
52101900		-- Autres tissus			10						18
52102		- Blanchis:									
52102100		-- A armure toile			20						18
52102900		-- Autres tissus			20						18
52103		- Teints:									
52103100		-- A armure toile			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
52103200	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52103900	-- Autres tissus			20						18
52104	- En fils de diverses couleurs:									
52104100	-- A armure toile			20						18
52104900	-- Autres tissus			20						18
52105	- Imprimés:									
52105100	-- A armure toile			30						18
52105900	-- Autres tissus			30						18
5211	Tissus de coton, contenant moins de 85 % en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids excédant 200 g/m <sup>2</sup> .									
52111	- Ecrus:									
52111100	-- A armure toile			10						18
52111200	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			10						18
52111900	-- Autres tissus			10						18
52112000	- Blanchis			20						18
52113	- Teints:									
52113100	-- A armure toile			20						18
52113200	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52113900	-- Autres tissus			20						18
52114	- En fils de diverses couleurs:									
52114100	-- A armure toile			20						18
52114200	-- Tissus dits «Denim»			20						18
52114300	-- Autres tissus à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
52114900	-- Autres tissus			20						18
52115	- Imprimés:									
52115100	-- A armure toile			30						18
52115200	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			30						18
52115900	-- Autres tissus			30						18
5212	Autres tissus de coton.									
52121	- D'un poids n'excédant pas 200 g/m <sup>2</sup> :									
52121100	-- Ecrus			20						18
52121200	-- Blanchis			20						18
52121300	-- Teints			20						18
52121400	-- En fils de diverses couleurs			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
52121500	-- Imprimés			30						18
52122	- D'un poids excédant 200 g/m²:									
52122100	-- Ecrus			20						18
52122200	-- Blanchis			20						18
52122300	-- Teints			20						18
52122400	-- En fils de diverses couleurs			20						18
52122500	-- Imprimés			30						18
5303	Jute et autres fibres textiles libériennes (à l'exclusion du lin, du chanvre et de la ramie), bruts ou travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres (y compris les déchets de fils et les effilochés).									
53031000	- Jute et autres fibres textiles libériennes, bruts ou rouis			10						18
53039000	- Autres			10						18
53050000	Coco, abaca (chanvre de Manille ou Musa textilis Nee), ramie et autres fibres textiles végétales non dénommées ni comprises ailleurs, bruts ou travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres (y compris les déchets de fils et les effilochés).			10						18
5306	Fils de lin.									
53061000	- Simples			10						18
53062000	- Retors ou câblés			10						18
5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03.									
53071000	- Simples			10						18
53072000	- Retors ou câblés			10						18
5308	Fils d'autres fibres textiles végétales; fils de papier.									
53081000	- Fils de coco			10						18
53082000	- Fils de chanvre			10						18
53089000	- Autres			10						18
5309	Tissus de lin.									
53091	- Contenant au moins 85 % en poids de lin:									
53091100	-- Ecrus ou blanchis			20						18
53091900	-- Autres			30						18
53092	- Contenant moins de 85 % en poids de lin:									
53092100	-- Ecrus ou blanchis			20						18
53092900	-- Autres			30						18
5310	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03.									
53101000	- Ecrus			10						18
53109000	- Autres			10						18
53110000	Tissus d'autres fibres textiles végétales; tissus de fils de papier.			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
5401		Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels, même conditionnés pour la vente au détail.									
54011000		- De filaments synthétiques			10						18
54012000		- De filaments artificiels			10						18
5402		Fils de filaments synthétiques (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments synthétiques de moins de 67 décitex.									
54021		- Fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides:									
540211		-- D'aramides									
54021110		--- Fils de pêche			10						18
54021190		--- Autres			10						18
540219		-- Autres									
54021910		--- Autres fils de pêche			10						18
54021990		--- Autres fils de filaments synthétiques autres que de fils haute ténacité			10						18
540220		- Fils à haute ténacité de polyesters									
54022010		-- Fils de pêche à haute ténacité de polyesters			10						18
54022090		-- Fils à haute ténacité de polyesters autres que de pêche			10						18
54023		- Fils texturés:									
54023100		-- De nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples 50 tex ou moins			10						18
54023200		-- De nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples plus de 50 tex			10						18
54023300		-- De polyesters			10						18
54023400		-- De polypropylène			10						18
54023900		-- Autres			10						18
54024		- Autres fils, simples, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 50 tours par mètre:									
54024400		-- D'élastomères			10						18
540245		-- Autres, de nylon ou d'autres polyamides									
54024510		--- Fils de pêche de nylon sans ou d'une torsion n'excédant pas 50 tours par m			10						18
54024590		--- Fils de nylon d'une torsion n'excédant pas 50 tours par mètre			10						18
540246		-- Autres, de polyesters, partiellement orientés									
54024610		--- Fils pêche de polyesters			10						18
54024690		--- Fils de haute ténacité en polyesters autres que du 5402.11 au 5402.46			10						18
54024700		-- Autres, de polyesters			10						18
54024800		-- Autres, de polypropylène			10						18
540249		-- Autres									
54024910		--- Fils de pêche autres que du 5402.10 à 5402.43			10						18
54024990		--- Fils à haute ténacité d'une torsion <= 50 tours par mètre autres que du 5402.10 à 5402.4910			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
54025	- Autres fils, simples, d'une torsion excédant 50 tours par mètre:									
54025100	-- De nylon ou d'autres polyamides			10						18
54025200	-- De polyesters			10						18
54025900	-- Autres			10						18
54026	- Autres fils, retors ou câblés:									
54026100	-- De nylon ou d'autres polyamides			10						18
54026200	-- De polyesters			10						18
54026900	-- Autres			10						18
5403	Fils de filaments artificiels (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex.									
54031000	- Fils à haute ténacité en rayonne viscosse			10						18
54033	- Autres fils, simples:									
54033100	-- De rayonne viscosse, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 120 tours par mètre			10						18
54033200	-- De rayonne viscosse, d'une torsion excédant 120 tours par mètre			10						18
54033300	-- D'acétate de cellulose			10						18
54033900	-- Autres			10						18
54034	- Autres fils, retors ou câblés:									
54034100	-- De rayonne viscosse			10						18
54034200	-- D'acétate de cellulose			10						18
54034900	-- Autres			10						18
5404	Monofilaments synthétiques de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm.									
54041	- Monofilaments:									
54041100	-- D'élastomères			10						18
54041200	-- Autres, de polypropylène			10						18
540419	-- Autres									
54041910	--- Fils pêche			10						18
54041990	--- Autres autres monofilaments synthétiques			10						18
54049000	- Autres			10						18
54050000	Monofilaments artificiels de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles artificielles, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm.			10						18
54060000	Fils de filaments synthétiques ou artificiels (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail.			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
5407		Tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.04.									
54071000		- Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters			20						18
54072000		- Tissus obtenus à partir de lames ou formes similaires			20						18
54073000		- «Tissus» visés à la Note 9 de la Section XI			20						18
54074		- Autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides:									
54074100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54074200		-- Teints			20						18
54074300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54074400		-- Imprimés			30						18
54075		- Autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester texturés:									
54075100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54075200		-- Teints			20						18
54075300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54075400		-- Imprimés			30						18
54076		- Autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester:									
54076100		-- Contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester non texturés			20						18
54076900		-- Autres			20						18
54077		- Autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments synthétiques:									
54077100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54077200		-- Teints			20						18
54077300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54077400		-- Imprimés			30						18
54078		- Autres tissus, contenant moins de 85 % en poids de filaments synthétiques et mélangés principalement ou uniquement avec du coton:									
54078100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54078200		-- Teints			20						18
54078300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54078400		-- Imprimés			30						18
54079		- Autres tissus:									
54079100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54079200		-- Teints			20						18
54079300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54079400		-- Imprimés			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
5408		Tissus de fils de filaments artificiels, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.05.									
54081000		- Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosé			20						18
54082		- Autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments ou de lames ou formes similaires, artificiels:									
54082100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54082200		-- Teints			20						18
54082300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54082400		-- Imprimés			30						18
54083		- Autres tissus:									
54083100		-- Ecrus ou blanchis			10						18
54083200		-- Teints			20						18
54083300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
54083400		-- Imprimés			30						18
5501		Câbles de filaments synthétiques.									
55011000		- De nylon ou d'autres polyamides			10						18
55012000		- De polyesters			10						18
55013000		- Acryliques ou modacryliques			10						18
55014000		- De polypropylène			10						18
55019000		- Autres			10						18
55020000		Câbles de filaments artificiels.			10						18
5503		Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature.									
55031		- De nylon ou d'autres polyamides:									
55031100		-- D'aramides			10						18
55031900		-- Autres			10						18
55032000		- De polyesters			10						18
55033000		- Acryliques ou modacryliques			10						18
55034000		- De polypropylène			10						18
55039000		- Autres			10						18
5504		Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature.									
55041000		- De rayonne viscosé			10						18
55049000		- Autres			10						18
5505		Déchets de fibres synthétiques ou artificielles (y compris les blousses, les déchets de fils et les effilochés).									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
55051000	- De fibres synthétiques			10						18
55052000	- De fibres artificielles			10						18
5506	Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature.									
55061000	- De nylon ou d'autres polyamides			10						18
55062000	- De polyesters			10						18
55063000	- Acryliques ou modacryliques			10						18
55069000	- Autres			10						18
55070000	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature.			10						18
5508	Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au détail.									
55081000	- De fibres synthétiques discontinues			10						18
55082000	- De fibres artificielles discontinues			10						18
5509	Fils de fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail.									
55091	- Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides:									
55091100	-- Simples			10						18
55091200	-- Retors ou câblés			10						18
55092	- Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester:									
55092100	-- Simples			10						18
55092200	-- Retors ou câblés			10						18
55093	- Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou									
55093100	-- Simples			10						18
55093200	-- Retors ou câblés			10						18
55094	- Autres fils, contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues:									
55094100	-- Simples			10						18
55094200	-- Retors ou câblés			10						18
55095	- Autres fils, de fibres discontinues de polyester:									
55095100	-- Mélangées principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues			10						18
55095200	-- Mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			10						18
55095300	-- Mélangées principalement ou uniquement avec du coton			10						18
55095900	-- Autres			10						18
55096	- Autres fils, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:									
55096100	-- Mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
55096200	-- Mélangées principalement ou uniquement avec du coton			10						18
55096900	-- Autres			10						18
55099	- Autres fils:									
55099100	-- Mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			10						18
55099200	-- Mélangés principalement ou uniquement avec du coton			10						18
55099900	-- Autres			10						18
5510	Fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail.									
55101	- Contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:									
55101100	-- Simples			10						18
55101200	-- Retors ou câblés			10						18
55102000	- Autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			10						18
55103000	- Autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec du coton			10						18
55109000	- Autres fils			10						18
5511	Fils de fibres synthétiques ou artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail.									
55111000	- De fibres synthétiques discontinues, contenant au moins 85 % en poids de ces fibres			10						18
55112000	- De fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres			10						18
55113000	- De fibres artificielles discontinues			10						18
5512	Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues.									
55121	- Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester:									
55121100	-- Ecrus ou blanchis			10						18
55121900	-- Autres			30						18
55122	- Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou									
55122100	-- Ecrus ou blanchis			10						18
55122900	-- Autres			30						18
55129	- Autres:									
55129100	-- Ecrus ou blanchis			10						18
55129900	-- Autres			30						18
5513	Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m <sup>2</sup> .									
55131	- Ecrus ou blanchis:									
55131100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
55131200	-- En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			10						18
55131300	-- Autres tissus de fibres discontinues de polyester			10						18
55131900	-- Autres tissus			10						18
55132	- Teints:									
55132100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			10						18
55132300	-- Autres tissus de fibres discontinues de polyester			20						18
55132900	-- Autres tissus			20						18
55133	- En fils de diverses couleurs:									
55133100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			20						18
55133900	-- Autres tissus			20						18
55134	- Imprimés:									
55134100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			30						18
55134900	-- Autres tissus			30						18
5514	Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids excédant 170 g/m <sup>2</sup> .									
55141	- Ecrus ou blanchis:									
55141100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			10						18
55141200	-- En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			10						18
55141900	-- Autres tissus			10						18
55142	- Teints:									
55142100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			20						18
55142200	-- En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			20						18
55142300	-- Autres tissus de fibres discontinues de polyester			20						18
55142900	-- Autres tissus			20						18
55143000	- En fils de diverses couleurs			20						18
55144	- Imprimés:									
55144100	-- En fibres discontinues de polyester, à armure toile			30						18
55144200	-- En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			30						18
55144300	-- Autres tissus de fibres discontinues de polyester			30						18
55144900	-- Autres tissus			30						18
5515	Autres tissus de fibres synthétiques discontinues.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
55151		- De fibres discontinues de polyester:											
55151100		-- Mélangées principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscose			20								18
55151200		-- Mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			20								18
55151300		-- Mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			20								18
55151900		-- Autres			30								18
55152		- De fibres discontinues acryliques ou modacryliques:											
55152100		-- Mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			20								18
55152200		-- Mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			20								18
55152900		-- Autres			20								18
55159		- Autres tissus:											
55159100		-- Mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou			20								18
55159900		-- Autres			20								18
5516		Tissus de fibres artificielles discontinues.											
55161		- Contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:											
55161100		-- Ecrus ou blanchis			10								18
55161200		-- Teints			20								18
55161300		-- En fils de diverses couleurs			20								18
55161400		-- Imprimés			30								18
55162		- Contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:											
55162100		-- Ecrus ou blanchis			10								18
55162200		-- Teints			20								18
55162300		-- En fils de diverses couleurs			20								18
55162400		-- Imprimés			30								18
55163		- Contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:											
55163100		-- Ecrus ou blanchis			10								18
55163200		-- Teints			20								18
55163300		-- En fils de diverses couleurs			20								18
55163400		-- Imprimés			30								18
55164		- Contenant moins de 85% en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec du coton:											
55164100		-- Ecrus ou blanchis			10								18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
55164200	--	Teints			20						18
55164300	--	En fils de diverses couleurs			20						18
55164400	--	Imprimés			30						18
55169	-	Autres:									
55169100	--	Ecrus ou blanchis			10						18
55169200	--	Teints			20						18
55169300	--	En fils de diverses couleurs			20						18
55169400	--	Imprimés			30						18
5601		Ouates de matières textiles et articles en ces ouates; fibres textiles d'une longueur n'excédant pas 5 mm (tontisses), noeuds et noppes (boutons) de matières textiles.									
56011000	-	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires, en ouates			30						18
56012	-	Ouates; autres articles en ouates:									
56012100	--	De coton			30						18
560122	--	De fibres synthétiques ou artificielles									
56012210	---	Batonnet-filtre en ouate d'acétate de cellulose			10						18
56012290	---	Articles en ouate de fibres synthétiques ou artificielles autres que batonnets			30						18
56012900	--	Autres			30						18
56013000	-	Tontisses, noeuds et noppes (boutons) de matières textiles			30						18
5602		Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés.									
56021000	-	Feutres aiguilletés et produits cousus-tricotés			10						18
56022	-	Autres feutres, non imprégnés ni enduits ni recouverts ni stratifiés:									
56022100	--	De laine ou de poils fins			10						18
56022900	--	D'autres matières textiles			10						18
56029000	-	Autres			10						18
5603		Nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés.									
56031	-	De filaments synthétiques ou artificiels:									
56031100	--	D'un poids n'excédant pas 25 g/m <sup>2</sup>			10						18
56031200	--	D'un poids supérieur à 25 g/m <sup>2</sup> mais n'excédant pas 70 g/m <sup>2</sup>			10						18
56031300	--	D'un poids supérieur à 70 g/m <sup>2</sup> mais n'excédant pas 150 g/m <sup>2</sup>			10						18
56031400	--	D'un poids supérieur à 150 g/m <sup>2</sup>			10						18
56039	-	Autres:									
56039100	--	D'un poids n'excédant pas 25 g/m <sup>2</sup>			10						18
56039200	--	D'un poids supérieur à 25 g/m <sup>2</sup> mais n'excédant pas 70 g/m <sup>2</sup>			10						18
56039300	--	D'un poids supérieur à 70 g/m <sup>2</sup> mais n'excédant pas 150 g/m <sup>2</sup>			10						18
56039400	--	D'un poids supérieur à 150 g/m <sup>2</sup>			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
5604		Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique.									
56041000		- Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles			10						18
56049000		- Autres			10						18
56050000		Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal.			30						18
56060000		Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05 guipées, autres que ceux du n° 56.05 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette".			30						18
5607		Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique.									
56072		- De sisal ou d'autres fibres textiles du genre Agave:									
56072100		-- Ficelles lieuses ou botteleuses			10						18
56072900		-- Autres			10						18
56074		- De polyéthylène ou de polypropylène:									
56074100		-- Ficelles lieuses ou botteleuses			30						18
560749		-- Autres									
56074910		--- Ficelles, cordes et cordages tressés ou non de polyéthylène/polypropylène pr pêche			10						18
56074990		--- Ficelles cordes et cordages de polyéthylène ou polypropylène autres que pour la pêche			10						18
560750		- D'autres fibres synthétiques									
56075010		-- Ficelles, cordes et cordages pour la pêche autres que ceux du 5607.10 à 5607.41			10						18
56075090		-- Ficelles, cordes et cordages tressés ou non du 5607 autres que ceux du 5607.10 à 5607.5010			10						18
560790		- Autres									
56079010		-- Ficelles, cordes et cordages du 5607 autres que ceux du 5607.10 à 5607.50 pour la pêche			10						18
56079090	ex	-- Ficelles cordes et cordages tressés ou non du 5607 autres que ceux du 5607.10 à 5607.9010			10						18
56079090	ex	-- De jute ou d'autres fibres textiles libériennes			30						18
5608		Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles.									
56081		- En matières textiles synthétiques ou artificielles:									
56081100		-- Filets confectionnés pour la pêche			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
56081900	--	Autres			30						18
56089000	-	Autres			30						18
56090000		Articles en fils, lames ou formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05, ficelles, cordes ou cordages, non dénommés ni compris ailleurs.			30						18
5701		Tapis en matières textiles, à points noués ou enroulés, même confectionnés.									
57011000	-	De laine ou de poils fins			30						18
57019000	-	D'autres matières textiles			30						18
5702		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés, non touffetés ni floqués, même confectionnés, y compris les tapis dits « Kelim » ou « Kilim », « Schumacks » ou « Soumak », « Karamanie » et tapis similaires tissés à la main.									
57021000	-	Tapis dits « Kelim » ou « Kilim », « Schumacks » ou « Soumak », « Karamanie » et tapis similaires tissés à la main			30						18
57022000	-	Revêtements de sol en coco			30						18
57023	-	Autres, à velours, non confectionnés:									
57023100	--	De laine ou de poils fins			30						18
57023200	--	De matières textiles synthétiques ou artificielles			30						18
57023900	--	D'autres matières textiles			30						18
57024	-	Autres, à velours, confectionnés:									
57024100	--	De laine ou de poils fins			30						18
57024200	--	De matières textiles synthétiques ou artificielles			30						18
57024900	--	D'autres matières textiles			30						18
57025000	-	Autres, sans velours, non confectionnés			30						18
57029	-	Autres, sans velours, confectionnés:									
57029100	--	De laine ou de poils fins			30						18
57029200	--	De matières textiles synthétiques ou artificielles			30						18
57029900	--	D'autres matières textiles			30						18
5703		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés, même confectionnés.									
57031000	-	De laine ou de poils fins			30						18
57032000	-	De nylon ou d'autres polyamides			30						18
57033000	-	D'autres matières textiles synthétiques ou de matières textiles artificielles			30						18
57039000	-	D'autres matières textiles			30						18
5704		Tapis et autres revêtements de sol, en feutre, non touffetés ni floqués, même confectionnés.									
57041000	-	Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m <sup>2</sup>			30						18
57049000	-	Autres			30						18
57050000		Autres tapis et revêtements de sol en matières textiles, même confectionnés.			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
5801	Velours et peluches tissés et tissus de chenille, autres que les articles des n°s 58.02 ou 58.06.									
58011000	- De laine ou de poils fins			30						18
58012	- De coton:									
58012100	-- Velours et peluches par la trame, non coupés			30						18
58012200	-- Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés			30						18
58012300	-- Autres velours et peluches par la trame			30						18
58012400	-- Velours et peluches par la chaîne, épinglés			30						18
58012500	-- Velours et peluches par la chaîne, coupés			30						18
58012600	-- Tissus de chenille			30						18
58013	- De fibres synthétiques ou artificielles:									
58013100	-- Velours et peluches par la trame, non coupés			30						18
58013200	-- Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés			30						18
58013300	-- Autres velours et peluches par la trame			20						18
58013400	-- Velours et peluches par la chaîne, épinglés			30						18
58013500	-- Velours et peluches par la chaîne, coupés			30						18
58013600	-- Tissus de chenille			30						18
58019000	- D'autres matières textiles			30						18
5802	Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 58.06; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 57.03.									
58021	- Tissus bouclés du genre éponge, en coton:									
58021100	-- Ecrus			30						18
58021900	-- Autres			30						18
58022000	- Tissus bouclés du genre éponge, en autres matières textiles			30						18
58023000	- Surfaces textiles touffetées			30						18
58030000	Tissus à point de gaze, autres que les articles du n° 58.06.			30						18
5804	Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées; dentelles en pièces, en bandes ou en motifs, autres que les produits des n°s 60.02 à 60.06.									
58041000	- Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées			30						18
58042	- Dentelles à la mécanique:									
58042100	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
58042900	-- D'autres matières textiles			30						18
58043000	- Dentelles à la main			30						18
58050000	Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, Flandres, Aubusson, Beauvais et similaires) et tapisseries à l'aiguille (au petit point, au point de croix, par exemple), même confectionnées.			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
5806	Rubannerie autre que les articles du n° 58.07; rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs).									
58061000	- Rubannerie de velours, de peluches, de tissus de chenille ou de tissus bouclés du genre éponge			20						18
58062000	- Autre rubannerie, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc			20						18
58063	- Autre rubannerie:									
58063100	-- De coton			30						18
58063200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			20						18
58063900	-- D'autres matières textiles			20						18
58064000	- Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs)			30						18
5807	Étiquettes, écussons et articles similaires en matières textiles, en pièces, en rubans ou découpés, non brodés.									
58071000	- Tissés			30						18
58079000	- Autres			30						18
5808	Tresses en pièces; articles de passementerie et articles ornementaux analogues, en pièces, sans broderie, autres que ceux en bonneterie; glands, floches, olives, noix, pompons et articles similaires.									
58081000	- Tresses en pièces			30						18
58089000	- Autres			30						18
58090000	Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n° 56.05, des types utilisés pour l'habillement, l'ameublement ou usages similaires, non dénommés ni compris ailleurs.			30						18
5810	Broderies en pièces, en bandes ou en motifs.									
58101000	- Broderies chimiques ou aériennes et broderies à fond découpé			30						18
58109	- Autres broderies:									
58109100	-- De coton			30						18
58109200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
58109900	-- D'autres matières textiles			30						18
58110000	Produits textiles matelassés en pièces, constitués d'une ou plusieurs couches de matières textiles associées à une matière de rembourrage par piqûre, capitonnage ou autre cloisonnement, autres que les broderies du n° 58.10.			30						18
5901	Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires; toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus similaires raidis des types utilisés pour la chapellerie.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
59011000	- Tissus enduits de colle ou de matières amylacées, des types utilisés pour la reliure, le cartonage, la gainerie ou usages similaires			10						18
59019000	- Autres			20						18
5902	Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscosse.									
59021000	- De nylon ou d'autres polyamides			30						18
59022000	- De polyesters			30						18
59029000	- Autres			30						18
5903	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 59.02.									
59031000	- Avec du poly(chlorure de vinyle)			30						18
59032000	- Avec du polyuréthane			10						18
59039000	- Autres			10						18
5904	Linoléums, même découpés; revêtements de sol consistant en un enduit ou un recouvrement appliqué sur un support textile, même découpés.									
59041000	- Linoléums			30						18
59049000	- Autres			30						18
59050000	Revêtements muraux en matières textiles.			30						18
5906	Tissus caoutchoutés, autres que ceux du n° 59.02.									
59061000	- Rubans adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm			30						18
59069	- Autres:									
59069100	-- De bonneterie			30						18
59069900	-- Autres			30						18
59070000	Autres tissus imprégnés, enduits ou recouverts; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues.			30						18
59080000	Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou similaires; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, même imprégnés.			30						18
59090000	Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même avec armatures ou accessoires en autres matières.			10						18
59100000	Courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles, même imprégnées, enduites, recouvertes de matière plastique ou stratifiées avec de la matière plastique ou renforcées de métal ou d'autres matières.			10						18
5911	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la Note 7 du présent Chapitre.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
59111000	- Tissus, feutres et tissus doublés de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, des types utilisés pour la fabrication de garnitures de cardes, et produits analogues pour d'autres usages techniques, y compris les rubans de velours, imprégnés de caoutchouc, pour le recouvrement des ensouples			10						18
59112000	- Gazes et toiles à bluter, même confectionnées			10						18
59113	- Tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiante-ciment, par exemple):									
59113100	-- D'un poids au m <sup>2</sup> inférieur à 650 g			5						18
59113200	-- D'un poids au m <sup>2</sup> égal ou supérieur à 650 g			5						18
59114000	- Etreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris ceux en cheveux			10						18
59119000	- Autres			10						18
6001	Velours, peluches (y compris les étoffes dites «à longs poils») et étoffes bouclées, en bonneterie.									
60011000	- Etoffes dites «à longs poils»			20						18
60012	- Etoffes à boucles:									
60012100	-- De coton			20						18
60012200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			20						18
60012900	-- D'autres matières textiles			20						18
60019	- Autres:									
60019100	-- De coton			20						18
60019200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			20						18
60019900	-- D'autres matières textiles			20						18
6002	Etoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 60.01.									
60024000	- Contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères mais ne contenant pas de fils de caoutchouc			20						18
60029000	- Autres			20						18
6003	Etoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 60.01 et 60.02.									
60031000	- De laine ou de poils fins			20						18
60032000	- De coton			20						18
60033000	- De fibres synthétiques			20						18
60034000	- De fibres artificielles			20						18
60039000	- Autres			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
6004		Etoffes de bonneterie d'une largeur excédant 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 60.01.									
60041000		- Contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères mais ne contenant pas de fils de caoutchouc			20						18
60049000		- Autres			20						18
6005		Etoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n°s 60.01 à 60.04.									
60052		- De coton:									
60052100		-- Ecrues ou blanchies			10						18
60052200		-- Teintes			20						18
60052300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
60052400		-- Imprimées			30						18
60053		- De fibres synthétiques:									
60053100		-- Ecrues ou blanchies			10						18
60053200		-- Teintes			20						18
60053300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
60053400		-- Imprimées			30						18
60054		- De fibres artificielles:									
60054100		-- Ecrues ou blanchies			10						18
60054200		-- Teintes			20						18
60054300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
60054400		-- Imprimées			30						18
60059000		- Autres			20						18
6006		Autres étoffes de bonneterie.									
60061000		- De laine ou de poils fins			20						18
60062		- De coton:									
60062100		-- Ecrues ou blanchies			10						18
60062200		-- Teintes			20						18
60062300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
60062400		-- Imprimées			30						18
60063		- De fibres synthétiques:									
60063100		-- Ecrues ou blanchies			10						18
60063200		-- Teintes			20						18
60063300		-- En fils de diverses couleurs			20						18
60063400		-- Imprimées			30						18
60064		- De fibres artificielles:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
60064100	-- Ecrues ou blanchies			10						18
60064200	-- Teintes			20						18
60064300	-- En fils de diverses couleurs			20						18
60064400	-- Imprimées			30						18
60069000	- Autres			20						18
6101	Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 61.03.									
61012000	- De coton			30						18
61013000	- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61019000	- D'autres matières textiles			30						18
6102	Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 61.04.									
61021000	- De laine ou de poils fins			30						18
61022000	- De coton			30						18
61023000	- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61029000	- D'autres matières textiles			30						18
6103	Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour hommes ou garçonnets.									
61031000	- Costumes ou complets			30						18
61032	- Ensembles:									
61032200	-- De coton			30						18
61032300	-- De fibres synthétiques			30						18
61032900	-- D'autres matières textiles			30						18
61033	- Vestons:									
61033100	-- De laine ou de poils fins			30						18
61033200	-- De coton			30						18
61033300	-- De fibres synthétiques			30						18
61033900	-- D'autres matières textiles			30						18
61034	- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:									
61034100	-- De laine ou de poils fins			30						18
61034200	-- De coton			30						18
61034300	-- De fibres synthétiques			30						18
61034900	-- D'autres matières textiles			30						18
6104	Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour femmes ou fillettes.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
61041		- Costumes tailleurs:									
61041300		-- De fibres synthétiques			30						18
61041900		-- D'autres matières textiles			30						18
61042		- Ensembles:									
61042200		-- De coton			30						18
61042300		-- De fibres synthétiques			30						18
61042900		-- D'autres matières textiles			30						18
61043		- Vestes:									
61043100		-- De laine ou de poils fins			30						18
61043200		-- De coton			30						18
61043300		-- De fibres synthétiques			30						18
61043900		-- D'autres matières textiles			30						18
61044		- Robes:									
61044100		-- De laine ou de poils fins			30						18
61044200		-- De coton			30						18
61044300		-- De fibres synthétiques			30						18
61044400		-- De fibres artificielles			30						18
61044900		-- D'autres matières textiles			30						18
61045		- Jupes et jupes-culottes:									
61045100		-- De laine ou de poils fins			30						18
61045200		-- De coton			30						18
61045300		-- De fibres synthétiques			30						18
61045900		-- D'autres matières textiles			30						18
61046		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:									
61046100		-- De laine ou de poils fins			30						18
61046200		-- De coton			30						18
61046300		-- De fibres synthétiques			30						18
61046900		-- D'autres matières textiles			30						18
6105		Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçons.									
61051000		- De coton			30						18
61052000		- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61059000		- D'autres matières textiles			30						18
6106		Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes.									
61061000		- De coton			30						18
61062000		- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
61069000	- D'autres matières textiles			30						18
6107	Slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets.									
61071	- Slips et caleçons:									
61071100	-- De coton			30						18
61071200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61071900	-- D'autres matières textiles			30						18
61072	- Chemises de nuit et pyjamas:									
61072100	-- De coton			30						18
61072200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61072900	-- D'autres matières textiles			30						18
61079	- Autres:									
61079100	-- De coton			30						18
61079900	-- D'autres matières textiles			30						18
6108	Combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes.									
61081	- Combinaisons ou fonds de robes et jupons:									
61081100	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61081900	-- D'autres matières textiles			30						18
61082	- Slips et culottes:									
61082100	-- De coton			30						18
61082200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61082900	-- D'autres matières textiles			30						18
61083	- Chemises de nuit et pyjamas:									
61083100	-- De coton			30						18
61083200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61083900	-- D'autres matières textiles			30						18
61089	- Autres:									
61089100	-- De coton			30						18
61089200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61089900	-- D'autres matières textiles			30						18
6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie.									
61091000	- De coton			30						18
61099000	- D'autres matières textiles			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
6110	Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires, y compris les sous-pulls, en bonneterie.									
61101	- De laine ou de poils fins:									
61101100	-- De laine			30						18
61101200	-- De chèvre de Cachemire			30						18
61101900	-- Autres			30						18
61102000	- De coton			30						18
61103000	- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61109000	- D'autres matières textiles			30						18
6111	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés.									
61112000	- De coton			30						18
61113000	- De fibres synthétiques			30						18
61119000	- D'autres matières textiles			30						18
6112	Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie.									
61121	- Survêtements de sport (trainings):									
61121100	-- De coton			30						18
61121200	-- De fibres synthétiques			30						18
61121900	-- D'autres matières textiles			30						18
61122000	- Combinaisons et ensembles de ski			30						18
61123	- Maillots, culottes et slips de bain pour hommes ou garçonnets:									
61123100	-- De fibres synthétiques			30						18
61123900	-- D'autres matières textiles			30						18
61124	- Maillots, culottes et slips de bain, pour femmes ou fillettes:									
61124100	-- De fibres synthétiques			30						18
61124900	-- D'autres matières textiles			30						18
61130000	Vêtements confectionnés en étoffes de bonneterie des n°s 59.03, 59.06 ou 59.07.			30						18
6114	Autres vêtements, en bonneterie.									
61142000	- De coton			30						18
61143000	- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
61149000	- D'autres matières textiles			30						18
6115	Collants (bas-culottes), bas, mi-bas, chaussettes et autres articles chaussants, y compris les collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple), en bonneterie.									
61151000	-Collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple)			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
61152	- Autres collants (bas-culottes):									
61152100	-- De fibres synthétiques, titrant en fils simples moins de 67 décitex			30						18
61152200	-- De fibres synthétiques, titrant en fils simples 67 décitex ou plus			30						18
61152900	-- D'autres matières textiles			30						18
61153000	- Autres bas et mi-bas de femmes titrant en fils simples moins de 67 décitex			30						18
61159	- Autres:									
61159400	-- De laine ou de poils fins			30						18
61159500	-- De coton			30						18
61159600	-- De fibres synthétiques			30						18
61159900	-- D'autres matières textiles			30						18
6116	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie.									
61161000	- Imprégnés, enduits ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc			30						18
61169	- Autres:									
61169100	-- De laine ou de poils fins			30						18
61169200	-- De coton			30						18
61169300	-- De fibres synthétiques			30						18
61169900	-- D'autres matières textiles			30						18
6117	Autres accessoires confectionnés du vêtement, en bonneterie; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en bonneterie.									
61171000	- Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires			30						18
61178000	- Autres accessoires			30						18
61179000	- Parties			30						18
6201	Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 62.03.									
62011	- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:									
62011100	-- De laine ou de poils fins			30						18
62011200	-- De coton			30						18
62011300	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62011900	-- D'autres matières textiles			30						18
62019	- Autres:									
62019100	-- De laine ou de poils fins			30						18
62019200	-- De coton			30						18
62019300	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62019900	-- D'autres matières textiles			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
			(%)		(%)		De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
6202		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 62.04.									
62021		- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:									
62021100		-- De laine ou de poils fins			30						18
62021200		-- De coton			30						18
62021300		-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62021900		-- D'autres matières textiles			30						18
62029		- Autres:									
62029100		-- De laine ou de poils fins			30						18
62029200		-- De coton			30						18
62029300		-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62029900		-- D'autres matières textiles			30						18
6203		Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour hommes ou garçons.									
62031		- Costumes ou complets:									
62031100		-- De laine ou de poils fins			30						18
62031200		-- De fibres synthétiques			30						18
62031900		-- D'autres matières textiles			30						18
62032		- Ensembles:									
62032200		-- De coton			30						18
62032300		-- De fibres synthétiques			30						18
62032900		-- D'autres matières textiles			30						18
62033		- Vestons:									
62033100		-- De laine ou de poils fins			30						18
62033200		-- De coton			30						18
62033300		-- De fibres synthétiques			30						18
62033900		-- D'autres matières textiles			30						18
62034		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:									
62034100		-- De laine ou de poils fins			30						18
62034200		-- De coton			30						18
62034300		-- De fibres synthétiques			30						18
62034900		-- D'autres matières textiles			30						18
6204		Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour femmes ou fillettes.									
62041		- Costumes tailleurs:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
62041100	--	De laine ou de poils fins			30						18
62041200	--	De coton			30						18
62041300	--	De fibres synthétiques			30						18
62041900	--	D'autres matières textiles			30						18
62042	-	Ensembles:									
62042100	--	De laine ou de poils fins			30						18
62042200	--	De coton			30						18
62042300	--	De fibres synthétiques			30						18
62042900	--	D'autres matières textiles			30						18
62043	-	Vestes:									
62043100	--	De laine ou de poils fins			30						18
62043200	--	De coton			30						18
62043300	--	De fibres synthétiques			30						18
62043900	--	D'autres matières textiles			30						18
62044	-	Robes:									
62044100	--	De laine ou de poils fins			30						18
62044200	--	De coton			30						18
62044300	--	De fibres synthétiques			30						18
62044400	--	De fibres artificielles			30						18
62044900	--	D'autres matières textiles			30						18
62045	-	Jupes et jupes-culottes:									
62045100	--	De laine ou de poils fins			30						18
62045200	--	De coton			30						18
62045300	--	De fibres synthétiques			30						18
62045900	--	D'autres matières textiles			30						18
62046	-	Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:									
62046100	--	De laine ou de poils fins			30						18
62046200	--	De coton			30						18
62046300	--	De fibres synthétiques			30						18
62046900	--	D'autres matières textiles			30						18
6205		Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçons.									
62052000	-	De coton			30						18
62053000	-	De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62059000	-	D'autres matières textiles			30						18
6206		Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, pour femmes ou fillettes.									
62061000	-	De soie ou de déchets de soie			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
62062000	- De laine ou de poils fins			30						18
62063000	- De coton			30						18
62064000	- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62069000	- D'autres matières textiles			30						18
6207	Gilets de corps, slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour hommes ou garçonnets.									
62071	- Slips et caleçons:									
62071100	-- De coton			30						18
62071900	-- D'autres matières textiles			30						18
62072	- Chemises de nuit et pyjamas:									
62072100	-- De coton			30						18
62072200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62072900	-- D'autres matières textiles			30						18
62079	- Autres:									
62079100	-- De coton			30						18
62079900	-- D'autres matières textiles			30						18
6208	Gilets de corps et chemises de jour, combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour femmes ou fillettes.									
62081	- Combinaisons ou fonds de robes et jupons:									
62081100	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62081900	-- D'autres matières textiles			30						18
62082	- Chemises de nuit et pyjamas:									
62082100	-- De coton			30						18
62082200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62082900	-- D'autres matières textiles			30						18
62089	- Autres:									
62089100	-- De coton			30						18
62089200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62089900	-- D'autres matières textiles			30						18
6209	Vêtements et accessoires du vêtement pour bébés.									
62092000	- De coton			30						18
62093000	- De fibres synthétiques			30						18
62099000	- D'autres matières textiles			30						18
6210	Vêtements confectionnés en produits des n°s 56.02, 56.03, 59.03, 59.06 ou 59.07.									
62101000	- En produits des n°s 56.02 ou 56.03			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
62102000	- Autres vêtements, des types visés dans les n°s 6201.11 à 6201.19			30						18
62103000	- Autres vêtements, des types visés dans les n°s 6202.11 à 6202.19			30						18
62104000	- Autres vêtements pour hommes ou garçonnets			30						18
62105000	- Autres vêtements pour femmes ou fillettes			30						18
6211	Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain; autres vêtements.									
62111	- Maillots, culottes et slips de bain:									
62111100	-- Pour hommes ou garçonnets			30						18
62111200	-- Pour femmes ou fillettes			30						18
62112000	- Combinaisons et ensembles de ski			30						18
62113	- Autres vêtements, pour hommes ou garçonnets:									
62113200	-- De coton			30						18
62113300	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62113900	-- D'autres matières textiles			30						18
62114	- Autres vêtements, pour femmes ou fillettes:									
62114100	-- De laine ou de poils fins			30						18
62114200	-- De coton			30						18
62114300	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62114900	-- D'autres matières textiles			30						18
6212	Soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles, jarretières et articles similaires et leurs parties, même en bonneterie.									
62121000	- Soutiens-gorge et bustiers			30						18
62122000	- Gainés et gainés-culottes			30						18
62123000	- Combinés			30						18
62129000	- Autres			30						18
6213	Mouchoirs et pochettes.									
62132000	- De coton			30						18
62139000	- D'autres matières textiles			30						18
6214	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, et articles similaires.									
62141000	- De soie ou de déchets de soie			30						18
62142000	- De laine ou de poils fins			30						18
62143000	- De fibres synthétiques			30						18
62144000	- De fibres artificielles			30						18
62149000	- D'autres matières textiles			30						18
6215	Cravates, noeuds papillons et foulards cravates.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
62151000	- De soie ou de déchets de soie			30						18
62152000	- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
62159000	- D'autres matières textiles			30						18
62160000	Gants, mitaines et mouffles.			30						18
6217	Autres accessoires confectionnés du vêtement; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, autres que celles du n° 62.12.									
62171000	- Accessoires			30						18
62179000	- Parties			30						18
6301	Couvertures.									
63011000	- Couvertures chauffantes électriques			30						18
63012000	- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de laine ou de poils fins			30						18
63013000	- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de coton			30						18
63014000	- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de fibres synthétiques			30						18
63019000	- Autres couvertures			30						18
6302	Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine.									
63021000	- Linge de lit en bonneterie			30						18
63022	- Autre linge de lit, imprimé:									
63022100	-- De coton			30						18
63022200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
63022900	-- D'autres matières textiles			30						18
63023	- Autre linge de lit:									
63023100	-- De coton			30						18
63023200	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
63023900	-- D'autres matières textiles			30						18
63024000	- Linge de table en bonneterie			30						18
63025	- Autre linge de table:									
63025100	-- De coton			30						18
63025300	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
63025900	-- D'autres matières textiles			30						18
63026000	- Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton			30						18
63029	- Autre:									
63029100	-- De coton			30						18
63029300	-- De fibres synthétiques ou artificielles			30						18
63029900	-- D'autres matières textiles			30						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
6303		Vitrages, rideaux et stores d'intérieur; cantonnières et tours de lits.									
63031		- En bonneterie:									
63031200		-- De fibres synthétiques			30						18
63031900		-- D'autres matières textiles			30						18
63039		- Autres:									
63039100		-- De coton			30						18
63039200		-- De fibres synthétiques			30						18
63039900		-- D'autres matières textiles			30						18
6304		Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 94.04.									
63041		- Couvre-lits:									
63041100		-- En bonneterie			30						18
63041900		-- Autres			30						18
63049		- Autres:									
63049100		-- En bonneterie			30						18
63049200		-- Autres qu'en bonneterie, de coton			30						18
63049300		-- Autres qu'en bonneterie, de fibres synthétiques			30						18
63049900		-- Autres qu'en bonneterie, d'autres matières textiles			30						18
6305		Sacs et sachets d'emballage.									
63051000		- De jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03			10						18
63052000		- De coton			10						18
63053		- De matières textiles synthétiques ou artificielles:									
63053200		-- Contenants souples pour matières en vrac			10						18
63053300		-- Autres, obtenues à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène			10						18
63053900		-- Autres			10						18
63059000		- D'autres matières textiles			10						18
6306		Bâches et stores d'extérieur; tentes; voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement.									
63061		- Bâches et stores d'extérieur:									
63061200		-- De fibres synthétiques			30						18
63061900		-- D'autres matières textiles			30						18
63062		- Tentes:									
63062200		-- De fibres synthétiques			30						18
63062900		-- D'autres matières textiles			30						18
63063000		- Voiles			30						18
63064000		- Matelas pneumatiques			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
63069	- Autres:									
63069100	-- De coton			30						18
63069900	-- D'autres matières textiles			30						18
6307	Autres articles confectionnés, y compris les patrons de vêtements.									
63071000	- Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires			30						18
63072000	- Ceintures et gilets de sauvetage			30						18
63079000	- Autres			30						18
63080000	Assortiments composés de pièces de tissus et de fils, même avec accessoires, pour la confection de tapis, de tapisseries, de nappes de table ou de serviettes brodées, ou d'articles textiles similaires, en emballages pour la vente au détail.			30						18
63090000	Articles de friperie.			30						18
6310	Chiffons, ficelles, cordes et cordages, en matières textiles, sous forme de déchets ou d'articles hors d'usage.									
63101000	- Triés			30						18
63109000	- Autres			30						18
6401	Chaussures étanches à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, dont le dessus n'a été ni réuni à la semelle extérieure par couture ou par des rivets, des clous, des vis, des tétons ou des dispositifs similaires, ni formé de différentes parties assemblées par ces mêmes procédés.									
64011000	- Chaussures comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal			30						18
64019	- Autres chaussures:									
64019200	-- Couvrant la cheville mais ne couvrant pas le genou			30						18
64019900	-- Autres			30						18
6402	Autres chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique.									
64021	- Chaussures de sport:									
64021200	-- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges			30						18
64021900	-- Autres			30						18
64022000	- Chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons			30						18
64029	- Autres chaussures:									
64029100	-- Couvrant la cheville			30						18
64029900	-- Autres			30						18
6403	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel.									
64031	- Chaussures de sport:									
64031200	-- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
64031900	--	Autres			30								18
64032000	-	Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel et dessus constitués par des lanières en cuir naturel passant sur le cou-de-pied et entourant le gros orteil			30								18
64034000	-	Autres chaussures, comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal			30								18
64035	-	Autres chaussures à semelles extérieures en cuir naturel:											
64035100	--	Couvrant la cheville			30								18
64035900	--	Autres			30								18
64039	-	Autres chaussures:											
64039100	--	Couvrant la cheville			30								18
64039900	--	Autres			30								18
6404		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matières textiles.											
64041	-	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique:											
64041100	--	Chaussures de sport; chaussures dites de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures similaires			30								18
64041900	--	Autres			30								18
64042000	-	Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué			30								18
6405		Autres chaussures.											
64051000	-	A dessus en cuir naturel ou reconstitué			30								18
64052000	-	A dessus en matières textiles			30								18
64059000	-	Autres			30								18
6406		Parties de chaussures (y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures); semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties.											
64061000	-	Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs			20								18
64062000	-	Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique			20								18
64069	-	Autres:											
64069100	--	En bois			20								18
64069900	--	En autres matières			20								18
65010000		Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.			30								18
65020000		Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure) ni garnies.			30								18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
65040000	Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes en toutes matières, même garnis.			30						18
6505	Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis.									
65051000	- Résilles et filets à cheveux			30						18
65059000	- Autres			30						18
6506	Autres chapeaux et coiffures, même garnis.									
65061000	- Coiffures de sécurité			30						18
65069	- Autres:									
65069100	-- En caoutchouc ou en matière plastique			30						18
65069900	-- En autres matières			30						18
65070000	Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie.			30						18
6601	Parapluies, ombrelles et parasols (y compris les parapluies-cannes, les parasols de jardin et articles similaires).									
66011000	- Parasols de jardin et articles similaires			30						18
66019	- Autres:									
66019100	-- A mât ou manche télescopique			30						18
66019900	-- Autres			30						18
66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires.			30						18
6603	Parties, garnitures et accessoires pour articles des n°s 66.01 ou 66.02.									
66032000	- Montures assemblées, même avec mâts ou manches, pour parapluies, ombrelles ou parasols			30						18
66039000	- Autres			30						18
67010000	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes, parties de plumes, duvet et articles en ces matières, autres que les produits du n° 05.05 et les tuyaux et tiges de plumes, travaillés.			30						18
6702	Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leurs parties; articles confectionnés en fleurs, feuillages ou fruits artificiels.									
67021000	- En matières plastiques			30						18
67029000	- En autres matières			30						18
67030000	Cheveux remis, amincis, blanchis ou autrement préparés; laine, poils et autres matières textiles, préparés pour la fabrication de perruques ou d'articles similaires.			30						18
6704	Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et articles analogues en cheveux, poils ou matières textiles; ouvrages en cheveux non dénommés ni compris ailleurs.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
67041		- En matières textiles synthétiques:											
67041100		-- Perruques complètes			30								18
67041900		-- Autres			30								18
67042000		- En cheveux			30								18
67049000		- En autres matières			30								18
68010000		Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage, en pierres naturelles (autres que l'ardoise).			30								18
6802		Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'exclusion de ceux du n° 68.01; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y compris l'ardoise), même sur support; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles (y compris l'ardoise), colorés artificiellement.											
68021000		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement			30								18
68022		- Autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie:											
68022100		-- Marbre, travertin et albâtre			30								18
68022300		-- Granit			30								18
68022900		-- Autres pierres			30								18
68029		- Autres:											
68029100		-- Marbre, travertin et albâtre			30								18
68029200		-- Autres pierres calcaires			30								18
68029300		-- Granit			30								18
68029900		-- Autres pierres			30								18
68030000		Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine).			60								18
6804		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières.											
68041000		- Meules à moudre ou à défibrer			10								18
68042		- Autres meules et articles similaires:											
68042100		-- En diamant naturel ou synthétique, aggloméré			10								18
68042200		-- En autres abrasifs agglomérés ou en céramique			10								18
68042300		-- En pierres naturelles			10								18
68043000		- Pierres à aiguiser ou à polir à la main			10								18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
6805		Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés.									
68051000		- Appliqués sur tissus en matières textiles seulement			10						18
68052000		- Appliqués sur papier ou carton seulement			10						18
68053000		- Appliqués sur d'autres matières			10						18
6806		Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des n°s 68.11, 68.12 ou du Chapitre 69.									
68061000		- Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux			30						18
68062000		- Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux			30						18
68069000		- Autres			30						18
6807		Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple).									
68071000		- En rouleaux			30						18
680790		- Autres									
68079010		-- Matériaux de couverture (carreaux feuilles plaques même ondulés)			30						18
68079090		-- Ouvrages en asphalte ou en produits simil. autres que ceux du 6807.10 et 6807.9010			30						18
68080000		Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires, en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux.			30						18
6809		Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre.									
68091		- Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, non ornementés:									
68091100		-- Revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement			30						18
68091900		-- Autres			30						18
68099000		- Autres ouvrages			30						18
6810		Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés.									
68101		- Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires:									
68101100		-- Blocs et briques pour la construction			30						18
68101900		-- Autres			30						18
68109		- Autres ouvrages:									
68109100		-- Eléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil			30						18
68109900		-- Autres			30						18
6811		Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
68114000	- Contenant de l'amiante			30						18
68118	- Ne contenant pas d'amiante:									
68118100	-- Plaques ondulées			30						18
68118200	-- Autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires			30						18
68118300	-- Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie			30						18
68118900	-- Autres ouvrages			30						18
6812	Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fils, tissus, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n <sup>os</sup> 68.11 ou 68.13.									
68128000	- En crocidolite			10						18
68129	- Autres:									
68129100	-- Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures			10						18
68129200	-- Papiers, cartons et feutres			10						18
68129300	-- Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentés en rouleaux			10						18
68129900	-- Autres			10						18
6813	Garnitures de friction (plaques, rouleaux, bandes, segments, disques, rondelles, plaquettes, par exemple), non montées, pour freins, pour embrayages ou pour tous organes de frottement, à base d'amiante (asbeste), d'autres substances minérales ou de cellulose, même combinés avec des textiles ou d'autres matières.									
68132000	- Contenant de l'amiante			30						18
68138	- Ne contenant pas d'amiante:									
68138100	-- Garnitures de freins			30						18
68138900	-- Autres			30						18
6814	Mica travaillé et ouvrages en mica, y compris le mica aggloméré ou reconstitué, même sur support en papier, en carton ou en autres matières.									
68141000	- Plaques, feuilles et bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support			30						18
68149000	- Autres			10						18
6815	Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales (y compris les fibres de carbone, les ouvrages en ces matières et en tourbe), non dénommés ni compris ailleurs.									
68151000	- Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques			30						18
68152000	- Ouvrages en tourbe			30						18
68159	- Autres ouvrages:									
68159100	-- Contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite			30						18
68159900	-- Autres			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
69010000	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) ou en terres siliceuses analogues.			30						18
6902	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues.									
69021000	- Contenant en poids plus de 50 % des éléments Mg, Ca ou Cr, pris isolément ou ensemble, exprimés en MgO, CaO ou Cr2O3			30						18
69022000	- Contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al2O3), de silice (SiO2) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits			10						18
69029000	- Autres			10						18
6903	Autres articles céramiques réfractaires (cornues, creusets, mouffles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines, baguettes, par exemple), autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues.									
69031000	- Contenant en poids plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits			10						18
69032000	- Contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al2O3) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO2)			10						18
69039000	- Autres			10						18
6904	Briques de construction, hourdis, cache-poutrelles et articles similaires, en céramique.									
69041000	- Briques de construction			60						18
69049000	- Autres			30						18
6905	Tuiles, éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques, en céramique, et autres poteries de bâtiment.									
69051000	- Tuiles			30						18
69059000	- Autres			30						18
69060000	Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique.			30						18
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support.									
69071000	- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm			30						18
69079000	- Autres			30						18
6908	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, vernissés ou émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, vernissés ou émaillés, en céramique, même sur support.									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
69081000	- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm			30						18
69089000	- Autres			30						18
6909	Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques, en céramique; auges, bacs et récipients similaires pour l'économie rurale, en céramique; cruchons et récipients similaires de transport ou d'emballage, en céramique.									
69091	- Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques:									
69091100	-- En porcelaine			30						18
69091200	-- Articles ayant une dureté équivalente à 9 ou davantage sur l'échelle de Mohs			30						18
69091900	-- Autres			30						18
69099000	- Autres			30						18
6910	Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique.									
69101000	- En porcelaine			30						18
69109000	- Autres			30						18
6911	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine.									
69111000	- Articles pour le service de la table ou de la cuisine			30						18
69119000	- Autres			30						18
691200	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine.									
69120010	- Vaisselles et articles de ménage ou d'économie domestique en terre commune			30						18
69120020	- Vaisselles articles de ménage d'hygiène outoilette en faïence ou poterie fine			30						18
69120090	- Vaisselles ou articles de ménage d'économie domestique en céramique			30						18
6913	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique.									
69131000	- En porcelaine			30						18
69139000	- Autres			30						18
6914	Autres ouvrages en céramique.									
69141000	- En porcelaine			30						18
69149000	- Autres			30						18
70010000	Calcin et autres déchets et débris de verre; verre en masse.			10						18
7002	Verre en billes (autres que les microsphères du n° 70.18), barres, baguettes ou tubes, non travaillé.									
70021000	- Billes			30						18
70022000	- Barres ou baguettes			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
70023		- Tubes:									
70023100		-- En quartz ou en autre silice fondus			30						18
70023200		-- En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 x 10 <sup>-6</sup> par Kelvin entre 0 °C et 300 °C			30						18
70023900		-- Autres			30						18
7003		Verre dit « coulé », en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé.									
70031		- Plaques et feuilles, non armées:									
70031200		-- Colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante			30						18
70031900		-- Autres			30						18
70032000		- Plaques et feuilles, armées			30						18
70033000		- Profilés			30						18
7004		Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé.									
70042000		- Verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante			30						18
70049000		- Autre verre			30						18
7005		Glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée.									
70051000		- Glace non armée, à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante			30						18
70052		- Autre glace non armée:									
70052100		-- Colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simplement doucie			30						18
70052900		-- Autre			30						18
70053000		- Glace armée			30						18
70060000		Verre des n°s 70.03, 70.04 ou 70.05, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières.			30						18
7007		Verre de sécurité, consistant en verres trempés ou formés de feuilles contre-collées.									
70071		- Verres trempés:									
70071100		-- De dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules			10						18
70071900		-- Autres			10						18
70072		- Verres formés de feuilles contre-collées:									
70072100		-- De dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
70072900	--	Autres			10						18
70080000		Vitrages isolants à parois multiples.			30						18
7009		Miroirs en verre, même encadrés, y compris les miroirs rétroviseurs.									
70091000	-	Miroirs rétroviseurs pour véhicules			30						18
70099	-	Autres:									
70099100	--	Non encadrés			30						18
70099200	--	Encadrés			30						18
7010		Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.									
70101000	-	Ampoules			10						18
70102000	-	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture			10						18
70109000	-	Autres			10						18
7011		Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires.									
70111000	-	Pour l'éclairage électrique			30						18
70112000	-	Pour tubes cathodiques			30						18
70119000	-	Autres			30						18
7013		Objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires (autres que ceux des n°s 70.10 ou 70.18).									
70131000	-	Objets en vitrocérame			30						18
70132	-	Verres à boire à pied, autres qu'en vitrocérame:									
70132200	--	En cristal au plomb			30						18
70132800	--	Autres			30						18
70133	-	Autres verres à boire, autres qu'en vitrocérame:									
70133300	--	En cristal au plomb			30						18
70133700	--	Autres			30						18
70134	-	Objets pour le service de la table (autres que les verres à boire) ou pour la cuisine, autres qu'en vitrocérame:									
70134100	--	En cristal au plomb			30						18
70134200	--	En verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 x 10 <sup>-6</sup> par Kelvin entre 0 °C et 300 °C			30						18
70134900	--	Autres			30						18
70139	-	Autres objets:									
70139100	--	En cristal au plomb			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
70139900	--	Autres			30						18
70140000		Verrerie de signalisation et éléments d'optique en verre (autres que ceux du n° 70.15), non travaillés optiquement.			30						18
7015		Verres d'horlogerie et verres analogues, verres de lunetterie commune ou médicale, bombés, cintrés, creusés ou similaires, non travaillés optiquement; sphères (boules) creuses et leurs segments, en verre, pour la fabrication de ces verres.									
70151000	-	Verres de lunetterie médicale			5						18
70159000	-	Autres			30						18
7016		Pavés, dalles, briques, carreaux, tuiles et autres articles, en verre pressé ou moulé, même armé, pour le bâtiment ou la construction; cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires; verres assemblés en vitraux; verre dit « multicellulaire » ou verre « mousse » en blocs, panneaux, plaques, coquilles ou formes similaires.									
70161000	-	Cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires			30						18
70169000	-	Autres			30						18
7017		Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée.									
70171000	-	En quartz ou en autre silice fondus			60						18
70172000	-	En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 x 10 <sup>-6</sup> par Kelvin entre 0 °C et 300 °C			60						18
70179000	-	Autre			60						18
7018		Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verroterie, et leurs ouvrages autres que la bijouterie de fantaisie; yeux en verre autres que de prothèse; statuettes et autres objets d'ornementation, en verre travaillé au chalumeau (verre filé), autres que la bijouterie de fantaisie; microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm.									
70181000	-	Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verroterie			30						18
70182000	-	Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm			30						18
70189000	-	Autres			30						18
7019		Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple).									
70191	-	Mèches, stratifils (rovings) et fils, coupés ou non:									
70191100	--	Fils coupés (chopped strands), d'une longueur n'excédant pas 50 mm			10						18
70191200	--	Stratifils (rovings)			10						18
70191900	--	Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
70193		- Voiles, nappes, mats, matelas, panneaux et produits similaires non tissés:									
70193100		-- Mats			10						18
70193200		-- Voiles			10						18
70193900		-- Autres			10						18
70194000		- Tissus de stratifils (rovings)			10						18
70195		- Autres tissus:									
70195100		-- D'une largeur n'excédant pas 30 cm			30						18
70195200		-- D'une largeur excédant 30 cm, à armure toile, d'un poids inférieur à 250 g/m <sup>2</sup> , de filaments titrant par fils simples 136 tex ou moins			30						18
70195900		-- Autres			30						18
70199000		- Autres			10						18
70200000		Autres ouvrages en verre.			30						18
7101		Perles fines ou de culture, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées ni serties; perles fines ou de culture, enfilées temporairement pour la facilité du									
71011000		- Perles fines			30						18
71012		- Perles de culture:									
71012100		-- Brutes			30						18
71012200		-- Travaillées			30						18
7102		Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis.									
71021000		- Non triés			30						18
71022		- Industriels:									
71022100		-- Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés			30						18
71022900		-- Autres			30						18
71023		- Non industriels:									
71023100		-- Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés			30						18
71023900		-- Autres			30						18
7103		Pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées, ni serties; pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport.									
71031000		- Brutes ou simplement sciées ou dégrossies			30						18
71039		- Autrement travaillées:									
71039100		-- Rubis, saphirs et émeraudes			30						18
71039900		-- Autres			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
7104	Pierres synthétiques ou reconstituées, même travaillées ou assorties mais non enfilées ni montées ni serties; pierres synthétiques ou reconstituées non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport.									
71041000	- Quartz piézo-électrique			30						18
71042000	- Autres, brutes ou simplement sciées ou dégrossies			30						18
71049000	- Autres			30						18
7105	Egrisés et poudres de pierres gemmes ou de pierres synthétiques.									
71051000	- De diamants			30						18
71059000	- Autres			30						18
7106	Argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.									
71061000	- Poudres			30						18
71069	- Autres:									
71069100	-- Sous formes brutes			30						18
71069200	-- Sous formes mi-ouvrées			30						18
71070000	Plaqué ou doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées.			30						18
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.									
71081	- A usages non monétaires:									
71081100	-- Poudres			30						18
71081200	-- Sous autres formes brutes			30						18
71081300	-- Sous autres formes mi-ouvrées			30						18
71082000	- A usage monétaire			30						18
71090000	Plaqué ou doublé d'or sur métaux communs ou sur argent, sous formes brutes ou mi-ouvrées.			30						18
7110	Platine, sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.									
71101	- Platine:									
71101100	-- Sous formes brutes ou en poudre			30						18
71101900	-- Autres			30						18
71102	- Palladium:									
71102100	-- Sous formes brutes ou en poudre			30						18
71102900	-- Autres			30						18
71103	- Rhodium:									
71103100	-- Sous formes brutes ou en poudre			30						18
71103900	-- Autres			30						18
71104	- Iridium, osmium et ruthénium:									
71104100	-- Sous formes brutes ou en poudre			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
71104900	-- Autres			30						18
71110000	Plaqué ou doublé de platine sur métaux communs, sur argent ou sur or, sous formes brutes ou mi-ouvrées.			30						18
7112	Déchets et débris de métaux précieux ou de plaqué ou doublé de métaux précieux; autres déchets et débris contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux.									
71123000	- Cendres contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux, à l'exclusion des cendres d'orfèvre			30						18
71129	- Autres :									
71129100	-- D'or, même de plaqué ou doublé d'or, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux			30						18
71129200	-- De platine, même de plaqué ou doublé de platine, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux			30						18
71129900	-- Autres			30						18
7113	Articles de bijouterie ou de joaillerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.									
71131	- En métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux:									
71131100	-- En argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux			30						18
71131900	-- En autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux			30						18
71132000	- En plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs			30						18
7114	Articles d'orfèvrerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.									
71141	- En métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux:									
71141100	-- En argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux			30						18
71141900	-- En autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux			30						18
71142000	- En plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs			30						18
7115	Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.									
71151000	- Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine			30						18
71159000	- Autres			30						18
7116	Ouvrages en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées.									
71161000	- En perles fines ou de culture			30						18
71162000	- En pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées			30						18
7117	Bijouterie de fantaisie.									
71171	- En métaux communs, même argentés, dorés ou platinés:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem	Autre	Ad valorem	Autre	en oeuvre				
			(%)		(%)		De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
71171100	--	Boutons de manchettes et boutons similaires			30						18
71171900	--	Autres			30						18
71179000	-	Autres			30						18
7118		Monnaies.									
711810	-	Monnaies n'ayant pas cours légal, autres que les pièces d'or									
71181010	--	Monnaies d'argent n'ayant pas cours légal			30						18
71181090	--	Monnaies de métaux précieux n'ayant pas cours légal autres que l'or et l'argent			30						18
711890	-	Autres									
71189010	--	Pièces d'or autre que l'or monétaire			30						18
71189020	--	Or monétaire ayant cours légal			30						18
71189030	--	Monnaies d'argent ayant cours légal			30						18
71189090	--	Monnaies de métaux précieux ayant cours légal à l'exclusion de 7118.9090 à 7118.9030			30						18
7201		Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires.									
72011000	-	Fontes brutes non alliées contenant en poids 0,5 % ou moins de phosphore			10						18
72012000	-	Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0,5 % de phosphore			10						18
72015000	-	Fontes brutes alliées; fontes spiegel			10						18
7202		Ferro-alliages.									
72021	-	Ferromanganèse:									
72021100	--	Contenant en poids plus de 2 % de carbone			10						18
72021900	--	Autres			10						18
72022	-	Ferrosilicium:									
72022100	--	Contenant en poids plus de 55 % de silicium			10						18
72022900	--	Autres			10						18
72023000	-	Ferro-silico-manganèse			10						18
72024	-	Ferrochrome:									
72024100	--	Contenant en poids plus de 4 % de carbone			10						18
72024900	--	Autres			10						18
72025000	-	Ferro-silico-chrome			10						18
72026000	-	Ferronickel			10						18
72027000	-	Ferromolybdène			10						18
72028000	-	Ferrotungstène et ferro-silico-tungstène			10						18
72029	-	Autres:									
72029100	--	Ferrotitane et ferro-silico-titane			10						18
72029200	--	Ferrovandium			10						18
72029300	--	Ferriobium			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
72029900	--	Autres			10						18
7203		Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires; fer d'une pureté minimale en poids de 99,94 %, en morceaux, boulettes ou formes similaires.									
72031000	-	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer			10						18
72039000	-	Autres			10						18
7204		Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier.									
72041000	-	Déchets et débris de fonte			10						18
72042		Déchets et débris d'aciers alliés:									
72042100	--	D'aciers inoxydables			10						18
72042900	--	Autres			10						18
72043000	-	Déchets et débris de fer ou d'acier étamés			10						18
72044		Autres déchets et débris:									
72044100	--	Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets			10						18
72044900	--	Autres			10						18
72045000	-	Déchets lingotés			10						18
7205		Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte spiegel, de fer ou d'acier.									
72051000	-	Grenailles			10						18
72052		Poudres:									
72052100	--	D'aciers alliés			10						18
72052900	--	Autres			10						18
7206		Fer et aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, à l'exclusion du fer du n° 72.03.									
72061000	-	Lingots			10						18
72069000	-	Autres			10						18
7207		Demi-produits en fer ou en aciers non alliés.									
72071		Contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:									
72071100	--	De section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur			10						18
72071200	--	Autres, de section transversale rectangulaire			10						18
72071900	--	Autres			10						18
72072000	-	Contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone			10						18
7208		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
72081000		- Enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief			10						18
72082		- Autres, enroulés, simplement laminés à chaud, décapés:									
72082500		-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus			10						18
72082600		-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm			10						18
72082700		-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm			10						18
72083		- Autres, enroulés, simplement laminés à chaud:									
72083600		-- D'une épaisseur excédant 10 mm			10						18
72083700		-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm			10						18
72083800		-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm			10						18
72083900		-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm			10						18
72084000		- Non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief			20						18
72085		- Autres, non enroulés, simplement laminés à chaud:									
72085100		-- D'une épaisseur excédant 10 mm			20						18
72085200		-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm			20						18
72085300		-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm			20						18
72085400		-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm			20						18
72089000		- Autres			20						18
7209		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus.									
72091		- Enroulés, simplement laminés à froid:									
72091500		-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus			10						18
72091600		-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm			10						18
72091700		-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm			10						18
72091800		-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm			10						18
72092		- Non enroulés, simplement laminés à froid:									
72092500		-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus			20						18
72092600		-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm			20						18
72092700		-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm			20						18
72092800		-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm			20						18
72099000		- Autres			20						18
7210		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.									
72101		- Etamés:									
72101100		-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus			10						18
72101200		-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm			10						18
72102000		- Plombés, y compris le fer terne			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
72103000		- Zingués électrolytiquement			10						18
72104		- Autrement zingués:									
721041		-- Ondulés									
72104110		--- Produits laminés plats en fer ou en acier non alliés			30						18
72104120		--- Produits laminés plats en fer ou en acier non alliés			30						18
721049		-- Autres									
72104910		--- Produits laminés plats en fer ou en acier autrement zingués.			30						18
72104920		--- Produits laminés plats en fer ou en acier autrement			30						18
72104990		--- Produits laminés plats en fer ou en acier autres que ceux du 7210.4910 et			30						18
721050		- Revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome									
72105010		-- Produits laminés plats en fer ou en acier non alliés revetus d'oxydes de chrome.			20						18
72105020		-- Produits laminés plats en fer ou en acier non alliés revetus de chrome et oxyd. de chrom			20						18
72106		- Revêtus d'aluminium:									
72106100		-- Revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc			30						18
72106900		-- Autres			30						18
721070		- Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques									
72107010		-- Produits laminés plats en fer ou en acier peints			30						18
72107090		-- Produits laminés plats en fer ou en acier vernis ou revêtus de matières plastiques			30						18
72109000		- Autres			30						18
7211		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus.									
72111		- Simplement laminés à chaud:									
72111300		-- Laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief			20						18
72111400		-- Autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus			20						18
72111900		-- Autres			20						18
72112		- Simplement laminés à froid:									
72112300		-- Contenant en poids moins de 0,25 % de carbone			20						18
72112900		-- Autres			20						18
72119000		- Autres			20						18
7212		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus.									
72121000		- Etamés			10						18
72122000		- Zingués électrolytiquement			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
72123000	- Autrement zingués			20						18
72124000	- Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques			30						18
72125000	- Autrement revêtus			20						18
72126000	- Plaqués			30						18
7213	Fil machine en fer ou en aciers non alliés.									
72131000	- Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du			20						18
72132000	- Autres, en aciers de décolletage			10						18
72139	- Autres:									
72139100	-- De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm			5						18
72139900	-- Autres			20						18
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.									
72141000	- Forgées			20						18
72142000	- Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage			20						18
72143000	- Autres, en aciers de décolletage			20						18
72149	- Autres:									
72149100	-- De section transversale rectangulaire			20						18
72149900	-- Autres			20						18
7215	Autres barres en fer ou en aciers non alliés.									
72151000	- En aciers de décolletage, simplement obtenues ou parachevées à froid			20						18
72155000	- Autres, simplement obtenues ou parachevées à froid			20						18
72159000	- Autres			20						18
7216	Profilés en fer ou en aciers non alliés.									
72161000	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm			10						18
72162	- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm:									
72162100	-- Profilés en L			10						18
72162200	-- Profilés en T			10						18
72163	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus:									
72163100	-- Profilés en U			10						18
72163200	-- Profilés en I			10						18
72163300	-- Profilés en H			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
72164000	- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus			10						18
72165000	- Autres profilés, simplement laminés ou filés à chaud			10						18
72166	- Profilés simplement obtenus ou parachevés à froid:									
72166100	-- Obtenus à partir de produits laminés plats			10						18
72166900	-- Autres			10						18
72169	- Autres:									
72169100	-- Obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats			10						18
72169900	-- Autres			10						18
7217	Fils en fer ou en aciers non alliés.									
72171000	- Non revêtus, même polis			10						18
72172000	- Zingués			10						18
72173000	- Revêtus d'autres métaux communs			10						18
72179000	- Autres			10						18
7218	Aciers inoxydables en lingots ou autres formes primaires; demi-produits en aciers inoxydables.									
72181000	- Lingots et autres formes primaires			10						18
72189	- Autres:									
72189100	-- De section transversale rectangulaire			10						18
72189900	-- Autres			10						18
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus.									
72191	- Simplement laminés à chaud, enroulés:									
72191100	-- D'une épaisseur excédant 10 mm			20						18
72191200	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm			20						18
72191300	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm			20						18
72191400	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm			20						18
72192	- Simplement laminés à chaud, non enroulés:									
72192100	-- D'une épaisseur excédant 10 mm			20						18
72192200	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm			20						18
72192300	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm			20						18
72192400	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm			20						18
72193	- Simplement laminés à froid:									
72193100	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus			20						18
72193200	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm			20						18
72193300	-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm			20						18
72193400	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
72193500	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm			20						18
72199000	- Autres			20						18
7220	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm.									
72201	- Simplement laminés à chaud:									
72201100	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus			20						18
72201200	-- D'une épaisseur inférieure à 4,75 mm			20						18
72202000	- Simplement laminés à froid			20						18
72209000	- Autres			20						18
72210000	Fil machine en aciers inoxydables.			20						18
7222	Barres et profilés en aciers inoxydables.									
72221	- Barres simplement laminées ou filées à chaud:									
72221100	-- De section circulaire			10						18
72221900	-- Autres			10						18
72222000	- Barres simplement obtenues ou parachevées à froid			10						18
72223000	- Autres barres			10						18
72224000	- Profilés			20						18
72230000	Fils en aciers inoxydables.			10						18
7224	Autres aciers alliés en lingots ou autres formes primaires; demi-produits en autres aciers alliés.									
72241000	- Lingots et autres formes primaires			10						18
72249000	- Autres			10						18
7225	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus.									
72251	- En aciers au silicium dits « magnétiques »:									
72251100	-- A grains orientés			20						18
72251900	-- Autres			20						18
722530	- Autres, simplement laminés à chaud, enroulés									
72253010	-- Simplement laminés chaud enroulés			10						18
72253020	-- Produits en acier coupe rapide			20						18
72254000	- Autres, simplement laminés à chaud, non enroulés			10						18
72255000	- Autres, simplement laminés à froid			20						18
72259	- Autres:									
72259100	-- Zingués électrolytiquement			20						18
72259200	-- Autrement zingués			20						18
72259900	-- Autres			20						18
7226	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm.									
72261	- En aciers au silicium dits « magnétiques »:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
72261100	-- A grains orientés			20						18
72261900	-- Autres			20						18
72262000	- En aciers à coupe rapide			20						18
72269	- Autres:									
72269100	-- Simplement laminés à chaud			20						18
72269200	-- Simplement laminés à froid			20						18
72269900	-- Autres			20						18
7227	Fil machine en autres aciers alliés.									
72271000	- En aciers à coupe rapide			20						18
72272000	- En aciers silico-manganeux			20						18
72279000	- Autres			20						18
7228	Barres et profilés en autres aciers alliés; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés.									
72281000	- Barres en aciers à coupe rapide			10						18
72282000	- Barres en aciers silico-manganeux			10						18
72283000	- Autres barres, simplement laminées ou filées à chaud			10						18
72284000	- Autres barres, simplement forgées			10						18
72285000	- Autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid			10						18
72286000	- Autres barres			10						18
72287000	- Profilés			10						18
72288000	- Barres creuses pour le forage			10						18
7229	Fils en autres aciers alliés.									
72292000	- En aciers silico-manganeux			10						18
722990	- Autres									
72299010	-- Fils en acier coupe rapide			20						18
72299090	-- Autres fils			10						18
7301	Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier.									
73011000	- Palplanches			10						18
73012000	- Profilés			10						18
7302	Eléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier: rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails.									
73021000	- Rails			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
73023000	- Aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies			10						18
73024000	- Eclisses et selles d'assise			10						18
73029000	- Autres			10						18
73030000	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte.			10						18
7304	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.									
73041	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs:									
73041100	-- En aciers inoxydables			10						18
73041900	-- Autres			10						18
73042	- Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou de gaz:									
73042200	-- Tiges de forage en aciers inoxydables			10						18
73042300	-- Autres tiges de forage			10						18
73042400	-- Autres, en aciers inoxydables			10						18
73042900	-- Autres			10						18
73043	- Autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés:									
73043100	-- Etirés ou laminés à froid			20						18
73043900	-- Autres			20						18
73044	- Autres, de section circulaire, en aciers inoxydables:									
73044100	-- Etirés ou laminés à froid			20						18
73044900	-- Autres			20						18
73045	- Autres, de section circulaire, en autres aciers alliés:									
73045100	-- Etirés ou laminés à froid			20						18
73045900	-- Autres			20						18
73049000	- Autres			20						18
7305	Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier.									
73051	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs:									
73051100	-- Soudés longitudinalement à l'arc immergé			10						18
73051200	-- Soudés longitudinalement, autres			10						18
73051900	-- Autres			10						18
73052000	- Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz			10						18
73053	- Autres, soudés:									
73053100	-- Soudés longitudinalement			20						18
73053900	-- Autres			20						18
73059000	- Autres			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
7306		Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.									
73061		- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs:									
73061100		-- Soudés, en aciers inoxydables			10						18
73061900		-- Autres			10						18
73062		- Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou de gaz:									
73062100		-- Soudés, en aciers inoxydables			10						18
73062900		-- Autres			10						18
73063000		- Autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés			20						18
73064000		- Autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables			20						18
73065000		- Autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés			20						18
73066		- Autres, soudés, de section non circulaire:									
73066100		-- De section carrée ou rectangulaire			20						18
73066900		-- De section non circulaire, autre que carrée ou rectangulaire			20						18
73069000		- Autres			20						18
7307		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier.									
73071		- Moulés:									
73071100		-- En fonte non malléable			10						18
73071900		-- Autres			10						18
73072		- Autres, en aciers inoxydables:									
73072100		-- Brides			10						18
73072200		-- Coudes, courbes et manchons, filetés			10						18
73072300		-- Accessoires à souder bout à bout			10						18
73072900		-- Autres			10						18
73079		- Autres:									
73079100		-- Brides			10						18
73079200		-- Coudes, courbes et manchons, filetés			10						18
73079300		-- Accessoires à souder bout à bout			20						18
73079900		-- Autres			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
7308		Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction.									
73081000		- Ponts et éléments de ponts			10						18
73082000		- Tours et pylônes			10						18
73083000		- Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils			20						18
73084000		- Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage			20						18
73089000		- Autres			20						18
730900		Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.									
73090010		- Réservoirs foudres cuves et récipients similaires en acier inox contenance à 300 l			10						18
73090090		- Réservoirs foudres cuves et récipients cont.>300 l en fonte fer ou acier excl.acier inox			20						18
7310		Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.									
73101000		- D'une contenance de 50 l ou plus			10						18
73102		- D'une contenance de moins de 50 l:									
73102100		-- Boîtes à fermer par soudage ou sertissage			10						18
73102900		-- Autres			10						18
731100		Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier.									
73110010		- Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier à usage industriel			10						18
73110090		- Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier pour usage autre qu'industrie			20						18
7312		Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité.									
731210		- Torons et câbles									
73121010		-- Torons et câbles d'une section >=50 mm²			10						18
73121090		-- Torons et câbles d'une section < 50 mm²			30						18
731290		- Autres									
73129010		-- Tresses lingues et articles similaires d'une section >= 30 mm²			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
73129090	-- Tresses élingues et articles similaires d'une section < 30mm <sup>2</sup>			30						18
731300	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures.									
73130010	- Ronces artificielles en fer ou en acier pour...			20						18
73130090	- Ronces artificielles en fer ou en acier autres que celles du 7313.0010			20						18
7314	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier.									
73141	- Toiles métalliques tissées:									
73141200	-- Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables			30						18
73141400	-- Autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables			30						18
73141900	-- Autres			30						18
73142000	- Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm <sup>2</sup>			30						18
73143	- Autres grillages et treillis, soudés aux points de rencontre:									
73143100	-- Zingués			30						18
73143900	-- Autres			30						18
73144	- Autres toiles métalliques, grillages et treillis:									
73144100	-- Zingués			30						18
73144200	-- Recouverts de matières plastiques			30						18
73144900	-- Autres			30						18
731450	- Tôles et bandes déployées									
73145010	-- Bandes déployées			20						18
73145090	-- Tôles déployées			30						18
7315	Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier.									
73151	- Chaînes à maillons articulés et leurs parties:									
73151100	-- Chaînes à rouleaux			10						18
73151200	-- Autres chaînes			10						18
73151900	-- Parties			30						18
73152000	- Chaînes antidérapantes			30						18
73158	- Autres chaînes et chaînettes:									
73158100	-- Chaînes à maillons à étais			30						18
73158200	-- Autres chaînes, à maillons soudés			30						18
73158900	-- Autres			30						18
73159000	- Autres parties			30						18
73160000	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
731700	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre.									
73170010	- Pointes et clous en fonte fer ou acier			30						18
73170020	- Crampons et articles pour voie ferrée en fonte fer ou acier			10						18
73170090	- Punaise agrafes articles similaires en fonte fer ou acier			30						18
7318	Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier.									
73181	- Articles filetés:									
73181100	-- Tire-fond			10						18
73181200	-- Autres vis à bois			10						18
73181300	-- Crochets et pitons à pas de vis			10						18
73181400	-- Vis autotaraudeuses			10						18
73181500	-- Autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles			10						18
73181600	-- Ecrous			10						18
73181900	-- Autres			10						18
73182	- Articles non filetés:									
73182100	-- Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage			10						18
73182200	-- Autres rondelles			10						18
73182300	-- Rivets			10						18
73182400	-- Goupilles, chevilles et clavettes			10						18
73182900	-- Autres			10						18
7319	Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs.									
73192000	- Épingles de sûreté			30						18
73193000	- Autres épingles			30						18
73199000	- Autres			30						18
7320	Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier.									
73201000	- Ressorts à lames et leurs lames			10						18
73202000	- Ressorts en hélice			10						18
73209000	- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
7321		Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier.									
73211		- Appareils de cuisson et chauffe-plats:									
73211100		-- A combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles			30						18
73211200		-- A combustibles liquides			30						18
73211900		-- Autres, y compris les appareils à combustibles solides			30						18
73218		- Autres appareils:									
73218100		-- A combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles			30						18
73218200		-- A combustibles liquides			30						18
73218900		-- Autres, y compris les appareils à combustibles solides			30						18
73219000		- Parties			20						18
7322		Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.									
73221		- Radiateurs et leurs parties:									
73221100		-- En fonte			30						18
73221900		-- Autres			30						18
73229000		- Autres			30						18
7323		Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier.									
73231000		- Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues			30						18
73239		- Autres:									
73239100		-- En fonte, non émaillés			30						18
73239200		-- En fonte, émaillés			30						18
73239300		-- En aciers inoxydables			30						18
73239400		-- En fer ou en acier, émaillés			30						18
73239900		-- Autres			30						18
7324		Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.									
73241000		- Eviers et lavabos en aciers inoxydables			30						18
73242		- Baignoires:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
73242100	-- En fonte, même émaillées			30						18
73242900	-- Autres			30						18
73249000	- Autres, y compris les parties			30						18
7325	Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier.									
732510	- En fonte non malléable									
73251010	-- Ouvrages moulés en fonte non malléable pour canalisation			10						18
73251090	-- Ouvrages moulés en fer ou acier pour autre usage que canalisation			10						18
73259	- Autres:									
73259100	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs			10						18
732599	-- Autres									
73259910	--- Ouvrages moulés en fonte fer ou acier pour canalisation autres que ceux du 7325.1010			10						18
73259990	--- Ouvrages moulés en fer fonte ou acier autres que ceux du 7325.1010 au 7325.9910			10						18
7326	Autres ouvrages en fer ou en acier.									
73261	- Forgés ou estampés mais non autrement travaillés:									
73261100	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs			10						18
732619	-- Autres									
73261910	--- Esses à bois en fer ou acier			10						18
73261990	--- Ouvrages en fer ou acier autres que 7326.11 et 7326.1910			10						18
73262000	- Ouvrages en fils de fer ou d'acier			10						18
732690	- Autres									
73269010	-- Matériels de drainage en fer ou en acier			10						18
73269090	-- Ouvrages en fer ou acier autres que ceux du 7326.11 à 7326.9010			5						18
74010000	Mattes de cuivre; cuivre de ciment (précipité de cuivre).			10						18
74020000	Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique.			10						18
7403	Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute.									
74031	- Cuivre affiné:									
74031100	-- Cathodes et sections de cathodes			10						18
74031200	-- Barres à fil (wire-bars)			10						18
74031300	-- Billettes			10						18
74031900	-- Autres			10						18
74032	- Alliages de cuivre:									
74032100	-- A base de cuivre-zinc (laiton)			10						18
74032200	-- A base de cuivre-étain (bronze)			10						18
74032900	-- Autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 74.05)			10						18
74040000	Déchets et débris de cuivre.			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
74050000		Alliages mères de cuivre.			10						18
7406		Poudres et paillettes de cuivre.									
74061000		- Poudres à structure non lamellaire			10						18
74062000		- Poudres à structure lamellaire; paillettes			10						18
7407		Barres et profilés en cuivre.									
74071000		- En cuivre affiné			10						18
74072		- En alliages de cuivre:									
74072100		-- A base de cuivre-zinc (laiton)			10						18
74072900		-- Autres			10						18
7408		Fils de cuivre.									
74081		- En cuivre affiné:									
74081100		-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm			10						18
74081900		-- Autres			10						18
74082		- En alliages de cuivre:									
74082100		-- A base de cuivre-zinc (laiton)			10						18
74082200		-- A base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (mailechort)			10						18
74082900		-- Autres			5						18
7409		Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm.									
74091		- En cuivre affiné:									
74091100		-- Enroulées			10						18
74091900		-- Autres			10						18
74092		- En alliages à base de cuivre-zinc (laiton):									
74092100		-- Enroulées			10						18
74092900		-- Autres			10						18
74093		- En alliages à base de cuivre-étain (bronze):									
74093100		-- Enroulées			10						18
74093900		-- Autres			10						18
74094000		- En alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc			10						18
74099000		- En autres alliages de cuivre			10						18
7410		Feuilles et bandes minces en cuivre (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris).									
74101		- Sans support:									
74101100		-- En cuivre affiné			10						18
74101200		-- En alliages de cuivre			10						18
74102		- Sur support:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre 3.B	Ad valorem (%)	Autre 4.B	De 5.A	À 5.B			
74102100	-- En cuivre affiné			10						18
74102200	-- En alliages de cuivre			10						18
7411	Tubes et tuyaux en cuivre.									
74111000	- En cuivre affiné			10						18
74112	- En alliages de cuivre:									
74112100	-- A base de cuivre-zinc (laiton)			10						18
74112200	-- A base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillachort)			10						18
74112900	-- Autres			10						18
7412	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre.									
74121000	- En cuivre affiné			10						18
74122000	- En alliages de cuivre			10						18
74130000	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité.			10						18
7415	Pointes, clous, punaises, crampons appointés et articles similaires, en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre; vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en cuivre.									
74151000	- Pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires			30						18
74152	- Autres articles, non filetés:									
74152100	-- Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)			30						18
74152900	-- Autres			30						18
74153	- Autres articles, filetés:									
74153300	-- Vis; boulons et écrous			10						18
74153900	-- Autres			10						18
7418	Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre.									
74181	- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues:									
74181100	-- Eponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues			30						18
74181900	-- Autres			30						18
74182000	- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties			30						18
7419	Autres ouvrages en cuivre.									
74191000	- Chaînes, chaînettes et leurs parties			30						18
74199	- Autres:									
74199100	-- Coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés			30						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
741999		-- Autres									
74199910		--- Réservoirs foudres cuves et récipients analogues en cuivre d'une contenance > 300L			10						18
74199990		--- Réservoirs foudres cuves et récipients analogues en cuivre contenance <= 300L			30						18
7501		Mattes de nickel, « sinters » d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel.									
75011000		- Mattes de nickel			10						18
75012000		- « Sinters » d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel			10						18
7502		Nickel sous forme brute.									
75021000		- Nickel non allié			10						18
75022000		- Alliages de nickel			10						18
75030000		Déchets et débris de nickel.			10						18
75040000		Poudres et paillettes de nickel.			10						18
7505		Barres, profilés et fils, en nickel.									
75051		- Barres et profilés:									
75051100		-- En nickel non allié			10						18
75051200		-- En alliages de nickel			10						18
75052		- Fils:									
75052100		-- En nickel non allié			10						18
75052200		-- En alliages de nickel			10						18
7506		Tôles, bandes et feuilles, en nickel.									
75061000		- En nickel non allié			10						18
75062000		- En alliages de nickel			10						18
7507		Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en nickel.									
75071		- Tubes et tuyaux:									
75071100		-- En nickel non allié			10						18
75071200		-- En alliages de nickel			10						18
75072000		- Accessoires de tuyauterie			10						18
7508		Autres ouvrages en nickel.									
75081000		- Toiles métalliques et grillages, en fils de nickel			10						18
75089000		- Autres			10						18
7601		Aluminium sous forme brute.									
76011000		- Aluminium non allié			10						18
76012000		- Alliages d'aluminium			10						18
76020000		Déchets et débris d'aluminium.			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
7603		Poudres et paillettes d'aluminium.									
76031000		- Poudres à structure non lamellaire			10						18
76032000		- Poudres à structure lamellaire; paillettes			10						18
7604		Barres et profilés en aluminium.									
76041000		- En aluminium non allié			10						18
76042		- En alliages d'aluminium:									
76042100		-- Profilés creux			10						18
76042900		-- Autres			10						18
7605		Fils en aluminium.									
76051		- En aluminium non allié:									
76051100		-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm			10						18
76051900		-- Autres			10						18
76052		- En alliages d'aluminium:									
76052100		-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm			10						18
76052900		-- Autres			10						18
7606		Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm.									
76061		- De forme carrée ou rectangulaire:									
760611		-- En aluminium non allié									
76061110		--- Bandes en aluminium non alliées d'une épaisseur > 0,2 mm			20						18
76061190		--- Tôles en aluminium non alliées d'une épaisseur > 0,2 mm			30						18
76061200		-- En alliages d'aluminium			30						18
76069		- Autres:									
76069100		-- En aluminium non allié			30						18
76069200		-- En alliages d'aluminium			20						18
7607		Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris).									
76071		- Sans support:									
76071100		-- Simplement laminées			20						18
760719		-- Autres									
76071910		--- Feuilles et bandes minces en aluminium pourbrasserie ->stagnoles)			10						18
76071990		--- Feuilles et bandes minces en aluminium pour d'autres usages			20						18
76072000		- Sur support			10						18
7608		Tubes et tuyaux en aluminium.									
76081000		- En aluminium non allié			10						18
76082000		- En alliages d'aluminium			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
76090000		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium.			10						18
7610		Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction.									
76101000		- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils			20						18
761090		- Autres									
76109010		-- Tôles préparées en vue de leur utilisation dans la construction ndca			30						18
76109090		-- Tôles préparées en vue de leur utilisation dans la const autres que du 7610.9010			10						18
76110000		Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.			20						18
7612		Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.									
76121000		- Etuis tubulaires souples			10						18
76129000		- Autres			10						18
76130000		Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés.			30						18
7614		Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, non isolés pour l'électricité.									
761410		- Avec âme en acier									
76141010		-- Torons câbles tresses en Allum. avec âme en acier non isol.pr élect.sect >= 50mm <sup>2</sup>			10						18
76141090		-- Torons câbles tresses en Allum. avec âmeen acier non isol.pr élect sect <= 50mm <sup>2</sup>			30						18
761490		- Autres									
76149010		-- Torons câbles tressés en Allum.autres que ceux du 7614.10 sect. >= 30 mm <sup>2</sup>			10						18
76149090		-- Torons câbles tresses en Allum.autres que ceux du 7614.10 sect.< 30 mm <sup>2</sup>			30						18
7615		Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en aluminium; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium.									
76151		- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues:									
76151100		-- Eponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues			30						18
76151900		-- Autres			30						18
76152000		- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
7616	Autres ouvrages en aluminium.									
76161000	- Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires			30						18
76169	- Autres:									
76169100	-- Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium			30						18
761699	-- Autres									
76169910	--- Disques en Alluminium			20						18
76169990	--- Ouvrages en Alluminium du 7616 autres que ceux du 7616.10 à 7616.9910			30						18
7801	Plomb sous forme brute.									
78011000	- Plomb affiné			10						18
78019	- Autres:									
78019100	-- Contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids			10						18
78019900	-- Autres			10						18
78020000	Déchets et débris de plomb.			10						18
7804	Tables, feuilles et bandes, en plomb; poudres et paillettes de plomb.									
78041	- Tables, feuilles et bandes:									
78041100	-- Feuilles et bandes, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)			10						18
78041900	-- Autres			10						18
78042000	- Poudres et paillettes			10						18
780600	Autres ouvrages en plomb.									
78060010	- Barres profilés et fils en plomb			10						18
78060090	- Autres ouvrages en plomb			30						18
7901	Zinc sous forme brute.									
79011	- Zinc non allié:									
79011100	-- Contenant en poids 99,99 % ou plus de zinc			10						18
79011200	-- Contenant en poids moins de 99,99 % de zinc			10						18
79012000	- Alliages de zinc			10						18
79020000	Déchets et débris de zinc.			10						18
7903	Poussières, poudres et paillettes, de zinc.									
79031000	- Poussières de zinc			10						18
79039000	- Autres			10						18
79040000	Barres, profilés et fils, en zinc.			10						18
79050000	Tôles, feuilles et bandes, en zinc.			10						18
790700	Autres ouvrages en zinc.									
79070010	- Gouttières façonnées, lucarnes et autres ouvrages façonnés pour le bâtiment			30						18
79070020	- Pailles de zinc			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
79070030		- Tubes tuyaux et accessoires de tuyauteries en zinc			10						18
79070090		- Ouvrages en zinc du 7907 autres que ceux du 7907.0010 et 7907.0020 non dénommés ni compris ailleurs			30						18
8001		Etain sous forme brute.									
80011000		- Etain non allié			10						18
80012000		- Alliages d'étain			10						18
80020000		Déchets et débris d'étain.			10						18
80030000		Barres, profilés et fils, en étain.			10						18
800700		Autres ouvrages en étain.									
80070010		- Tles feuilles et bandes en etain			10						18
80070020		- Feuilles et bandes même imprimées en etain			10						18
80070030		- Tubes tuyaux et accessoires en etain			10						18
80070090		- Autres ouvrages en etain			30						18
8101		Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène, y compris les déchets et débris.									
81011000		- Poudres			10						18
81019		- Autres:									
81019400		-- Tungstène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage			10						18
81019600		-- Fils			10						18
81019700		-- Déchets et débris			10						18
810199		-- Autres									
81019910		--- Barres autres que celles simplement obtenues par frittage			10						18
81019990		--- Autres ouvrages en tungstene			30						18
8102		Molybdène et ouvrages en molybdène, y compris les déchets et débris.									
81021000		- Poudres			10						18
81029		- Autres:									
81029400		-- Molybdène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage			10						18
81029500		-- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles			10						18
81029600		-- Fils			10						18
81029700		-- Déchets et débris			10						18
81029900		-- Autres			30						18
8103		Tantale et ouvrages en tantale, y compris les déchets et débris.									
81032000		- Tantale sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage; poudres			10						18
81033000		- Déchets et débris			10						18
81039000		- Autres			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8104	Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris les déchets et débris.									
81041	- Magnésium sous forme brute:									
81041100	-- Contenant au moins 99,8 % en poids de magnésium			10						18
81041900	-- Autres			10						18
81042000	- Déchets et débris			10						18
81043000	- Copeaux, tournures et granules calibrés; poudres			10						18
810490	- Autres									
81049010	-- Barres profilés fils tôles feuilles tubeset tuyaux barres creuses en magnesium			10						18
81049090	-- Ouvrages en magnésium du 8104 autres ceux du 8104.9010			30						18
8105	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris.									
81052000	- Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt sous forme brute; poudres			10						18
81053000	- Déchets et débris			10						18
81059000	- Autres			10						18
81060000	Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris.			10						18
8107	Cadmium et ouvrages en cadmium, y compris les déchets et débris.									
81072000	- Cadmium sous forme brute; poudres			10						18
81073000	- Déchets et débris			10						18
81079000	- Autres			10						18
8108	Titane et ouvrages en titane, y compris les déchets et débris.									
81082000	- Titane sous forme brute; poudres			10						18
81083000	- Déchets et débris			10						18
81089000	- Autres			10						18
8109	Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris.									
81092000	- Zirconium sous forme brute; poudres			10						18
81093000	- Déchets et débris			10						18
81099000	- Autres			10						18
8110	Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris les déchets et débris.									
81101000	- Antimoine sous forme brute; poudres			10						18
81102000	- Déchets et débris			10						18
81109000	- Autres			10						18
81110000	Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris.			10						18
8112	Béryllium, chrome, germanium, vanadium, gallium, hafnium (celtium), indium, niobium (columbium), rhénium et thallium, ainsi que les ouvrages en ces métaux, y compris les déchets et débris.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
81121		- Béryllium:									
81121200		-- Sous forme brute; poudres			10						18
81121300		-- Déchets et débris			10						18
81121900		-- Autres			10						18
81122		- Chrome:									
81122100		-- Sous forme brute; poudres			10						18
81122200		-- Déchets et débris			10						18
81122900		-- Autres			10						18
81125		- Thallium:									
81125100		-- Sous forme brute; poudres			10						18
81125200		-- Déchets et débris			10						18
81125900		-- Autres			10						18
81129		- Autres :									
81129200		-- Sous forme brute; déchets et débris; poudres			10						18
81129900		-- Autres			10						18
81130000		Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris.			10						18
8201		Bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, fourches, râpeaux et racloirs; haches, serpes et outils similaires à taillants; sécateurs de tous types; faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, cisailles à haies, coins et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main.									
82011000		- Bêches et pelles			20						18
82012000		- Fourches			20						18
82013000		- Pioches, pics, houes, binettes, râpeaux et racloirs			20						18
820140		- Haches, serpes et outils similaires à taillants									
82014010		-- Lances à boucles			20						18
82014090		-- Hâches serpes et similaires taillants			20						18
82015000		- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main			20						18
82016000		- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains			60						18
82019000		- Autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main			20						18
8202		Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage).									
82021000		- Scies à main			20						18
82022000		- Lames de scies à ruban			20						18
82023		- Lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies) :									
82023100		-- Avec partie travaillante en acier			20						18
82023900		-- Autres, y compris les parties			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
82024000	- Chaînes de scies, dites coupantes			20						18
82029	- Autres lames de scies:									
82029100	-- Lames de scies droites, pour le travail des métaux			20						18
82029900	-- Autres			20						18
8203	Limes, râpes, pinces (même coupantes), tenailles, brucelles, cisailles à métaux, coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main.									
82031000	- Limes, râpes et outils similaires			20						18
82032000	- Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires			20						18
82033000	- Cisailles à métaux et outils similaires			20						18
82034000	- Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires			20						18
8204	Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches.									
82041	- Clés de serrage à main:									
82041100	-- A ouverture fixe			20						18
82041200	-- A ouverture variable			20						18
82042000	- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches			20						18
8205	Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale.									
82051000	- Outils de perçage, de filetage ou de taraudage			20						18
82052000	- Marteaux et masses			20						18
82053000	- Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois			20						18
82054000	- Tournevis			20						18
82055	- Autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers):									
82055100	-- D'économie domestique			20						18
82055900	-- Autres			20						18
82056000	- Lampes à souder et similaires			20						18
82057000	- Etau, serre-joints et similaires			20						18
82058000	- Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale			20						18
82059000	- Assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions ci-dessus			20						18
82060000	Outils d'au moins deux des n°s 82.02 à 82.05, conditionnés en assortiments pour la vente au détail.			20						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
8207		Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage.									
82071		- Outils de forage ou de sondage:									
82071300		-- Avec partie travaillante en cermets			10						18
82071900		-- Autres, y compris les parties			10						18
82072000		- Filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux			10						18
82073000		- Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner			10						18
82074000		- Outils à tarauder ou à fileter			10						18
82075000		- Outils à percer			10						18
82076000		- Outils à aléser ou à brocher			10						18
82077000		- Outils à fraiser			10						18
82078000		- Outils à tourner			10						18
82079000		- Autres outils interchangeables			10						18
8208		Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques.									
82081000		- Pour le travail des métaux			10						18
82082000		- Pour le travail du bois			10						18
82083000		- Pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire			10						18
82084000		- Pour machines agricoles, horticoles ou forestières			10						18
82089000		- Autres			10						18
82090000		Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cermets.			20						18
82100000		Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons.			30						18
8211		Couteaux (autres que ceux du n° 82.08) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames.									
82111000		- Assortiments			30						18
82119		- Autres:									
82119100		-- Couteaux de table à lame fixe			30						18
82119200		-- Autres couteaux à lame fixe			30						18
82119300		-- Couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes			30						18
82119400		-- Lames			30						18
82119500		-- Manches en métaux communs			30						18
8212		Rasoirs et leurs lames (y compris les ébauches en bandes).									
82121000		- Rasoirs			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
82122000	- Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes			30						18
82129000	- Autres parties			20						18
82130000	Ciseaux à doubles branches et leurs lames.			30						18
8214	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles).									
82141000	- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames			30						18
82142000	- Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)			30						18
82149000	- Autres			30						18
8215	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires.									
82151000	- Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné			30						18
82152000	- Autres assortiments			30						18
82159	- Autres:									
82159100	-- Argentés, dorés ou platinés			30						18
82159900	-- Autres			30						18
8301	Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs; clefs pour ces articles, en métaux communs.									
83011000	- Cadenas			30						18
83012000	- Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles			30						18
83013000	- Serrures des types utilisés pour meubles			30						18
83014000	- Autres serrures; verrous			30						18
83015000	- Fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure			30						18
83016000	- Parties			30						18
83017000	- Clefs présentées isolément			30						18
8302	Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs; roulettes avec monture en métaux communs; ferme-portes automatiques en métaux communs.									
83021000	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures)			30						18
83022000	- Roulettes			30						18
83023000	- Autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles			30						18
83024	- Autres garnitures, ferrures et articles similaires:									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
83024100	--	Pour bâtiments			30						18
83024200	--	Autres, pour meubles			30						18
83024900	--	Autres			30						18
83025000	-	Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires			30						18
83026000	-	Ferme-portes automatiques			30						18
83030000		Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs.			30						18
83040000		Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du n° 94.03.			30						18
8305		Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et objets similaires de bureau, en métaux communs; agrafes présentées en barrettes (de bureau, pour tapissiers, emballeurs, par exemple), en métaux communs.									
83051000	-	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs			30						18
83052000	-	Agrafes présentées en barrettes			30						18
83059000	-	Autres, y compris les parties			30						18
8306		Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs; statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs; cadres pour photographies, gravures ou similaires, en métaux communs; miroirs en métaux communs.									
83061000	-	Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires			30						18
83062	-	Statuettes et autres objets d'ornement:									
83062100	--	Argentés, dorés ou platinés			30						18
83062900	--	Autres			30						18
83063000	-	Cadres pour photographies, gravures ou similaires; miroirs			30						18
8307		Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires.									
83071000	-	En fer ou en acier			10						18
83079000	-	En autres métaux communs			10						18
8308		Fermeurs, montures-fermeurs, boucles, boucles-fermeurs, agrafes, crochets, oeillets et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements; rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs; perles et paillettes découpées, en métaux communs.									
83081000	-	Agrafes, crochets et oeillets			20						18
83082000	-	Rivets tubulaires ou à tige fendue			10						18
83089000	-	Autres, y compris les parties			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8309		Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs.									
83091000		- Bouchons-couronnes			10						18
83099000		- Autres			10						18
83100000		Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du n° 94.05.			30						18
8311		Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérées, pour la métallisation par projection.									
83111000		- Electrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs			30						18
83112000		- Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs			30						18
83113000		- Baguettes enrobées et fils fourrés pour le brasage ou le soudage à la flamme, en métaux communs			30						18
83119000		- Autres			30						18
8401		Réacteurs nucléaires; éléments combustibles (cartouches) non irradiés pour réacteurs nucléaires; machines et appareils pour la séparation isotopique.									
84011000		- Réacteurs nucléaires			10						18
84012000		- Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs			10						18
84013000		- Eléments combustibles (cartouches) non irradiés			10						18
84014000		- Parties de réacteurs nucléaires			10						18
8402		Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites « à eau surchauffée ».									
84021		- Chaudières à vapeur:									
84021100		-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 tonnes			10						18
84021200		-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 tonnes			10						18
84021900		-- Autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes			10						18
84022000		- Chaudières dites « à eau surchauffée »			10						18
84029000		- Parties			10						18
8403		Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 84.02.									
84031000		- Chaudières			10						18
84039000		- Parties			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
8404		Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur.									
84041000		- Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03			10						18
84042000		- Condenseurs pour machines à vapeur			10						18
84049000		- Parties			10						18
8405		Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs.									
84051000		- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs			10						18
84059000		- Parties			10						18
8406		Turbines à vapeur.									
84061000		- Turbines pour la propulsion de bateaux			10						18
84068		- Autres turbines:									
84068100		-- D'une puissance excédant 40 MW			10						18
84068200		-- D'une puissance n'excédant pas 40 MW			10						18
84069000		- Parties			10						18
8407		Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion).									
84071000		- Moteurs pour l'aviation			15						18
84072		- Moteurs pour la propulsion de bateaux:									
84072100		-- Du type hors-bord			20						18
840729		-- Autres									
84072910		--- Moteurs essence d'embarcation de 10000 kg ou moins de charge			10						18
84072920		--- Moteurs essence d'embarcation de +10000 kg de charge			10						18
84073		- Moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du Chapitre 87:									
84073100		-- D'une cylindrée n'excédant pas 50cm3			10						18
84073200		-- D'une cylindrée excédant 50 cm3 mais n'excédant pas 250 cm3			20						18
84073300		-- D'une cylindrée excédant 250 cm3 mais n'excédant pas 1.000 cm3			20						18
84073400		-- D'une cylindrée excédant 1.000 cm3			20						18
84079000		- Autres moteurs			20						18
8408		Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel).									
840810		- Moteurs pour la propulsion de bateaux									
84081010		-- Moteurs diesel hors-bord			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84081091	--	Moteurs diesel d'embarcation de 10000 kg ou moins de charge			10						18
84081092	--	Moteurs diesel d'embarcation de plus de 10000 kg de charge			10						18
840820	-	Moteurs des types utilisés pour la propulsion de véhicules du Chapitre 87									
84082010	--	Moteur diesel pour véhicule du Chapitre 87 d'une cylindrée <= 50 cm <sup>3</sup>			20						18
84082020	--	Moteurs diesel pour véhicules du Chapitre 87 d'une cylindrée > 50 cm <sup>3</sup> et <= 250			20						18
84082030	--	Moteurs diesel pour véhicules du Chapitre 87 d'une cylindrée > 250cm <sup>3</sup> et <= 1000 cm <sup>3</sup>			20						18
84082040	--	Moteurs diesel pour véhicules du Chapitre 87 d'une cylindrée > 1000 cm <sup>3</sup>			20						18
84089000	-	Autres moteurs			20						18
8409		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n <sup>o</sup> s 84.07 ou 84.08.									
84091000	-	De moteurs pour l'aviation			15						18
84099	-	Autres:									
84099100	--	Reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles			20						18
84099900	--	Autres			20						18
8410		Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs.									
84101	-	Turbines et roues hydrauliques:									
84101100	--	D'une puissance n'excédant pas 1.000 kW			10						18
84101200	--	D'une puissance excédant 1.000 kW mais n'excédant pas 10.000 kW			10						18
84101300	--	D'une puissance excédant 10.000 kW			10						18
84109000	-	Parties, y compris les régulateurs			10						18
8411		Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.									
84111	-	Turboréacteurs:									
84111100	--	D'une poussée n'excédant pas 25 kN			10						18
84111200	--	D'une poussée excédant 25 kN			10						18
84112	-	Turbopropulseurs:									
84112100	--	D'une puissance n'excédant pas 1.100 kW			10						18
84112200	--	D'une puissance excédant 1.100 kW			10						18
84118	-	Autres turbines à gaz:									
84118100	--	D'une puissance n'excédant pas 5.000 kW			10						18
84118200	--	D'une puissance excédant 5.000 kW			10						18
84119	-	Parties:									
84119100	--	De turboréacteurs ou de turbopropulseurs			10						18
84119900	--	Autres			10						18
8412		Autres moteurs et machines motrices.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84121000	- Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs			10						18
84122	- Moteurs hydrauliques:									
84122100	-- A mouvement rectiligne (cylindres)			10						18
84122900	-- Autres			10						18
84123	- Moteurs pneumatiques:									
84123100	-- A mouvement rectiligne (cylindres)			10						18
84123900	-- Autres			10						18
84128000	- Autres			10						18
84129000	- Parties			10						18
8413	Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides.									
84131	- Pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel									
84131100	-- Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages			10						18
84131900	-- Autres			10						18
84132000	- Pompes actionnées à la main, autres que celles des n°s 8413.11 ou 8413.19			10						18
84133000	- Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression			10						18
84134000	- Pompes à béton			10						18
84135000	- Autres pompes volumétriques alternatives			10						18
84136000	- Autres pompes volumétriques rotatives			10						18
84137000	- Autres pompes centrifuges			10						18
84138	- Autres pompes; élévateurs à liquides:									
84138100	-- Pompes			10						18
84138200	-- Elévateurs à liquides			10						18
84139	- Parties:									
84139100	-- De pompes			10						18
84139200	-- D'élévateurs à liquides			10						18
8414	Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes.									
84141000	- Pompes à vide			10						18
84142000	- Pompes à air, à main ou à pied			20						18
84143000	- Compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques			10						18
84144000	- Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables			10						18
84145	- Ventilateurs:									
84145100	-- Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84145900	--	Autres			20						18
84146000	-	Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm			20						18
84148000	-	Autres			20						18
84149000	-	Parties			10						18
8415		Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément.									
84151000	-	Du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type « split-system » (systèmes à éléments séparés)			30						18
84152000	-	Du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles			30						18
84158	-	Autres:									
84158100	--	Avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)			30						18
84158200	--	Autres, avec dispositif de réfrigération			10						18
84158300	--	Sans dispositif de réfrigération			10						18
84159000	-	Parties			20						18
8416		Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires.									
84161000	-	Brûleurs à combustibles liquides			10						18
84162000	-	Autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes			10						18
84163000	-	Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires			10						18
84169000	-	Parties			10						18
8417		Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques.									
84171000	-	Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux			10						18
84172000	-	Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie			10						18
84178000	-	Autres			10						18
84179000	-	Parties			10						18
8418		Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15.									
84181000	-	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées			30						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84182		- Réfrigérateurs du type ménager:									
84182100		-- A compression			30						18
84182900		-- Autres			30						18
84183000		- Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l			30						18
84184000		- Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l			30						18
84185000		- Autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires), pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid			30						18
84186		- Autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur:									
84186100		-- Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15			10						18
84186900		-- Autres			10						18
84189		- Parties:									
84189100		-- Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid			20						18
841899		-- Autres									
84189910		--- Condenseurs et évaporateurs pr machines etappareils pr production de froid			10						18
84189990		--- Parties et pièces des appareils et machines du 8418 non dénommées ni comprises ailleurs			20						18
8419		Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 85.14), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation.									
84191		- Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation:									
84191100		-- A chauffage instantané, à gaz			20						18
84191900		-- Autres			20						18
84192000		- Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires			5						18
84193		- Séchoirs:									
84193100		-- Pour produits agricoles			10						18
841932		-- Pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons									
84193210		--- Séchoirs électrique pour le bois les pâtes à papier papiers ou carton			10						18
84193290		--- Séchoirs non électrique pour le bois les pâtes à papier papiers ou cartons			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
841939		-- Autres									
84193910		--- Appareils et dispositifs du 8419.39 à chauffage électrique			10						18
84193990		--- Appareils et dispositifs du 8419.39 à chauffage non électrique			10						18
84194000		- Appareils de distillation ou de rectification			10						18
84195000		- Echangeurs de chaleur			10						18
84196000		- Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz			10						18
84198		- Autres appareils et dispositifs:									
84198100		-- Pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments			30						18
841989		-- Autres									
84198921		--- Appareils et dispositifs non électriques pour l'industrie de sucre			10						18
84198922		--- Appareils et dispositifs non électriques pour l'industrie de la minoterie			10						18
84198923		--- Appareils et dispositifs non électriques pour l'industrie de malterie et brasserie			10						18
84198924		--- Appareils et dispositifs non électriques pour l'industrie de lait et traitement de ses produits			10						18
84198925		--- Appareils et dispositifs non électriques pour préparation des huiles et graisses			10						18
84198929		--- Appareils et dispositifs non électriques pour l'industrie autre que du 8419.8921 à 25			10						18
84198930		--- Appareils et dispositifs non électriques pour l'industrie de caoutchouc			10						18
84198940		--- Appareils et dispositifs non électriques pour les industries de plastique			10						18
84198950		--- Appareils dispositifs non électriques pour l'industrie sav stea parfums, pharmac cleur verni enc teint pate cel			10						18
84198990		--- Appareils et dispositifs non électrique du 8419 autres que ceux du 8419.8921 à 50 que ceux			10						18
84199000		- Parties			10						18
8420		Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines.									
84201000		- Calandres et laminoirs			10						18
84209		- Parties:									
84209100		-- Cylindres			10						18
84209900		-- Autres			10						18
8421		Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz.									
84211		- Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges:									
84211100		-- Ecrémeuses			10						18
84211200		-- Essoreuses à linge			10						18
84211900		-- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84212		- Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides :									
84212100		-- Pour la filtration ou l'épuration des eaux			10						18
84212200		-- Pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau			10						18
84212300		-- Pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression			10						18
84212900		-- Autres			10						18
84213		- Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz:									
84213100		-- Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression			10						18
84213900		-- Autres			10						18
84219		- Parties:									
84219100		-- De centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges			10						18
84219900		-- Autres			10						18
8422		Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons.									
84221		- Machines à laver la vaisselle:									
84221100		-- De type ménager			30						18
84221900		-- Autres			30						18
84222000		- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients			10						18
84223000		- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons			10						18
84224000		- Autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)			10						18
84229000		- Parties			10						18
8423		Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances.									
84231000		- Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage			30						18
84232000		- Bascules à pesage continu sur transporteurs			10						18
84233000		- Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses			10						18
84238		- Autres appareils et instruments de pesage:									
84238100		-- D'une portée n'excédant pas 30 kg			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84238200	-- D'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5.000 kg			10						18
84238900	-- Autres			10						18
84239000	- Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage			30						18
8424	Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.									
84241000	- Extincteurs, même chargés			10						18
84242000	- Pistolets aéroglyphes et appareils similaires			10						18
84243000	- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires			10						18
84248	- Autres appareils:									
842481	-- Pour l'agriculture ou l'horticulture									
84248110	--- Appareils à moteur pour l'agriculture ou l'horticulture			10						18
84248190	--- Appareils mécaniques du 8424.81 pour agriculture ou l'horticulture même à main			10						18
842489	-- Autres									
84248910	--- Appareils du 8424 à moteur autres que ceux du 8424.10 à 8424.81			10						18
84248990	--- Appareils mécaniques du 8424 à l'exclusion de ceux du 8424.10 à 8424.8910			10						18
84249000	- Parties			10						18
8425	Palans; treuils et cabestans; crics et vérins.									
84251	- Palans:									
84251100	-- A moteur électrique			10						18
84251900	-- Autres			10						18
84253	- Autres treuils; cabestans:									
84253100	-- A moteur électrique			10						18
84253900	-- Autres			10						18
84254	- Crics et vérins:									
84254100	-- Elévateurs fixes de voitures pour garages			10						18
84254200	-- Autres crics et vérins, hydrauliques			10						18
842549	-- Autres									
84254910	--- Crics et verins pneumatiques			10						18
84254990	--- Crics et verins du 8425 à l'exclusion de ceux du 8425.11 à 8425.4910			30						18
8426	Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues.									
84261	- Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers:									
84261100	-- Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes			10						18
842612	-- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84261210	---	Chariots-cavaliers			10						18
84261290	---	Portiques mobiles sur pneumatiques			10						18
84261900	--	Autres			10						18
84262000	-	Grues à tour			10						18
84263000	-	Grues sur portiques			10						18
84264	-	Autres machines et appareils, autopropulsés:									
842641	--	Sur pneumatiques									
84264110	---	Chariots-grues			10						18
84264190	---	Machines et appareils autopropulsés sur pneumatiques de levage autres que 8426.4110			10						18
84264900	--	Autres			10						18
84269	-	Autres machines et appareils:									
84269100	--	Conçus pour être montés sur un véhicule routier			10						18
84269900	--	Autres			10						18
8427		Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage.									
84271000	-	Chariots autopropulsés à moteur électrique			10						18
84272000	-	Autres chariots autopropulsés			10						18
84279000	-	Autres chariots			10						18
8428		Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple).									
84281000	-	Ascenseurs et monte-charge			10						18
84282000	-	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques			10						18
84283	-	Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises:									
84283100	--	Spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains			10						18
84283200	--	Autres, à benne			10						18
84283300	--	Autres, à bande ou à courroie			10						18
84283900	--	Autres			10						18
84284000	-	Escaliers mécaniques et trottoirs roulants			10						18
84286000	-	Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires			10						18
84289000	-	Autres machines et appareils			10						18
8429		Bouteurs (bulldozers), bouteurs biaux (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
84291		- Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers):									
84291100		-- A chenilles			10						18
84291900		-- Autres			10						18
84292000		- Niveleuses			10						18
84293000		- Décapeuses			10						18
842940		- Compacteuses et rouleaux compresseurs									
84294010		-- Rouleaux compresseurs			10						18
84294090		-- Compacteuses et engins similaires ndca			10						18
84295		- Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses:									
84295100		-- Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal			10						18
84295200		-- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°			10						18
84295900		-- Autres			10						18
8430		Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige.									
84301000		- Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux			10						18
84302000		- Chasse-neige			10						18
84303		- Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries:									
84303100		-- Autopropulsées			10						18
84303900		-- Autres			10						18
84304		- Autres machines de sondage ou de forage:									
84304100		-- Autopropulsées			10						18
84304900		-- Autres			10						18
84305000		- Autres machines et appareils, autopropulsés			10						18
84306		- Autres machines et appareils, non autopropulsés:									
84306100		-- Machines et appareils à tasser ou à compacter			10						18
84306900		-- Autres			10						18
8431		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.									
84311000		- De machines ou appareils du n° 84.25			10						18
84312000		- De machines ou appareils du n° 84.27			10						18
84313		- De machines ou appareils du n° 84.28:									
84313100		-- D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques			10						18
84313900		-- Autres			10						18
84314		- De machines ou appareils des n°s 84.26, 84.29 ou 84.30:									
84314100		-- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84314200	-- Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers)			10						18
84314300	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49			10						18
84314900	-- Autres			10						18
8432	Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport.									
84321000	- Charrues			10						18
84322	- Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses:									
84322100	-- Herses à disques (pulvérisateurs)			10						18
84322900	-- Autres			10						18
84323000	- Semoirs, plantoirs et repiqueurs			10						18
84324000	- Epandeurs de fumier et distributeurs d'engrais			10						18
84328000	- Autres machines, appareils et engins			10						18
84329000	- Parties			10						18
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 84.37.									
84331	- Tondeuses à gazon:									
84331100	-- A moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal			30						18
84331900	-- Autres			30						18
84332000	- Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur			10						18
84333000	- Autres machines et appareils de fenaison			10						18
84334000	- Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses			10						18
84335	- Autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage:									
84335100	-- Moissonneuses-batteuses			10						18
84335200	-- Autres machines et appareils pour le battage			10						18
84335300	-- Machines pour la récolte des racines ou tubercules			10						18
84335900	-- Autres			10						18
84336000	- Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles			10						18
84339000	- Parties			10						18
8434	Machines à traire et machines et appareils de laiterie.									
84341000	- Machines à traire			10						18
84342000	- Machines et appareils de laiterie			10						18
84349000	- Parties			10						18
8435	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84351000	- Machines et appareils			10						18
84359000	- Parties			10						18
8436	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germeoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture.									
84361000	- Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux			10						18
84362	- Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses:									
84362100	-- Couveuses et éleveuses			10						18
84362900	-- Autres			10						18
84368000	- Autres machines et appareils			10						18
84369	- Parties:									
84369100	-- De machines ou appareils d'aviculture			10						18
84369900	-- Autres			10						18
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier.									
843710	- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs									
84371010	-- Machines pour le nettoyage le triage ou le criblage des grains			10						18
84371090	-- Machines pour nettoyage triage ou criblage des légumes secs			10						18
84378000	- Autres machines et appareils			10						18
84379000	- Parties			20						18
8438	Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales.									
84381000	- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires			10						18
84382000	- Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du			10						18
84383000	- Machines et appareils pour la sucrerie			10						18
84384000	- Machines et appareils pour la brasserie			10						18
84385000	- Machines et appareils pour le travail des viandes			10						18
84386000	- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes			10						18
84388000	- Autres machines et appareils			10						18
84389000	- Parties			10						18
8439	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton.									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84391000	- Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses			10						18
84392000	- Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton			10						18
84393000	- Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton			10						18
84399	- Parties:									
84399100	-- De machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques			10						18
84399900	-- Autres			10						18
8440	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets.									
84401000	- Machines et appareils			10						18
84409000	- Parties			10						18
8441	Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types.									
844110	- Coupeuses									
84411010	-- Cisailles massicots appareils pr coupagedes épreuves fotogr.sur papierà usagephoto			10						18
84411090	-- Coupeuses autres que celles du 8441.1010			10						18
84412000	- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes			10						18
84413000	- Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage			10						18
84414000	- Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton			10						18
84418000	- Autres machines et appareils			10						18
84419000	- Parties			10						18
8442	Machines, appareils et matériel (autres que les machines-outils des n°s 84.56 à 84.65) pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple).									
84423000	- Machines, appareils et matériel			10						18
84424000	- Parties de ces machines, appareils ou matériel			10						18
84425000	- Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)			10						18
8443	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles; parties et accessoires.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84431		- Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42 :									
84431100		-- Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines			10						18
84431200		-- Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles d'un format ne dépassant pas			10						18
84431300		-- Autres machines et appareils à imprimer offset			10						18
84431400		-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques			10						18
84431500		-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques			10						18
84431600		-- Machines et appareils à imprimer, flexographiques			10						18
84431700		-- Machines et appareils à imprimer, héliographiques			10						18
84431900		-- Autres			10						18
84433		- Autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles:									
84433100		-- Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes : impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau			10						18
84433200		-- Autres, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau			10						18
844339		-- Autres									
84433910		--- Appareils de photocopie système optique et app. de thermocopie			20						18
84433990		--- Autres			10						18
84439		- Parties et accessoires:									
84439100		-- Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42			10						18
844399		-- Autres									
84439910		--- Parties et accessoires des appareils de photocopie système optique ou par contact et appareils de thermo			20						18
84439990		--- Autres			10						18
84440000		Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles.			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8445	Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n°s 84.46 ou 84.47.									
84451	- Machines pour la préparation des matières textiles:									
84451100	-- Cardes			10						18
84451200	-- Peigneuses			10						18
84451300	-- Bancs à broches			10						18
844519	-- Autres									
84451910	--- Egreneuses à coton			10						18
84451990	--- Machines pour la préparation des matières textiles autres que du 8445.11 à 8445.1910			10						18
84452000	- Machines pour la filature des matières textiles			10						18
84453000	- Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles			10						18
84454000	- Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles			10						18
84459000	- Autres			10						18
8446	Métiers à tisser.									
84461000	- Pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm			10						18
84462	- Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes:									
84462100	-- A moteur			10						18
84462900	-- Autres			10						18
84463000	- Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes			10						18
8447	Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter.									
84471	- Métiers à bonneterie circulaires:									
84471100	-- Avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm			10						18
84471200	-- Avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm			10						18
84472000	- Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage			10						18
84479000	- Autres			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
8448		Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple).											
84481		- Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47:											
84481100		-- Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation			10								18
84481900		-- Autres			10								18
84482000		- Parties et accessoires des machines du n° 84.44 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires			10								18
84483		- Parties et accessoires des machines du n° 84.45 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires:											
84483100		-- Garnitures de cardes			10								18
844832		-- De machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes											
84483210		--- Parties et accessoires d'égreneuses à coton			10								18
84483290		--- Parties et accessoires des machines du 8445 ou leurs auxiliaires exclus 8448.31 à 8448.3210			10								18
84483300		-- Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs			10								18
84483900		-- Autres			10								18
84484		- Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires:											
84484200		-- Peignes, lisses et cadres de lisses			10								18
84484900		-- Autres			10								18
84485		- Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n° 84.47 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :											
84485100		-- Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles			10								18
84485900		-- Autres			10								18
84490000		Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie.			10								18
8450		Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage.											

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84501	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10									
84501100	-- Machines entièrement automatiques			30						18
84501200	-- Autres machines, avecessoreuse centrifuge incorporée			30						18
84501900	-- Autres			30						18
84502000	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg			20						18
84509000	- Parties			20						18
8451	Machines et appareils (autres que les machines du n° 84.50) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus.									
84511000	- Machines pour le nettoyage à sec			30						18
84512	- Machines à sécher:									
84512100	-- D'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg			10						18
84512900	-- Autres			10						18
84513000	- Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer			10						18
84514000	- Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture			10						18
84515000	- Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus			10						18
84518000	- Autres machines et appareils			10						18
84519000	- Parties			10						18
8452	Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n° 84.40; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre.									
84521000	- Machines à coudre de type ménager			20						18
84522	- Autres machines à coudre:									
84522100	-- Unités automatiques			10						18
84522900	-- Autres			10						18
84523000	- Aiguilles pour machines à coudre			20						18
84524000	- Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties			20						18
84529000	- Autres parties de machines à coudre			20						18
8453	Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre.									
84531000	- Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux			10						18
84532000	- Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84538000		- Autres machines et appareils			10						18
84539000		- Parties			10						18
8454		Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie.									
84541000		- Convertisseurs			10						18
84542000		- Lingotières et poches de coulée			10						18
84543000		- Machines à couler (mouler)			10						18
84549000		- Parties			10						18
8455		Laminoirs à métaux et leurs cylindres.									
84551000		- Laminoirs à tubes			10						18
84552		- Autres laminoirs:									
84552100		-- Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid			10						18
84552200		-- Laminoirs à froid			10						18
84553000		- Cylindres de laminoirs			10						18
84559000		- Autres parties			10						18
8456		Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma.									
84561000		- Opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons			10						18
84562000		- Opérant par ultra-sons			10						18
84563000		- Opérant par électro-érosion			10						18
84569000		- Autres			10						18
8457		Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux.									
84571000		- Centres d'usinage			10						18
84572000		- Machines à poste fixe			10						18
84573000		- Machines à stations multiples			10						18
8458		Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal.									
84581		- Tours horizontaux:									
84581100		-- A commande numérique			10						18
84581900		-- Autres			10						18
84589		- Autres tours:									
84589100		-- A commande numérique			10						18
84589900		-- Autres			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8459	Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 84.58.									
84591000	- Unités d'usinage à glissières			10						18
84592	- Autres machines à percer:									
84592100	-- A commande numérique			10						18
84592900	-- Autres			10						18
84593	- Autres aléseuses-fraiseuses:									
84593100	-- A commande numérique			10						18
84593900	-- Autres			10						18
84594000	- Autres machines à aléser			10						18
84595	- Machines à fraiser, à console:									
84595100	-- A commande numérique			10						18
84595900	-- Autres			10						18
84596	- Autres machines à fraiser:									
84596100	-- A commande numérique			10						18
84596900	-- Autres			10						18
84597000	- Autres machines à fileter ou à tarauder			10						18
8460	Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 84.61.									
84601	- Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près:									
84601100	-- A commande numérique			10						18
84601900	-- Autres			10						18
84602	- Autres machines à rectifier, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près:									
84602100	-- A commande numérique			10						18
84602900	-- Autres			10						18
84603	- Machines à affûter:									
84603100	-- A commande numérique			10						18
84603900	-- Autres			10						18
84604000	- Machines à glacer ou à roder			10						18
84609000	- Autres			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8461	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermets, non dénommées ni comprises ailleurs.									
84612000	- Etaux-limeurs et machines à mortaiser			10						18
84613000	- Machines à brocher			10						18
84614000	- Machines à tailler ou à finir les engrenages			10						18
84615000	- Machines à scier ou à tronçonner			10						18
84619000	- Autres			10						18
8462	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailier, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus.									
84621000	- Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets			10						18
84622	- Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer:									
84622100	-- A commande numérique			10						18
84622900	-- Autres			10						18
84623	- Machines (y compris les presses) à cisailier, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailier:									
84623100	-- A commande numérique			10						18
84623900	-- Autres			10						18
84624	- Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailier :									
84624100	-- A commande numérique			10						18
84624900	-- Autres			10						18
84629	- Autres:									
84629100	-- Presses hydrauliques			10						18
84629900	-- Autres			10						18
8463	Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière.									
84631000	- Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires			10						18
84632000	- Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage			10						18
84633000	- Machines pour le travail des métaux sous forme de fil			10						18
84639000	- Autres			10						18
8464	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre.									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84641000	- Machines à scier			10						18
84642000	- Machines à meuler ou à polir			10						18
84649000	- Autres			10						18
8465	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires.									
84651000	- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations			10						18
84659	- Autres:									
84659100	-- Machines à scier			10						18
84659200	-- Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer			10						18
84659300	-- Machines à meuler, à poncer ou à polir			10						18
84659400	-- Machines à cintrer ou à assembler			10						18
84659500	-- Machines à percer ou à mortaiser			10						18
84659600	-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler			10						18
84659900	-- Autres			10						18
8466	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n°s 84.56 à 84.65, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types.									
84661000	- Porte-outils et filières à déclenchement automatique			10						18
84662000	- Porte-pièces			10						18
84663000	- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils			10						18
84669	- Autres:									
84669100	-- Pour machines du n° 84.64			10						18
84669200	-- Pour machines du n° 84.65			10						18
84669300	-- Pour machines des n°s 84.56 à 84.61			10						18
84669400	-- Pour machines des n°s 84.62 ou 84.63			10						18
8467	Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main.									
84671	- Pneumatiques:									
84671100	-- Rotatifs (même à percussion)			10						18
84671900	-- Autres			10						18
84672	- A moteur électrique incorporé:									
84672100	-- Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84672200	-- Scies et tronçonneuses			10						18
84672900	-- Autres			10						18
84678	- Autres outils:									
84678100	-- Tronçonneuses à chaîne			10						18
84678900	-- Autres			10						18
84679	- Parties:									
84679100	-- De tronçonneuses à chaîne			10						18
84679200	-- D'outils pneumatiques			10						18
84679900	-- Autres			20						18
8468	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 85.15; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle.									
84681000	- Chalumeaux guidés à la main			10						18
84682000	- Autres machines et appareils aux gaz			10						18
84688000	- Autres machines et appareils			10						18
84689000	- Parties			10						18
846900	Machines à écrire autres que les imprimantes du n° 84.43; machines pour le traitement de textes.									
84690010	- Machines pour le traitement de texte machines écrire automatiques			20						18
84690090	- Autres machines écrire			10						18
8470	Machines à calculer et machines de poche permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations, comportant une fonction de calcul; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul; caisses enregistreuses.									
84701000	- Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations			10						18
84702	- Autres machines à calculer électroniques:									
84702100	-- Comportant un organe imprimant			20						18
84702900	-- Autres			20						18
84703000	- Autres machines à calculer			20						18
84705000	- Caisses enregistreuses			20						18
84709000	- Autres			20						18
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84713000	- Machines automatiques de traitement de l'information portatives, d'un poids n'excédant pas 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran			10						18
84714	- Autres machines automatiques de traitement de l'information:									
84714100	-- Comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie			10						18
84714900	-- Autres, se présentant sous forme de systèmes			10						18
84715000	- Unités de traitement autres que celles des n°s 8471.41 ou 8471.49, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants: unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie			10						18
84716000	- Unités d'entrée ou de sortie, pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire			10						18
84717000	- Unités de mémoire			10						18
84718000	- Autres unités de machines automatiques de traitement de l'information			10						18
84719000	- Autres			10						18
8472	Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple).									
84721000	- Duplicateurs			20						18
84723000	- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres			20						18
84729000	- Autres			20						18
8473	Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n°s 84.69 à 84.72.									
84731000	- Parties et accessoires des machines du n° 84.69			20						18
84732	- Parties et accessoires des machines du n° 84.70:									
84732100	-- Des machines à calculer électroniques des n°s 8470.10, 8470.21 ou 8470.29			20						18
84732900	-- Autres			20						18
84733000	- Parties et accessoires des machines du n° 84.71			10						18
84734000	- Parties et accessoires des machines du n° 84.72			20						18
84735000	- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n°s 84.69 à 84.72			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8474	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable.									
84741000	- Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver			10						18
84742000	- Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser			10						18
84743	- Machines et appareils à mélanger ou à malaxer:									
84743100	-- Bétonnières et appareils à gâcher le ciment			10						18
84743200	-- Machines à mélanger les matières minérales au bitume			10						18
84743900	-- Autres			10						18
84748000	- Autres machines et appareils			10						18
84749000	- Parties			10						18
8475	Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre.									
84751000	- Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre			10						18
84752	- Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre:									
84752100	-- Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches			10						18
84752900	-- Autres			10						18
84759000	- Parties			10						18
8476	Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie.									
84762	- Machines automatiques de vente de boissons:									
84762100	-- Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération			30						18
84762900	-- Autres			30						18
84768	- Autres machines:									
84768100	-- Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération			30						18
84768900	-- Autres			30						18
84769000	- Parties			20						18
8477	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84771000	- Machines à mouler par injection			10						18
84772000	- Extrudeuses			10						18
84773000	- Machines à mouler par soufflage			10						18
84774000	- Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer			10						18
84775	- Autres machines et appareils à mouler ou à former:									
84775100	-- A mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air			10						18
84775900	-- Autres			10						18
84778000	- Autres machines et appareils			10						18
84779000	- Parties			10						18
8478	Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.									
84781000	- Machines et appareils			10						18
84789000	- Parties			10						18
8479	Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.									
84791000	- Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues			10						18
84792000	- Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales			10						18
84793000	- Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège			10						18
84794000	- Machines de corderie ou de câblerie			10						18
84795000	- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs			10						18
84796000	- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air			10						18
84798	- Autres machines et appareils:									
84798100	-- Pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques			10						18
84798200	-- A mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser			10						18
84798900	-- Autres			10						18
84799000	- Parties			10						18
8480	Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques.									
84801000	- Châssis de fonderie			10						18
84802000	- Plaques de fond pour moules			10						18
84803000	- Modèles pour moules			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre 3.B	Ad valorem (%)	Autre 4.B	De 5.A	À 5.B			
84804	- Moules pour les métaux ou les carbures métalliques:									
84804100	-- Pour le moulage par injection ou par compression			10						18
84804900	-- Autres			10						18
84805000	- Moules pour le verre			10						18
84806000	- Moules pour les matières minérales			10						18
84807	- Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques:									
84807100	-- Pour le moulage par injection ou par compression			10						18
84807900	-- Autres			10						18
8481	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.									
84811000	- Détendeurs			20						18
84812000	- Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques			20						18
84813000	- Clapets et soupapes de retenue			10						18
84814000	- Soupapes de trop-plein ou de sûreté			20						18
84818000	- Autres articles de robinetterie et organes similaires			20						18
84819000	- Parties			20						18
8482	Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles.									
84821000	- Roulements à billes			10						18
84822000	- Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques			10						18
84823000	- Roulements à rouleaux en forme de tonneau			10						18
84824000	- Roulements à aiguilles			10						18
84825000	- Roulements à rouleaux cylindriques			10						18
84828000	- Autres, y compris les roulements combinés			10						18
84829	- Parties:									
84829100	-- Billes, galets, rouleaux et aiguilles			10						18
84829900	-- Autres			10						18
8483	Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation.									
84831000	- Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et			10						18
84832000	- Paliers à roulements incorporés			10						18
84833000	- Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
84834000		- Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple			10						18
84835000		- Volants et poulies, y compris les poulies à moufles			10						18
84836000		- Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation			10						18
84839000		- Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties			10						18
8484		Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques.									
84841000		- Joints métalloplastiques			10						18
84842000		- Joints d'étanchéité mécaniques			10						18
84849000		- Autres			10						18
8486		Machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat; machines et appareils visés à la Note 9 C) du présent Chapitre; parties et accessoires.									
84861000		- Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes			10						18
848620		- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques									
84862010		-- Photos repeteurs			20						18
84862020		-- Appareils pr l'écriture directe sur disque			10						18
84862030		-- Appareils pr la projection ou réalisation de tracé de circuit			20						18
84862090		-- Autres			10						18
84863000		- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat			10						18
84864000		- Machines et appareils visés à la Note 9 C) du présent Chapitre			10						18
84869000		- Parties et accessoires			10						18
8487		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques.									
84871000		- Hélices pour bateaux et leurs pales			10						18
848790		- Autres									
84879010		-- Batis et socles de machines			10						18
84879090		-- Parties du 8485 pour machines autres que batis et socle			10						18
8501		Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes.									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
85011000		- Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W			10						18
85012000		- Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W			10						18
85013		- Autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu:									
85013100		-- D'une puissance n'excédant pas 750 W			10						18
85013200		-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW			10						18
85013300		-- D'une puissance excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW			10						18
85013400		-- D'une puissance excédant 375 kW			10						18
85014000		- Autres moteurs à courant alternatif, monophasés			10						18
85015		- Autres moteurs à courant alternatif, polyphasés:									
85015100		-- D'une puissance n'excédant pas 750 W			10						18
85015200		-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW			10						18
85015300		-- D'une puissance excédant 75 kW			10						18
85016		- Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) :									
85016100		-- D'une puissance n'excédant pas 75 kVA			10						18
85016200		-- D'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA			10						18
85016300		-- D'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA			10						18
85016400		-- D'une puissance excédant 750 kVA			10						18
8502		Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.									
85021		- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel):									
85021100		-- D'une puissance n'excédant pas 75 kVA			10						18
85021200		-- D'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA			10						18
85021300		-- D'une puissance excédant 375 kVA			10						18
85022000		- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion)			10						18
85023		- Autres groupes électrogènes:									
85023100		-- A énergie éolienne			10						18
85023900		-- Autres			10						18
85024000		- Convertisseurs rotatifs électriques			10						18
85030000		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 85.01 ou 85.02.			10						18
8504		Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs.									
85041000		- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge			10						18
85042		- Transformateurs à diélectrique liquide:									
85042100		-- D'une puissance n'excédant pas 650 kVA			10						18



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
85042200	-- D'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10.000 kVA			10						18
85042300	-- D'une puissance excédant 10.000 kVA			10						18
85043	- Autres transformateurs:									
85043100	-- D'une puissance n'excédant pas 1 kVA			10						18
85043200	-- D'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA			10						18
85043300	-- D'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA			10						18
85043400	-- D'une puissance excédant 500 kVA			10						18
85044000	- Convertisseurs statiques			10						18
85045000	- Autres bobines de réactance et autres selfs			10						18
85049000	- Parties			10						18
8505	Electro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques.									
85051	- Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation:									
85051100	-- En métal			10						18
85051900	-- Autres			10						18
85052000	- Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques			10						18
85059000	- Autres, y compris les parties			10						18
8506	Piles et batteries de piles électriques.									
85061000	- Au bioxyde de manganèse			30						18
85063000	- A l'oxyde de mercure			30						18
85064000	- A l'oxyde d'argent			30						18
85065000	- Au lithium			30						18
85066000	- A l'air-zinc			30						18
85068000	- Autres piles et batteries de piles			10						18
85069000	- Parties			20						18
8507	Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire.									
85071000	- Au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston			30						18
85072000	- Autres accumulateurs au plomb			10						18
85073000	- Au nickel-cadmium			20						18
85074000	- Au nickel-fer			20						18
85078000	- Autres accumulateurs			20						18
85079000	- Parties			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8508	Aspirateurs.									
85081	- A moteur électrique incorporé:									
85081100	-- D'une puissance n'excédant pas 1.500 W et dont le volume du réservoir n'excède pas 20 l			30						18
85081900	-- Autres			30						18
85086000	- Autres aspirateurs			30						18
85087000	- Parties			20						18
8509	Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du n° 85.08.									
85094000	- Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes			30						18
85098000	- Autres appareils			30						18
85099000	- Parties			20						18
8510	Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé.									
85101000	- Rasoirs			30						18
85102000	- Tondeuses			30						18
85103000	- Appareils à épiler			30						18
85109000	- Parties			20						18
8511	Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et joncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs.									
85111000	- Bougies d'allumage			20						18
85112000	- Magnétos; dynamos-magnétos; volants magnétiques			20						18
85113000	- Distributeurs; bobines d'allumage			20						18
85114000	- Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices			20						18
85115000	- Autres génératrices			20						18
85118000	- Autres appareils et dispositifs			20						18
85119000	- Parties			20						18
8512	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 85.39), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles.									
85121000	- Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les			20						18
85122000	- Autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle			20						18
85123000	- Appareils de signalisation acoustique			20						18
85124000	- Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
85129000		- Parties			20						18
8513		Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électromagnétiques, par exemple), autres que les appareils d'éclairage du n° 85.12.									
85131000		- Lampes			20						18
85139000		- Parties			20						18
8514		Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques.									
85141000		- Fours à résistance (à chauffage indirect)			10						18
85142000		- Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques			10						18
85143000		- Autres fours			10						18
85144000		- Autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques			10						18
85149000		- Parties			10						18
8515		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultra-sons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets.									
85151		- Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre:									
85151100		-- Fers et pistolets à braser			10						18
85151900		-- Autres			10						18
85152		- Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance:									
85152100		-- Entièrement ou partiellement automatiques			10						18
85152900		-- Autres			10						18
85153		- Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma:									
85153100		-- Entièrement ou partiellement automatiques			10						18
85153900		-- Autres			10						18
85158000		- Autres machines et appareils			10						18
85159000		- Parties			10						18
8516		Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 85.45.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
85161000	- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques			30						18
85162	- Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires:									
85162100	-- Radiateurs à accumulation			30						18
85162900	-- Autres			30						18
85163	- Appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains:									
85163100	-- Sèche-cheveux			30						18
85163200	-- Autres appareils pour la coiffure			30						18
85163300	-- Appareils pour sécher les mains			30						18
85164000	- Fers à repasser électriques			30						18
85165000	- Fours à micro-ondes			30						18
85166000	- Autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et			30						18
85167	- Autres appareils électrothermiques:									
85167100	-- Appareils pour la préparation du café ou du thé			30						18
85167200	-- Grille-pain			30						18
85167900	-- Autres			30						18
85168000	- Résistances chauffantes			30						18
85169000	- Parties			20						18
8517	Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autres que ceux des n°s 84.43, 85.25, 85.27 ou 85.28.									
85171	- Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil:									
85171100	-- Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil			10						18
85171200	-- Téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil			10						18
85171800	-- Autres			10						18
85176	- Autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu):									
85176100	-- Stations de base			10						18
85176200	-- Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage			10						18
85176900	-- Autres			10						18
85177000	- Parties			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8518		Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son.									
85181000		- Microphones et leurs supports			30						18
85182		- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes:									
85182100		-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte			30						18
85182200		-- Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte			30						18
85182900		-- Autres			30						18
85183000		- Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs			30						18
85184000		- Amplificateurs électriques d'audiofréquence			30						18
85185000		- Appareils électriques d'amplification du son			30						18
85189000		- Parties			30						18
8519		Appareils d'enregistrement du son; appareils de reproduction du son; appareils d'enregistrement et de reproduction du son.									
85192000		- Appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement			30						18
85193000		- Platines tourne-disques			30						18
85195000		- Répondeurs téléphoniques			30						18
85198		- Autres appareils:									
85198100		-- Utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteur			30						18
85198900		-- Autres			30						18
8521		Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques.									
85211000		- A bandes magnétiques			30						18
85219000		- Autres			30						18
8522		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n°s 85.19 à 85.21.									
85221000		- Lecteurs phonographiques			30						18
85229000		- Autres			20						18
8523		Disques, bandes, dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, « cartes intelligentes » et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, même enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, à l'exclusion des produits du Chapitre 37.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
85232	- Supports magnétiques:									
85232100	-- Cartes munies d'une piste magnétique			30						18
85232900	-- Autres			30						18
85234000	- Supports optiques			30						18
85235	- Supports à semi-conducteur:									
85235100	-- Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs			30						18
85235200	-- « Cartes intelligentes »			10						18
85235900	-- Autres			30						18
85238000	- Autres			30						18
8525	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes.									
85255000	- Appareils d'émission			10						18
85256000	- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception			10						18
85258000	- Caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes			10						18
8526	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande.									
85261000	- Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)			10						18
85269	- Autres:									
85269100	-- Appareils de radionavigation			10						18
85269200	-- Appareils de radiotélécommande			10						18
8527	Appareils récepteurs pour la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie.									
85271	- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure:									
85271200	-- Radiocassettes de poche			30						18
85271300	-- Autres appareils combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son			30						18
85271900	-- Autres			30						18
85272	- Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles:									
85272100	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son			30						18
85272900	-- Autres			30						18
85279	- Autres:									
85279100	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
85279200		-- Non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie			30						18
85279900		-- Autres			30						18
8528		Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d' appareils de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images.									
85284		- Moniteurs à tube cathodique :									
85284100		-- Des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71			30						18
85284900		-- Autres			30						18
85285		- Autres moniteurs:									
85285100		-- Des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71			30						18
85285900		-- Autres			30						18
85286		- Projecteurs:									
85286100		-- Des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71			30						18
85286900		-- Autres			30						18
85287		- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images:									
85287100		-- Non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo			30						18
85287200		-- Autres, en couleurs			30						18
85287300		-- Autres, en noir et blanc ou en autres monochromes			30						18
8529		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28.									
85291000		- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles			20						18
85299000		- Autres			20						18
8530		Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes (autres que ceux du n° 86.08).									
85301000		- Appareils pour voies ferrées ou similaires			10						18
85308000		- Autres appareils			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
853090		- Parties									
85309010		-- Parties pour appareils pour voies ferrées ou similaires			10						18
85309090		-- Parties pr appareils du 8530 autres que pour voies ferrées ou similaires			10						18
8531		Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonciateurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des n°s 85.12 ou 85.30.									
85311000		- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires			20						18
85312000		- Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)			20						18
85318000		- Autres appareils			20						18
85319000		- Parties			20						18
8532		Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables.									
85321000		- Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0,5 kvar (condensateurs de puissance)			10						18
85322		- Autres condensateurs fixes:									
85322100		-- Au tantale			10						18
85322200		-- Electrolytiques à l'aluminium			10						18
85322300		-- A diélectrique en céramique, à une seule couche			10						18
85322400		-- A diélectrique en céramique, multicouches			10						18
85322500		-- A diélectrique en papier ou en matières plastiques			10						18
85322900		-- Autres			10						18
85323000		- Condensateurs variables ou ajustables			10						18
85329000		- Parties			10						18
8533		Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres).									
85331000		- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche			20						18
85332		- Autres résistances fixes:									
85332100		-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W			10						18
85332900		-- Autres			10						18
85333		- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées:									
85333100		-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W			10						18
85333900		-- Autres			10						18
85334000		- Autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)			10						18
85339000		- Parties			10						18
85340000		Circuits imprimés.			10						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8535		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, étaleurs d'ondes, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1.000 volts.									
85351000		- Fusibles et coupe-circuit à fusibles			10						18
85352		- Disjoncteurs:									
85352100		-- Pour une tension inférieure à 72,5 kV			10						18
85352900		-- Autres			10						18
85353000		- Sectionneurs et interrupteurs			10						18
85354000		- Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes			10						18
85359000		- Autres			10						18
8536		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, étaleurs d'ondes, fiches et prises de courant, douilles pour lampes et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1.000 volts; connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques.									
85361000		- Fusibles et coupe-circuit à fusibles			20						18
85362000		- Disjoncteurs			20						18
85363000		- Autres appareils pour la protection des circuits électriques			20						18
85364		- Relais:									
85364100		-- Pour une tension n'excédant pas 60 V			20						18
85364900		-- Autres			20						18
85365000		- Autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs			20						18
85366		- Douilles pour lampes, fiches et prises de courant:									
85366100		-- Douilles pour lampes			20						18
85366900		-- Autres			20						18
85367000		- Connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques			20						18
85369000		- Autres appareils			20						18
8537		Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n°s 85.35 ou 85.36, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du Chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n° 85.17.									
85371000		- Pour une tension n'excédant pas 1.000 V			10						18
85372000		- Pour une tension excédant 1.000 V			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8538		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.35, 85.36 ou 85.37.									
85381000		- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 85.37, dépourvus de leurs appareils			10						18
85389000		- Autres			20						18
8539		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc.									
85391000		- Articles dits « phares et projecteurs scellés »			20						18
85392		- Autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges:									
85392100		-- Halogènes, au tungstène			20						18
85392200		-- Autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V			20						18
85392900		-- Autres			20						18
85393		- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets:									
85393100		-- Fluorescents, à cathode chaude			20						18
85393200		-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique			20						18
85393900		-- Autres			20						18
85394		- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc:									
85394100		-- Lampes à arc			20						18
85394900		-- Autres			20						18
85399000		- Parties			20						18
8540		Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 85.39.									
85401		- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo:									
85401100		-- En couleurs			20						18
85401200		-- En noir et blanc ou en autres monochromes			20						18
85402000		- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode			20						18
85404000		- Tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm			20						18
85405000		- Tubes de visualisation des données graphiques en noir et blanc ou en autres monochromes			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
85406000		- Autres tubes cathodiques			20								18
85407		- Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, carcinotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille:											
85407100		-- Magnétrons			20								18
85407200		-- Klystrons			20								18
85407900		-- Autres			20								18
85408		- Autres lampes, tubes et valves:											
85408100		-- Tubes de réception ou d'amplification			20								18
85408900		-- Autres			20								18
85409		- Parties:											
85409100		-- De tubes cathodiques			20								18
85409900		-- Autres			20								18
8541		Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière; cristaux piézo-électriques montés.											
85411000		- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière			10								18
85412		- Transistors, autres que les photo-transistors:											
85412100		-- A pouvoir de dissipation inférieur à 1 W			10								18
85412900		-- Autres			10								18
85413000		- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles			10								18
85414000		- Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière			10								18
85415000		- Autres dispositifs à semi-conducteur			10								18
85416000		- Cristaux piézo-électriques montés			10								18
85419000		- Parties			10								18
8542		Circuits intégrés électroniques.											
85423		- Circuits intégrés électroniques :											
85423100		-- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits			10								18
85423200		-- Mémoires			10								18
85423300		-- Amplificateurs			10								18
85423900		-- Autres			10								18
85429000		- Parties			10								18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
8543		Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.											
85431000		- Accélérateurs de particules			10								18
85432000		- Générateurs de signaux			10								18
85433000		- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse			10								18
85437000		- Autres machines et appareils			10								18
85439000		- Parties			10								18
8544		Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.											
85441		- Fils pour bobinages:											
85441100		-- En cuivre			20								18
85441900		-- Autres			20								18
85442000		- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux			20								18
85443000		- Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport			20								18
85444		- Autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 1.000 V:											
85444200		-- Munis de pièces de connexion			20								18
854449		-- Autres											
85444910		--- Autres conducteurs électriques pr tension n'excédant pas 80 volts			20								18
85444990		--- Autres conducteurs électriques pr tension excédant 80v mais n'excédant pas 1000v			10								18
85446000		- Autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1.000 V			10								18
85447000		- Câbles de fibres optiques			10								18
8545		Electrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques.											
85451		- Electrodes:											
85451100		-- Des types utilisés pour fours			10								18
85451900		-- Autres			20								18
85452000		- Balais			20								18
85459000		- Autres			20								18
8546		Isolateurs en toutes matières pour l'électricité.											
85461000		- En verre			10								18
85462000		- En céramique			10								18
85469000		- Autres			10								18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8547		Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 85.46; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement.									
85471000		- Pièces isolantes en céramique			10						18
85472000		- Pièces isolantes en matières plastiques			10						18
85479000		- Autres			10						18
8548		Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre.									
85481000		- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage			10						18
85489000		- Autres			10						18
8601		Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité ou à accumulateurs électriques.									
860110		- A source extérieure d'électricité									
86011010		-- Locomotives et locotracteurs à source exterie d'électricité pour voies de plus de 0 60m d'écartement			10						18
86011020		-- Locomotives et locotracteurs pr voies de 0,60 m ou moins d'ecartement			10						18
860120		- A accumulateurs électriques									
86012010		-- Locomotives et locotracteurs à accumulateur électrique de plus de 0,60m d'ecartement			10						18
86012020		-- Locomotives et locotracteurs à accumulateur électrique pour voies de 0,60m ou moins d'ecartement			10						18
8602		Autres locomotives et locotracteurs; tenders.									
860210		- Locomotives diesel-électriques									
86021010		-- Locomotives diesel-électriques pour voies de plus de 0,60 m d'ecartement			10						18
86021020		-- Locomotives diesel-électriques pour voies de 0,60 m ou moins d'ecartement			10						18
860290		- Autres									
86029010		-- Locomotives et locotracteurs autres que ceux du 8601 à 8602.10			10						18
86029020		-- Locomotives et locotracteurs autres que ceux du 8601 à 8602.10			10						18
8603		Automotrices et autorails, autres que ceux du n° 86.04.									
860310		- A source extérieure d'électricité									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
86031010	--	Automotrices et autorails à source extérieur d'électricité pour voies de plus de 0,60 m d'écartement			10						18
86031020	--	Automotrices et autorails à source extérieur d'électricité pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement			10						18
860390	-	Autres									
86039010	--	Automotrices et autorails autre source que celui du 8303.10 pour voies de + 0,60 m d'écartement			10						18
86039020	--	Automotrices et autorails à autre source que électricité que du 8603.1020 pour voies de 0,60 m ou -d'écartement			10						18
860400		Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple).									
86040010	-	Véhicules pour entretien ou service des voies ferrées ou similaires .m propuls.de + 0,60 m d'écartement			10						18
86040020	-	Véhicules pour entret ou service des voies ferrées similaires, même propulsés de 0,60 m ou moins d'écartement			10						18
860500		Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures du n° 86.04).									
86050010	-	Voitures à voyageurs fourgons à bagages vtpostal et autrs pour véhicules ferr.pour véhicules de + 0,60 m d'écartement			10						18
86050020	-	Voitures à voyageurs fourgons à bagages v.pet autrs v.special. pour véhicules de 0,60 m ou -d'écartement			10						18
8606		Wagons pour le transport sur rail de marchandises.									
860610	-	Wagons-citernes et similaires									
86061010	--	Wagons-citernes et similaires pour voies de plus de 0,60 m d'écartement			10						18
86061020	--	Wagons-citernes et similaires pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement			10						18
860630	-	Wagons à déchargement automatique, autres que ceux du n° 8606.10									
86063010	--	Wagons à déchargement automatique autres que du 8606.10 ou 8606.20 pour véhicules de +0,60 m d'écartement			10						18
86063020	--	Wagons à déchargement automatique autres que du 8606.10 ou 8606.20 pour véhicules de 0,60 m ou -d'écartement			10						18
86069	-	Autres:									
860691	--	Couverts et fermés									
86069110	---	Wagons autres que ceux à déchargement couverts et fermés pour véhicules de + 0,60 m d'écartement			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
86069120		--- Wagons autres à déchargement auto.couvertset fermés pour véhicules de 0,60 m ou moins d'ecartement			10						18
860692		-- Ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur excédant 60 cm (tombereaux)									
86069210		--- Wags autr que à décharg.auto.8606 ouvert à par.non amov.haut.>60cm pour véhicules de+ 0,60 m d'ecartement			10						18
86069220		--- Wag.auts que à décharg.autom.ouverts à paronon amov.haut>60cm pour véhicules de 0,60 m d'ecartement			10						18
860699		-- Autres									
86069910		--- Wagons du 8606 autres que ceux du 8606.1010 à 8606.9220 pour véhicules de plus de 0,60 m d'ecartement			10						18
86069920		--- Wagons du 8606 autres que ceux du 8606.1010 à 8606.9220 pour véhicules de 0,60 m ou moins d'ecartement			10						18
8607		Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires.									
86071		- Bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties:									
86071100		-- Bogies et bissels de traction			10						18
86071200		-- Autres bogies et bissels			10						18
86071900		-- Autres, y compris les parties			10						18
86072		- Freins et leurs parties:									
86072100		-- Freins à air comprimé et leurs parties			10						18
86072900		-- Autres			10						18
86073000		- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de chocs, et leurs parties			10						18
86079		- Autres:									
86079100		-- De locomotives ou de locotracteurs			10						18
86079900		-- Autres			10						18
86080000		Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties.			10						18
86090000		Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport.			10						18
8701		Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).									
87011000		- Motoculteurs			10						18
870120		- Tracteurs routiers pour semi-remorques									
87012010		-- Tracteurs routiers pour semi-remorques d'une cylindrée de moins de 4500 cm <sup>3</sup>			10						18
87012020		-- Tracteurs routiers pour semi-remorques d'une cylindrée de 4500 cm <sup>3</sup> ou plus			10						18
870130		- Tracteurs à chenilles									

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
87013010	--	Tracteurs à chenilles de 4000 kg ou moins			10						18
87013020	--	Tracteurs à chenilles de plus de 4000 kg			10						18
870190	-	Autres									
87019011	--	Tracteurs agricoles à roues à moteur à explosion ou à combustion interne			10						18
87019012	--	Tracts à roues aut. que agricl. à mot. à explo d'une cylindrée de moins de 4500 cm <sup>3</sup>			10						18
87019013	--	Tracteurs à r. aut. que agric. à mot. à explo cylindrée de 4500 cm <sup>3</sup> ou plus			10						18
87019020	--	Tracteurs à moteurs électrique			10						18
8702		Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.									
870210	-	A moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)									
87021010	--	Véhicule pour le transport de dix personnes ou plus à un essieu moteur diesel			10						18
87021090	--	Véhicule pour le transport de dix personnes ou plus à deux essieux moteur diesel .			30						18
870290	-	Autres									
87029010	--	Véhicules pour le transport de dix personnes ou plus à un essieu moteur essence.			10						18
87029090	--	Véhicules pour le transport de dix personnes ou plus à deux essieux moteur essence.			30						18
8703		Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.									
87031000	-	Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires			30						18
87032	-	Autres véhicules, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles:									
870321	--	D'une cylindrée n'excédant pas 1.000 cm <sup>3</sup>									
87032110	---	Véhicules à essence cylindrée <=1000 cm <sup>3</sup> à un essieu moteur.			30						18
87032190	---	Véhicules à essence cylindrée <=1000 cm <sup>3</sup> à deux essieux moteur			30						18
870322	--	D'une cylindrée excédant 1.000 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 1.500 cm <sup>3</sup>									
87032210	---	Véhicules à essence cylindrée >1000 cm <sup>3</sup> et <=1500 cm <sup>3</sup> à un essieu moteur			30						18
87032290	---	Véhicules à essence cylindrée >1500 cm <sup>3</sup> et <=3000 cm <sup>3</sup> à deux essieux moteur			30						18
870323	--	D'une cylindrée excédant 1.500 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 3.000 cm <sup>3</sup>									
87032310	---	Véhicules automobiles explosion d'une cylindrée >1500 cm <sup>3</sup> mais <=3000 cm <sup>3</sup> un essieu moteur			30						18
87032311	---	Véhicules automobiles à explosion d'une cylindrée >1500 cm <sup>3</sup> mais <=2000 cm <sup>3</sup> à un essieu moteur			30						18
87032390	---	Véhicules à essence cylindrée >1500 cm <sup>3</sup> et <=3000 cm <sup>3</sup> à deux essieux moteur			30						18
870324	--	D'une cylindrée excédant 3.000 cm <sup>3</sup>									
87032410	---	Véhicule à essence cylindrée >3000cm <sup>3</sup> à un essieu moteur			30						18
87032490	---	Véhicule à essence cylindrée >3000cm <sup>3</sup> à deux essieux moteur			30						18



Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
87033		- Autres véhicules, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) :									
870331		-- D'une cylindrée n'excédant pas 1.500 cm <sup>3</sup>									
87033110		--- Véhicule diesel ou semi-diesel cylindrée <1500 cm <sup>3</sup> à un essieu moteur			30						18
87033190		--- Véhicule diesel ou semi-diesel cylindrée <1500 cm <sup>3</sup> à deux essieux moteur			30						18
870332		-- D'une cylindrée excédant 1.500 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 2.500 cm <sup>3</sup>									
87033210		--- Véhicules diesel cylindrés >1500 cm <sup>3</sup> mais <=2500 cm <sup>3</sup> un essieu moteur			30						18
87033290		--- Véhicules diesel ou semi-diesel cylindrée >1500 cm <sup>3</sup> mais <=2500 cm <sup>3</sup> à deux essieux mot.			30						18
870333		-- D'une cylindrée excédant 2.500 cm <sup>3</sup>									
87033310		--- Véhicule diesel ou semi-diesel cylindrée >2500 cm <sup>3</sup> à un essieu moteur			30						18
87033390		--- Véhicule diesel ou semi-diesel cylindrée >2500 cm <sup>3</sup> à deux essieux moteur			30						18
870390		- Autres									
87039010		-- Véhicules automobiles pour le transport de 10 personnes ou plus chauffeur inclus.			30						18
87039090		-- Véhicules automobiles pour le transport des personnes non dénommés ni compris ailleurs.			30						18
8704		Véhicules automobiles pour le transport de marchandises.									
87041000		- Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier			10						18
87042		- Autres, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel):									
87042100		-- D'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes			20						18
87042200		-- D'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes mais n'excédant pas 20 tonnes			20						18
87042300		-- D'un poids en charge maximal excédant 20 tonnes			10						18
87043		- Autres, à moteur à piston à allumage par étincelles:									
87043100		-- D'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes			20						18
87043200		-- D'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes			20						18
87049000		- Autres			10						18
8705		Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple).									
87051000		- Camions-grues			10						18
87052000		- Derricks automobiles pour le sondage ou le forage			10						18
87053000		- Voitures de lutte contre l'incendie			10						18
87054000		- Camions-bétonnières			10						18
87059000		- Autres			10						18
870600		Châssis des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05, équipés de leur moteur.									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
87060010	- Chassis des véhicules auto des 8701 à 8705 équipés de leur moteur à un essieu			20						18
87060090	- Chassis des véhicules auto des 8701 à 8705 équipés de leur moteur à deux essieux moteur			20						18
8707	Carrosseries des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05, y compris les cabines.									
87071000	- Des véhicules du n° 87.03			20						18
87079000	- Autres			20						18
8708	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05.									
87081000	- Pare-chocs et leurs parties			20						18
87082	- Autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines):									
87082100	-- Ceintures de sécurité			20						18
87082900	-- Autres			20						18
87083000	- Freins et servo-freins, et leurs parties			20						18
87084000	- Boîtes de vitesses et leurs parties			20						18
87085000	- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs; leurs parties			20						18
87087000	- Roues, leurs parties et accessoires			20						18
87088000	- Systèmes de suspension et leurs parties (y compris les amortisseurs de suspension)			20						18
87089	- Autres parties et accessoires:									
87089100	-- Radiateurs et leurs parties			20						18
87089200	-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties			20						18
87089300	-- Embrayages et leurs parties			20						18
87089400	-- Volants, colonnes et boîtiers de direction; leurs parties			20						18
87089500	-- Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags); leurs parties			20						18
87089900	-- Autres			20						18
8709	Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares; leurs parties.									
87091	- Chariots:									
87091100	-- Electriques			10						18
87091900	-- Autres			10						18
87099000	- Parties			10						18
87100000	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties.			10						18
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.									
87111000	- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm3			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
87112000		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm3 mais n'excédant pas 250 cm3			30						18
87113000		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 250 cm3 mais n'excédant pas 500 cm3			30						18
87114000		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 500 cm3 mais n'excédant pas 800 cm3			30						18
87115000		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm3			30						18
87119000		- Autres			30						18
87120000		Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur.			30						18
8713		Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion.									
87131000		- Sans mécanisme de propulsion			5						18
87139000		- Autres			5						18
8714		Parties et accessoires des véhicules des n°s 87.11 à 87.13.									
87141		- De motocycles (y compris les cyclomoteurs):									
87141100		-- Selles			20						18
87141900		-- Autres			20						18
87142000		- De fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides			5						18
87149		- Autres:									
87149100		-- Cadres et fourches, et leurs parties			20						18
87149200		-- Jantes et rayons			20						18
87149300		-- Moyeux (autres que les moyeux à freins) et pignons de roues libres			20						18
87149400		-- Freins, y compris les moyeux à freins, et leurs parties			20						18
87149500		-- Selles			20						18
87149600		-- Pédales et pédaliers, et leurs parties			20						18
87149900		-- Autres			20						18
87150000		Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties.			30						18
8716		Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties.									
87161000		- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane			30						18
87162000		- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles			20						18
87163		- Autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises:									
87163100		-- Citernes			20						18
87163900		-- Autres			20						18
87164000		- Autres remorques et semi-remorques			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
871680		- Autres véhicules									
87168010		-- Charrettes et tombereaux à usage agricole			20						18
87168020		-- Brouettes			20						18
87168090		-- Véhicules du 8716 autres que ceux du 8716.10 à 8716.8020			20						18
871690		- Parties									
87169010		-- Parties de charrettes et tombereaux à usages agricoles			10						18
87169090		-- Parties des véhicules du 8716 à l'exclusion de celles du 8716.9010			10						18
88010000		Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur.			15						18
8802		Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux.									
88021		- Hélicoptères:									
88021100		-- D'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg			15						18
88021200		-- D'un poids à vide excédant 2.000 kg			15						18
88022000		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg			15						18
88023000		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2.000 kg mais n'excédant pas 15.000 kg			15						18
88024000		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15.000 kg			15						18
88026000		- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux			15						18
8803		Parties des appareils des n°s 88.01 ou 88.02.									
88031000		- Hélices et rotors, et leurs parties			15						18
88032000		- Trains d'atterrissage et leurs parties			15						18
88033000		- Autres parties d'avions ou d'hélicoptères			15						18
88039000		- Autres			15						18
88040000		Parachutes (y compris les parachutes dirigeables et les parapentes) et rotochutes; leurs parties et accessoires.			15						18
8805		Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties.									
88051000		- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties			15						18
88052		- Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties:									
88052100		-- Simulateurs de combat aérien et leurs parties			15						18
88052900		-- Autres			15						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
8901		Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.									
890110		- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs									
89011010		-- Transbordeurs pour le transport de personnes et de marchandise			10						18
89011091		-- Paquebots bateaux de croisière pr transppr navigation marit.jauge brute>250			10						18
89011092		-- Bateau et paqueb pr navigat.d'une jauge brutede 250 tonneaux et moins			10						18
89011093		-- Embarcations pour navigation interieure			10						18
890120		- Bateaux-citernes									
89012010		-- Bateaux citernes pr navigation maritime jauge brute > 250 tonneaux			10						18
89012020		-- Bateaux citernes pr navigation maritime jauge brute <= 250 tonneaux			10						18
89012030		-- Bateaux citernes pr la navigation interieure			10						18
890130		- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901.20									
89013010		-- Bateaux frigorifiques pr navigation maritimjauge brute > 250 tonneaux 8901.20			10						18
89013020		-- Bateaux frigorifiques pr navigation maritimjauge brute <= 250 tonneaux 8901.20			10						18
89013030		-- Bateaux frigorifiques pr navigation interieure à l'exclusion du 8901.20			10						18
890190		- Autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises									
89019010		-- Bateaux pr le trpt des march.et pers.pr navgmarit jauge brute>250 tonneaux			10						18
89019020		-- Bateaux pr trspt march.et pers.pr navigationmarit.jauge brute <= 250 tonneaux			10						18
89019030		-- Bateaux pr trspt march.et pers.pr navigationinterieure			10						18
89020000		Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche.			10						18
8903		Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës.									
89031000		- Bateaux gonflables			30						18
89039		- Autres:									
89039100		-- Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire			30						18
89039200		-- Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord			30						18
89039900		-- Autres			30						18
89040000		Remorqueurs et bateaux-pousseurs.			10						18
8905		Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles.									
89051000		- Bateaux-dragueurs			10						18
89052000		- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
89059000		- Autres			10						18
8906		Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les bateaux de sauvetage autres qu'à rames.									
89061000		- Navires de guerre			10						18
89069000		- Autres			10						18
8907		Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple).									
89071000		- Radeaux gonflables			10						18
89079000		- Autres			10						18
89080000		Bateaux et autres engins flottants à dépecer.			10						18
9001		Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques; câbles de fibres optiques autres que ceux du n° 85.44; matières polarisantes en feuilles ou en plaques; lentilles (y compris les verres de contact), prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, non montés, autres que ceux en verre non travaillé optiquement.									
90011000		- Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques			10						18
90012000		- Matières polarisantes en feuilles ou en plaques			10						18
90013000		- Verres de contact			10						18
90014000		- Verres de lunetterie en verre			10						18
90015000		- Verres de lunetterie en autres matières			10						18
90019000		- Autres			10						18
9002		Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, montés, pour instruments ou appareils, autres que ceux en verre non travaillé optiquement.									
90021		- Objectifs:									
90021100		-- Pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction			10						18
90021900		-- Autres			10						18
90022000		- Filtres			10						18
90029000		- Autres			10						18
9003		Montures de lunettes ou d'articles similaires, et leurs parties.									
90031		- Montures:									
90031100		-- En matières plastiques			30						18
90031900		-- En autres matières			30						18
90039000		- Parties			30						18
9004		Lunettes (correctrices, protectrices ou autres) et articles similaires.									
90041000		- Lunettes solaires			30						18
900490		- Autres									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
90049010	-- Lunettes correctives			15						18
90049020	-- Lunettes protectrices			20						18
90049090	-- Lunettes autres que correctives et protectr			30						18
9005	Jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, et leurs bâtis; autres instruments d'astronomie et leurs bâtis, à l'exclusion des appareils de radio-astronomie.									
90051000	- Jumelles			20						18
90058000	- Autres instruments			20						18
90059000	- Parties et accessoires (y compris les bâtis)			20						18
9006	Appareils photographiques; appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie, à l'exclusion des lampes et tubes à décharge du n° 85.39.									
90061000	- Appareils photographiques des types utilisés pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression			20						18
90063000	- Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire			20						18
90064000	- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés			20						18
90065	- Autres appareils photographiques:									
90065100	-- A visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm			30						18
90065200	-- Autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur inférieure à 35 mm			30						18
90065300	-- Autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm			30						18
90065900	-- Autres			30						18
90066	- Appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie:									
90066100	-- Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits "flashes électroniques")			30						18
90066900	-- Autres			30						18
90069	- Parties et accessoires:									
90069100	-- D'appareils photographiques			20						18
90069900	-- Autres			20						18
9007	Caméras et projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son.									
90071	- Caméras:									
90071100	-- Pour films d'une largeur inférieure à 16 mm ou pour films double-8mm			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
90071900	-- Autres			30						18
90072000	- Projecteurs			30						18
90079	- Parties et accessoires:									
90079100	-- De caméras			20						18
90079200	-- De projecteurs			20						18
9008	Projecteurs d'images fixes; appareils photographiques d'agrandissement ou de									
90081000	- Projecteurs de diapositives			30						18
90082000	- Lecteurs de microfilms, de microfiches ou d'autres microformats, même permettant l'obtention de copies			30						18
90083000	- Autres projecteurs d'images fixes			30						18
90084000	- Appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction			30						18
90089000	- Parties et accessoires			20						18
9010	Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; négatoscopes; écrans pour projections.									
90101000	- Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique			10						18
90105000	- Autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques; négatoscopes			20						18
90106000	- Ecrans pour projections			20						18
90109000	- Parties et accessoires			10						18
9011	Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection.									
90111000	- Microscopes stéréoscopiques			15						18
90112000	- Autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphoto-micrographie ou la microprojection			10						18
90118000	- Autres microscopes			10						18
90119000	- Parties et accessoires			10						18
9012	Microscopes autres qu'optiques; diffractographes.									
90121000	- Microscopes autres qu'optiques; diffractographes			10						18
90129000	- Parties et accessoires			10						18
9013	Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs; lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.									



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
901310	- Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent Chapitre ou de la Section XVI									
90131010	-- Lunettes de visée pour armes			30						18
90131090	-- Périscopes lunettes pr machines appareils ou instruments du p.ch. ou de la sect XVI			10						18
90132000	- Lasers, autres que les diodes laser			10						18
901380	- Autres dispositifs, appareils et instruments									
90138010	-- Stéréoscopes			10						18
90138090	-- Dispositifs appareils d'instruments d'optiquautres que ceux du 9013.1010 à			10						18
90139000	- Parties et accessoires			10						18
9014	Boussoles, y compris les compas de navigation; autres instruments et appareils de navigation.									
90141000	- Boussoles, y compris les compas de navigation			10						18
90142000	- Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (autres que les boussoles)			10						18
90148000	- Autres instruments et appareils			10						18
90149000	- Parties et accessoires			10						18
9015	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique, à l'exclusion des boussoles; télémètres.									
90151000	- Télémètres			10						18
90152000	- Théodolites et tachéomètres			10						18
90153000	- Niveaux			10						18
90154000	- Instruments et appareils de photogrammétrie			10						18
90158000	- Autres instruments et appareils			10						18
90159000	- Parties et accessoires			10						18
90160000	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids.			15						18
9017	Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple); instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.									
90171000	- Tables et machines à dessiner, même automatiques			10						18
90172000	- Autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul			10						18
90173000	- Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges			10						18
90178000	- Autres instruments			10						18
90179000	- Parties et accessoires			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
9018		Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.									
90181		- Appareils d'électrodiagnostic (y compris les appareils d'exploration fonctionnelle ou de surveillance de paramètres physiologiques):									
90181100		-- Electrocardiographes			15						18
90181200		-- Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (scanners)			15						18
90181300		-- Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique			15						18
90181400		-- Appareils de scintigraphie			15						18
90181900		-- Autres			15						18
90182000		- Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges			15						18
90183		- Seringues, aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires:									
90183100		-- Seringues, avec ou sans aiguilles			15						18
90183200		-- Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures			15						18
90183900		-- Autres			15						18
90184		- Autres instruments et appareils, pour l'art dentaire:									
90184100		-- Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires			15						18
90184900		-- Autres			15						18
90185000		- Autres instruments et appareils d'ophtalmologie			15						18
90189000		- Autres instruments et appareils			15						18
9019		Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire.									
90191000		- Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie			15						18
90192000		- Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire			15						18
90200000		Autres appareils respiratoires et masques à gaz, à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanisme et d'élément filtrant amovible.			15						18
9021		Articles et appareils d'orthopédie, y compris les ceintures et bandages médico-chirurgicaux et les béquilles; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures; articles et appareils de prothèse; appareils pour faciliter l'audition aux sourds et autres appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité.									
90211000		- Articles et appareils d'orthopédie ou pour fractures			15						18
90212		- Articles et appareils de prothèse dentaire:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
90212100	-- Dents artificielles			15						18
90212900	-- Autres			15						18
90213	- Autres articles et appareils de prothèse:									
90213100	-- Prothèses articulaires			15						18
90213900	-- Autres			15						18
90214000	- Appareils pour faciliter l'audition aux sourds, à l'exclusion des parties et accessoires			15						18
90215000	- Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires			15						18
90219000	- Autres			15						18
9022	Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement.									
90221	- Appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie:									
90221200	-- Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information			15						18
90221300	-- Autres, pour l'art dentaire			15						18
90221400	-- Autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires			15						18
90221900	-- Pour autres usages			5						18
90222	- Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie:									
90222100	-- A usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire			15						18
90222900	-- Pour autres usages			5						18
90223000	- Tubes à rayons X			15						18
90229000	- Autres, y compris les parties et accessoires			15						18
90230000	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration (dans l'enseignement ou les expositions, par exemple), non susceptibles d'autres emplois.			5						18
9024	Machines et appareils d'essais de dureté, de traction, de compression, d'élasticité ou d'autres propriétés mécaniques des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, par exemple).									
90241000	- Machines et appareils d'essais des métaux			10						18
90248000	- Autres machines et appareils			10						18
90249000	- Parties et accessoires			10						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
9025		Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux.									
90251		- Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments:									
90251100		-- A liquide, à lecture directe			15						18
90251900		-- Autres			10						18
90258000		- Autres instruments			10						18
90259000		- Parties et accessoires			10						18
9026		Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n°s 90.14, 90.15, 90.28 ou 90.32.									
90261000		- Pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides			10						18
90262000		- Pour la mesure ou le contrôle de la pression			10						18
90268000		- Autres instruments et appareils			10						18
90269000		- Parties et accessoires			10						18
9027		Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes.									
90271000		- Analyseurs de gaz ou de fumées			10						18
90272000		- Chromatographes et appareils d'électrophorèse			10						18
90273000		- Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)			10						18
90275000		- Autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)			10						18
90278000		- Autres instruments et appareils			10						18
90279000		- Microtomes; parties et accessoires			10						18
9028		Compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité, y compris les compteurs pour leur étalonnage.									
90281000		- Compteurs de gaz			20						18
90282000		- Compteurs de liquides			20						18
90283000		- Compteurs d'électricité			10						18
90289000		- Parties et accessoires			20						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
9029		Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des n°s 90.14 ou 90.15; stroboscopes.									
90291000		- Compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires			20						18
90292000		- Indicateurs de vitesse et tachymètres; stroboscopes			10						18
90299000		- Parties et accessoires			10						18
9030		Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes.									
90301000		- Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes			10						18
90302000		- Oscilloscopes et oscillographes			10						18
90303		- Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance:									
90303100		-- Multimètres, sans dispositif enregistreur			10						18
90303200		-- Multimètres, avec dispositif enregistreur			10						18
90303300		-- Autres, sans dispositif enregistreur			10						18
90303900		-- Autres, avec dispositif enregistreur			10						18
90304000		- Autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)			10						18
90308		- Autres instruments et appareils:									
90308200		-- Pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur			10						18
90308400		-- Autres, avec dispositif enregistreur			10						18
90308900		-- Autres			10						18
90309000		- Parties et accessoires			10						18
9031		Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; projecteurs de profils.									
90311000		- Machines à équilibrer les pièces mécaniques			10						18
90312000		- Bancs d'essai			10						18
90314		- Autres instruments et appareils optiques:									
90314100		-- Pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur			10						18
90314900		-- Autres			10						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
90318000	- Autres instruments, appareils et machines			10						18
90319000	- Parties et accessoires			10						18
9032	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques.									
90321000	- Thermostats			10						18
90322000	- Manostats (pressostats)			10						18
90328	- Autres instruments et appareils:									
90328100	-- Hydrauliques ou pneumatiques			10						18
90328900	-- Autres			10						18
90329000	- Parties et accessoires			10						18
90330000	Parties et accessoires non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour machines, appareils, instruments ou articles du Chapitre 90.			10						18
9101	Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.									
91011	- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps:									
91011100	-- A affichage mécanique seulement			30						18
91011900	-- Autres			30						18
91012	- Autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps:									
91012100	-- A remontage automatique			30						18
91012900	-- Autres			30						18
91019	- Autres:									
91019100	-- Fonctionnant électriquement			30						18
91019900	-- Autres			30						18
9102	Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), autres que celles du n° 91.01.									
91021	- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps:									
91021100	-- A affichage mécanique seulement			30						18
91021200	-- A affichage optoélectronique seulement			30						18
91021900	-- Autres			30						18
91022	- Autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps:									
91022100	-- A remontage automatique			30						18
91022900	-- Autres			30						18
91029	- Autres:									
91029100	-- Fonctionnant électriquement			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions		
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre						
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	5.A	5.B	6	7	8
91029900	--	Autres			30								18
9103		Réveils et pendulettes, à mouvement de montre.											
91031000	-	Fonctionnant électriquement			30								18
91039000	-	Autres			30								18
91040000		Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules.			30								18
9105		Réveils, pendules, horloges et appareils d'horlogerie similaires, à mouvement autre que de montre.											
91051	-	Réveils:											
91051100	--	Fonctionnant électriquement			30								18
91051900	--	Autres			30								18
91052	-	Pendules et horloges, murales:											
91052100	--	Fonctionnant électriquement			30								18
91052900	--	Autres			30								18
91059	-	Autres:											
91059100	--	Fonctionnant électriquement			30								18
91059900	--	Autres			30								18
9106		Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (horloges de pointage, horodateurs, horocompteurs, par exemple).											
91061000	-	Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs			30								18
91069000	-	Autres			30								18
91070000		Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone.			30								18
9108		Mouvements de montres, complets et assemblés.											
91081	-	Fonctionnant électriquement:											
91081100	--	A affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique			30								18
91081200	--	A affichage optoélectronique seulement			30								18
91081900	--	Autres			30								18
91082000	-	A remontage automatique			30								18
91089000	-	Autres			30								18
9109		Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres que de montres.											
91091	-	Fonctionnant électriquement:											
91091100	--	De réveils			30								18
91091900	--	Autres			30								18
91099000	-	Autres			30								18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	en oeuvre				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	De	À	6	7	8
9110		Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés; ébauches de mouvements d'horlogerie.									
91101		- De montres:									
91101100		-- Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons)			30						18
91101200		-- Mouvements incomplets, assemblés			30						18
91101900		-- Ebauches			30						18
91109000		- Autres			30						18
9111		Boîtes de montres des n°s 91.01 ou 91.02 et leurs parties.									
91111000		- Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux			30						18
91112000		- Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés			30						18
91118000		- Autres boîtes			30						18
91119000		- Parties			30						18
9112		Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties.									
91122000		- Cages et cabinets			30						18
91129000		- Parties			30						18
9113		Bracelets de montres et leurs parties.									
91131000		- En métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux			30						18
91132000		- En métaux communs, même dorés ou argentés			30						18
91139000		- Autres			30						18
9114		Autres fournitures d'horlogerie.									
91141000		- Ressorts, y compris les spiraux			30						18
91142000		- Pierres			30						18
91143000		- Cadrans			30						18
91144000		- Platines et ponts			30						18
91149000		- Autres			30						18
9201		Pianos, même automatiques; clavecins et autres instruments à cordes à clavier.									
92011000		- Pianos droits			30						18
92012000		- Pianos à queue			30						18
92019000		- Autres			30						18
9202		Autres instruments de musique à cordes (guitares, violons, harpes, par exemple).									
92021000		- A cordes frottées à l'aide d'un archet			30						18
92029000		- Autres			30						18
9205		Autres instruments de musique à vent (clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple).									
92051000		- Instruments dits « cuivres »			30						18



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
92059000	- Autres			30						18
92060000	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple).			30						18
9207	Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple).									
92071000	- Instruments à clavier, autres que les accordéons			30						18
92079000	- Autres			30						18
9208	Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent Chapitre; appeaux de tous types; sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche.									
92081000	- Boîtes à musique			30						18
92089000	- Autres			30						18
9209	Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types.									
92093000	- Cordes harmoniques			30						18
92099	- Autres:									
92099100	-- Parties et accessoires de pianos			30						18
92099200	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.02			30						18
92099400	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.07			30						18
92099900	-- Autres			30						18
9301	Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches.									
93011	- Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple) :									
93011100	-- Auto-propulsées			30						18
93011900	-- Autres			30						18
93012000	- Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires			30						18
93019000	- Autres			30						18
93020000	Revolvers et pistolets, autres que ceux des n°s 93.03 ou 93.04.			30						18
9303	Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple).									
93031000	- Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
93032000	- Autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse			30						18
93033000	- Autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif			30						18
93039000	- Autres			30						18
93040000	Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n° 93.07.			30						18
9305	Parties et accessoires des articles des n°s 93.01 à 93.04.									
93051000	- De revolvers ou pistolets			30						18
93052	- De fusils ou carabines du n° 93.03:									
93052100	-- Canons lisses			30						18
93052900	-- Autres			30						18
93059	- Autres:									
93059100	-- Des armes de guerre du n° 93.01			20						18
93059900	-- Autres			20						18
9306	Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches.									
93062	- Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé:									
93062100	-- Cartouches			30						18
930629	-- Autres									
93062910	--- Douilles			10						18
93062990	--- Plombs pour carabines à air comprimé			30						18
93063000	- Autres cartouches et leurs parties			30						18
93069000	- Autres			30						18
93070000	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux.			30						18
9401	Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), même transformables en lits, et leurs									
94011000	- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens			30						18
94012000	- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles			30						18
94013000	- Sièges pivotants, ajustables en hauteur			30						18
94014000	- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits			30						18
94015	- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires:									
94015100	-- En bambou ou en rotin			30						18
94015900	-- Autres			30						18
94016	- Autres sièges, avec bâti en bois:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
94016100	-- Rembourrés			30						18
94016900	-- Autres			30						18
94017	- Autres sièges, avec bâti en métal:									
94017100	-- Rembourrés			30						18
94017900	-- Autres			30						18
94018000	- Autres sièges			30						18
94019000	- Parties			20						18
9402	Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles.									
940210	- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties									
94021010	-- Fauteuils de dentistes et leurs parties			15						18
94021020	-- Fauteuils pr salons de coiffures et fauteuils similaires et leurs parties			10						18
94029000	- Autres			15						18
9403	Autres meubles et leurs parties.									
94031000	- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux			30						18
94032000	- Autres meubles en métal			30						18
94033000	- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux			30						18
94034000	- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines			30						18
94035000	- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher			30						18
94036000	- Autres meubles en bois			30						18
94037000	- Meubles en matières plastiques			30						18
94038	- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires:									
94038100	-- En bambou ou en rotin			30						18
94038900	-- Autres			30						18
94039000	- Parties			30						18
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.									
94041000	- Sommiers			30						18
94042	- Matelas:									
94042100	-- En caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non			30						18

Numéro du tarif	ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
			Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
94042900	--	En autres matières			30						18
94043000	-	Sacs de couchage			30						18
94049000	-	Autres			30						18
9405		Appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs.									
94051000	-	Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces ou voies publiques			30						18
94052000	-	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques			30						18
94053000	-	Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël			30						18
940540	-	Autres appareils d'éclairage électriques									
94054010	--	Projecteurs			30						18
94054090	--	Appareils d'éclairage électrique autres que ceux du 940510 à 94054010			30						18
940550	-	Appareils d'éclairage non électriques									
94055010	--	Lampes-tempêtes			10						18
94055020	--	Lampes à pression			20						18
94055090	--	Appareils d'éclairage électrique autres que ceux du 9405.5010 à 9405.5020			30						18
94056000	-	Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires			30						18
94059	-	Parties:									
94059100	--	En verre			20						18
94059200	--	En matières plastiques			20						18
94059900	--	Autres			20						18
94060000		Constructions préfabriquées.			10						18
950300		Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets ; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre.									
95030010	-	Jouets à roues conçus pour être montés par les enfants (tricycles trottinettes autos à pédales par exemple); landaus et poussettes pour poupées			30						18
95030090	-	Autres			60						18
9504		Articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple).									
95041000	-	Jeux vidéo des types utilisables avec un récepteur de télévision			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
95042000	- Billards de tout genre et leurs accessoires			30						18
95043000	- Autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings).			30						18
95044000	- Cartes à jouer			30						18
95049000	- Autres			30						18
9505	Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises.									
95051000	- Articles pour fêtes de Noël			60						18
95059000	- Autres			60						18
9506	Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; piscines et pataugeoires.									
95061	- Skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige:									
95061100	-- Skis			60						18
95061200	-- Fixations pour skis			60						18
95061900	-- Autres			60						18
95062	- Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques:									
95062100	-- Planches à voile			60						18
95062900	-- Autres			60						18
95063	- Clubs de golf et autre matériel pour le golf:									
95063100	-- Clubs complets			60						18
95063200	-- Balles			60						18
95063900	-- Autres			60						18
95064000	- Articles et matériel pour le tennis de table			60						18
95065	- Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées:									
95065100	-- Raquettes de tennis, même non cordées			60						18
95065900	-- Autres			60						18
95066	- Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table:									
95066100	-- Balles de tennis			60						18
95066200	-- Gonflables			60						18
95066900	-- Autres			60						18
95067000	- Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins			60						18
95069	- Autres:									

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
95069100	-- Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme			60						18
95069900	-- Autres			60						18
9507	Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n°s 92.08 ou 97.05) et articles de chasse similaires.									
95071000	- Cannes à pêche			60						18
95072000	- Hameçons, même montés sur avançons			60						18
95073000	- Moulinets pour la pêche			60						18
95079000	- Autres			60						18
9508	Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; cirques ambulants et ménageries ambulantes; théâtres ambulants.									
95081000	- Cirques ambulants et ménageries ambulantes			30						18
95089000	- Autres			30						18
9601	Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage).									
96011000	- Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire			30						18
96019000	- Autres			30						18
96020000	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du n° 35.03, et ouvrages en gélatine non durcie.			30						18
9603	Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues.									
96031000	- Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non			30						18
96032	- Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties									
96032100	-- Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers			30						18
96032900	-- Autres			30						18
96033000	- Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques			20						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre 3.B	Ad valorem (%)	Autre 4.B	De 5.A	À 5.B			
96034000	- Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603.30); tampons et rouleaux à peindre			30						18
96035000	- Autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules			30						18
960390	- Autres									
96039010	-- Têtes préparées pour articles de brosse			20						18
96039090	-- Articles de brosse et similaires autres que ceux du 9603.9010			30						18
96040000	Tamis et cribles, à main.			30						18
96050000	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements.			30						18
9606	Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons.									
96061000	- Boutons-pression et leurs parties			20						18
96062	- Boutons:									
96062100	-- En matières plastiques, non recouverts de matières textiles			20						18
96062200	-- En métaux communs, non recouverts de matières textiles			20						18
96062900	-- Autres			20						18
96063000	- Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons			20						18
9607	Fermetures à glissière et leurs parties.									
96071	- Fermetures à glissière:									
96071100	-- Avec agrafes en métaux communs			20						18
96071900	-- Autres			20						18
96072000	- Parties			20						18
9608	Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 96.09.									
96081000	- Stylos et crayons à bille			30						18
96082000	- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses			30						18
96083	- Stylos à plume et autres stylos:									
96083100	-- A dessiner à encre de Chine			30						18
96083900	-- Autres			30						18
96084000	- Porte-mine			30						18
96085000	- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées			30						18
96086000	- Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe			30						18
96089	- Autres:									
96089100	-- Plumes à écrire et becs pour plumes			30						18

Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
960899	-- Autres									
96089910	--- Billes en carbure de tungstène			10						18
96089990	--- Articles du 9608 autres que ceux du 9608.10 à 9608.9910			30						18
9609	Crayons (autres que les crayons du n° 96.08), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs.									
96091000	- Crayons à gaine			30						18
96092000	- Mines pour crayons ou porte-mine			30						18
96099000	- Autres			30						18
96100000	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés.			30						18
96110000	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main.			30						18
9612	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte.									
96121000	- Rubans encreurs			30						18
96122000	- Tampons encreurs			30						18
9613	Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 36.03), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches.									
96131000	- Briquets de poche, à gaz, non rechargeables			30						18
96132000	- Briquets de poche, à gaz, rechargeables			30						18
96138000	- Autres briquets et allumeurs			30						18
96139000	- Parties			20						18
96140000	Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties.			30						18
9615	Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires; épingles à cheveux; pince-guiches, ondulateurs, bigoudis et articles similaires pour la coiffure, autres que ceux du n° 85.16, et leurs parties.									
96151	- Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires:									
96151100	-- En caoutchouc durci ou en matières plastiques			30						18
96151900	-- Autres			30						18
96159000	- Autres			30						18
9616	Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette.									
96161000	- Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures			10						18
96162000	- Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette.			10						18



Numéro du tarif ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en oeuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions
		Ad valorem (%)	Autre	Ad valorem (%)	Autre	De	À			
1	2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8
96170000	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre).			30						18
96180000	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages.			30						18
9701	Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des dessins du n° 49.06 et des articles manufacturés décorés à la main; collages et tableaux similaires.									
97011000	- Tableaux, peintures et dessins			30						18
97019000	- Autres			30						18
97020000	Gravures, estampes et lithographies originales.			30						18
97030000	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières.			30						18
97040000	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés, autres que les articles du n° 49.07.			30						18
97050000	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique.			30						18
97060000	Objets d'antiquité ayant plus de 100 ans d'âge.			30						18